



Dossier de demande d'accréditation d'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)

Académie de NICE

"Projet ESPE"

Vote CA USTV 23 mai : 22 votants : 1 abstention / 8 contre / 13 pour

Vote CA UNS 28 mai : 23 votants : 3 abstention / 20 pour

"Maquettes"

Vote CEVU USTV 27 juin : 24 votants : demandes de modification approuvées à l'unanimité

Vote CEVU UNS prévu le 11 juillet

"Politique de recherche"

Vote CS UNS prévu le 9 juillet

Vote CS USTV prévu en septembre

"Création Composante ESPE"

Vote CA UNS prévu le 16 juillet

date de révision : 07/07/2013

SOMMAIRE

1) Renseignements administratifs	4
1.1 Chef de projet.....	4
1.2 Groupe de pilotage académique.....	4
2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance	5
2.1 Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP et EPCS.....	5
2.2 L'organisation générale de l'ESPE (organisation interne et partenariale).....	5
2.3 La description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission.....	5
3) Le projet de l'ESPE	7
3.1 Offre de formation (description des différents cursus au niveau master et notamment en précisant les objectifs en termes de débouchés, de flux, les différentes modalités de mise en œuvre et notamment la formation à distance et la VAE).....	8
3.1.a Offre de formation.....	8
3.1.b Rentrée 2013.....	8
3.1.c Rentrée 2014	10
3.1.d Rentrée 2015.....	10
3.1.e Dispositifs de VAE	11
3.1.f Modalités de mise en œuvre / maquette / grands principes.....	11
3.1.g La culture commune :.....	12
3.1.h Le contenu du tronc commun	13
3.1.i Modalités de mise en œuvre / stages et alternance / grands principes	13
3.1.j Proposition de progression entre M1 et M2 MEEF et Mention PIF	14
3.1.k Echanges internationaux	15
3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence	15
3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique au sein du cycle L, suivi de l'activité au sein des EPLE, suivi du dispositif.....	17
3.3.a Missions.....	17
3.3.b Modalités de tutorat	17
3.3.c Suivi du dispositif - Pistes à envisager.....	18
3.3.d Modalités d'informations, de sensibilisation et de sélection :.....	18
3.3.e Autres dispositifs de sensibilisation aux métiers de l'enseignement : Cordées de la réussite	18
3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD).....	19
3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.....	19
3.5.a Articulation Offre de Formation "FDE" avec Offre de Formation des deux universités UNS / USTV.....	22
3.5.b Programmation d'ouverture des formations diplômantes et montée en charge de l'ESPE et effectifs	24
3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues.....	25
3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement.....	25
3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques.....	26
3.9 Modalités d'évaluation des étudiants	26
3.9.a Grands principes.....	26
3.9.b Concernant le M1.....	27
3.9.c Concernant le M2	27
3.9.d Concernant les évaluations de stage	27
3.9.e Concernant l'évaluation des compétences TICE :.....	27
3.9.f Concernant l'évaluation des compétences en LV	28
3.9.g Concernant les jurys	28
3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques.....	28
4) Organisation de la mission de coordination	30
4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (incluant les formateurs associés). Cette description devra notamment permettre d'apprécier l'apport de chaque entité à la mise en œuvre de l'offre de formation. L'organisation de la relation avec l'ensemble de ces équipes devra également être précisée.	30

4.1.a Identification des praticiens de terrain.....	30
4.2.b Partage des interventions devant les étudiants	31
4.2.c Encadrement des étudiants en stage.....	31
4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE.....	32
4.3 Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)	33
4.3.a Le pilotage des formations	33
4.3.b Réingénierie des formations	34
4.4 Lien avec la recherche (en quoi l'ESPE est un prescripteur de la recherche et/ou un acteur de la production des connaissances, comment l'ESPE permet-elle à la recherche d'irriguer la réflexion sur la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation)	34
4.4.a Présentation	34
4.4.b Principaux objectifs	35
4.4.c Mode de fonctionnement.....	35
5) Modèle économique	36
5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet	36
5.2 Estimation des besoins en heures.....	36
5.3 Estimation des frais de fonctionnement.....	37
5.4 Estimation des frais d'investissement.....	37
5.5 La contribution académique pour le second degré à la rentrée 2013.....	38
Annexe 1 : Composition des groupes projet et des équipes pédagogiques mixtes	40
Annexe 2 : Calendrier du projet.....	46
Annexe 3 : Proposition de composition des instances rédigées dans le pré-projet.....	48
Annexe 4 : format type des maquettes.....	50
annexe 5 : contenu du tronc commun	54
annexe 6 : maquettes provisoires	58
Parcours STI2D	58
Parcours Italien	65
Parcours Anglais.....	70
Parcours Espagnol.....	72
Parcours Histoire Géographie	76
Parcours Musique	80
Parcours Economie Gestion	83
Parcours Sciences Economiques et Sociales	86
Parcours EPS	88
Parcours Maths	92
Parcours Philosophie	95
Parcours SVT	98
Parcours Physique Chimie.....	100
Parcours Lettres	103
Parcours 1er degré.....	108
Parcours CPE	112
Annexe 7: commentaires sur maquettes CEVU USTV du 27 juin :	115
Annexe 8 : Composition de la commission des sélections des EAP:	119
Annexe 9 : Composition du groupe de recherche en éducation.....	120
Annexe 10 : Exemple de questionnaire d'évaluation	122
Annexe 11 : Exemple de grille évaluation de stage de Master 1	124

1) Renseignements administratifs

1.1 Chef de projet

Nom du chef du projet **NIGRELLI EMMANUELLE / JOSEPH CESARO**

Coordonnées téléphoniques **0603555793**

Courriel **vp-cevu@univ-tln.fr / Joseph.Cesaro@ac-nice.fr**

Etablissement d'enseignement supérieur de rattachement **Université de Toulon / Rectorat**

1.2 Groupe de pilotage académique

Composition

Mme Claire LOVISI - Recteur

Mme Frédérique VIDAL - Présidente Université de Nice

Mr Marc SAILLARD - Président Université de Toulon

Mme Sophie RAISIN - VP CEVU Université de Nice

Mme Emmanuelle NIGRELLI - VP CEVU Université de Toulon

Mr Pierre Raoul VERNISSE - Secrétaire Général d'académie

Mme Cecile BRIEAU - Secrétaire Générale Adjointe - DRH Rectorat

Mr Joseph CESARO - Directeur de l'Action Pédagogique et des Inspections

Mr François TETIENNE - IEN adjoint - département des Alpes Maritimes

Mme Jocelyne LE GOFF - IEN Adjoint - département du Var

Mme Genevière GAUDET - Chef du service Enseignement Supérieur - Rectorat

Mr Mohammed NAJMI - Directeur IUFM

Mme Isabelle NEGRO - IUFM Nice - Chargée de Mission auprès de la VP CEVU - Université de Nice

Mme Martine COLMARS - IUFM La Seyne - Chargée de Mission auprès de la VP CEVU - Université de Toulon

Commentaire

La volonté des deux universités et du rectorat est de porter un véritable projet académique de formation des enseignants dans lequel toutes les parties prenantes sont impliquées à la même hauteur. Cette volonté est marquée par le choix de deux porteurs de projet dont l'un est personnel de l'USTV (E. Nigrelli), l'autre représentant du rectorat (J. Cesaro) alors que l'ESPE sera composante de l'UNS. L'équilibre territorial de l'académie est une donnée cruciale dans la réflexion qui sous-tend le projet ESPE Académie de Nice. L'école ESPE Nice, est co-construite par les parties prenantes (UNS, USTV, Rectorat), sur la base de lignes de force données par le groupe de pilotage académique, en faisant participer à la réflexion des groupes de travail mixtes faisant intervenir des enseignants et personnels des universités et de l'académie et coordonnés par les binômes chargées de mission ESPE - VP CEVU et un représentant du rectorat.

La construction de l'ESPE a été conduite en mode projet comportant différents acteurs :

- comité de pilotage : chargée de définir la politique générale du projet et de valider les propositions élaborées par l'équipe projet
- équipe projet : chargée d'animer le projet, de conduire les réunions, de faire l'interface avec les différents acteurs : comité de pilotage, groupes transversaux
- groupes de travail transversaux académiques : 2nd degré, 1er degré, TICE, chargés chacun pour leur partie d'élaborer des propositions communes à l'ensemble des parcours de master
- groupes de travail disciplinaires : chargés chacun pour leur discipline, d'élaborer les contenus des maquettes

La composition des groupes est présentée en annexe 1, et le calendrier du projet est présenté en annexe 2

De nombreux points du dossiers seront rédigés sous forme de trajectoire ou d'objectifs à atteindre entre l'état initial fait d'une réalité de terrain parfois divergente, parfois équivalente mais non satisfaisante, vers un point d'aboutissement pour la fin du contrat des universités 2017. L'enjeu sera pour l'ESPE et le groupe de pilotage académique de maintenir la dynamique pendant les années d'accréditation.

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

2.1 Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP¹ et EPCS²

composante d'un EPCSCP

2.2 L'organisation générale de l'ESPE (organisation interne et partenariale)

L'ESPE doit avant tout répondre au besoin de formation sur le territoire des deux départements (Var et Alpes Maritimes) en cohérence avec la volonté ministérielle de former les enseignants. Ceci se traduira par le déploiement de formations sur les deux départements, avec une offre de formation qui est souhaitée comme totalement co-habitable.

L'ESPE est conçue comme une école professionnalisante universitaire attachée à délivrer une formation initiale alternée faisant appel aux compétences des enseignants de l'ESPE, des enseignants des autres composantes (UFR en particulier) et des praticiens de terrain. Elle s'attachera à développer une formation continue qualifiante ou diplômante pour tous les enseignants. A côté de l'employeur principalement visé par cette école (Education Nationale), d'autres partenaires seront recherchés. Afin de parvenir à une participation équilibrée, des conventions seront rédigées avec les différents employeurs.

L'étudiant est placé au centre de la construction du projet. Nous devons garantir à l'étudiant trois volets : la formation, la mise en stage, et une vie étudiante de qualité. L'inscription de l'étudiant dans l'université la plus proche de son lieu de formation et de mise en situation professionnelle est la clé du succès de ce projet lui garantissant par ailleurs l'accès aux services de proximité (BU, ENT, CROUS, SUAPS, SUMPPS, SRI...).

L'enjeu principal auquel le projet pense répondre, à long terme, est la mise en place d'une véritable continuité entre les différentes institutions que sont les universités d'une part et les établissements d'enseignement primaire et secondaire d'autre part. Une meilleure connaissance des métiers de chacun et de leurs problématiques de terrain doit à terme engendrer un véritable travail de collaboration, notamment sur le contenu des programmes par une meilleure appréhension des réalités de chacune des parties.

Former des enseignants du primaire et du secondaire qui connaissent bien le système universitaire, qui en comprennent ses spécificités, qui y sont attachés parce que c'est l'institution qui les a formés, mais aussi parce que c'est le lieu de l'évolution des connaissances conduite par les équipes de recherche, fera qu'ils en seront les meilleurs vecteurs auprès des jeunes de demain.

Faire en sorte que les équipes universitaires appréhendent la réalité du contexte d'éducation tel qu'il est aujourd'hui, qu'elles en mesurent l'évolution permanente induite par l'évolution sociale et sociétale, est aussi un objectif à atteindre afin que les révisions régulières des programmes de formation, notamment dans les premières années universitaires se fassent également dans le cadre d'un dialogue avec l'enseignement secondaire.

Le partenariat Université - Ecole(s) est au cœur de la construction l'ESPE qui est pensée comme un centre de ressources permettant d'irriguer les formations initiales et continues et qui s'inscrit sur l'étendue du territoire académique en matière d'élaboration de ressources, de dispense d'enseignement, et de formation professionnelle.

Un enjeu complémentaire et tout aussi important consiste en la formation des enseignants du monde francophone et en particulier des pays du Maghreb, dont l'enseignement au niveau primaire et secondaire est fait pour part en français et dont l'enseignement supérieur est totalement délivré en français. Des liens particulièrement intéressants pourraient être tissés avec le Maroc, pour y "délocaliser" une ou plusieurs formations, permettant à l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne et francophone d'être formée à la pédagogie française. Ce projet serait l'aboutissement de relations déjà existantes et fondé sur les souhaits des institutions marocaines

2.3 La description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission

Les rédacteurs ont connaissance que la composition du conseil d'école et du conseil d'orientation scientifique et

¹ Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

² Etablissement public de coopération scientifique

pédagogique sera prévue par décret faisant suite au projet de loi. Néanmoins la proposition initiale écrite lors du pré-projet reste d'actualité dans la volonté du comité de pilotage de l'ESPE, afin de garantir une représentation diversifiée et équilibrée des parties prenantes.

Pour assurer une bonne représentation des différents établissements partenaires et des personnels des UFR, nous proposons que la proportion de sièges du conseil de l'école attribuée aux membres extérieurs à l'université soit d'un tiers. Par ailleurs, le Président étant lui-même extérieur aux universités, nous demandons que le directeur soit un enseignant-chercheur. Les missions des deux conseils doivent pouvoir être élargies au moment de la rédaction des statuts afin de tenir compte des spécificités locales.

Les propositions élaborées au moment du préprojet sont présentées en annexe 3

> Le Conseil d'école

Organisation

Missions

> Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Organisation

Missions

> Autre instance : Comité de Pilotage académique

Organisation

Un comité de pilotage académique dont la composition définie par Le Recteur et les deux présidents d'université, pourra être revue par rapport à l'existant, après la création de l'ESPE

Missions

Le projet ESPE doit s'étendre au delà de la rédaction du dossier et le comité de pilotage doit être le garant que la trajectoire définie dans le dossier soit suivie. Il s'attachera à évoquer les enjeux pour le territoire, le dialogue inter-académique si nécessaire, la "performance" de l'ESPE. Il ajustera les participations des partenaires, et proposera le budget du projet ESPE aux universités. Il sera également en charge de la validation des projets de convention avec d'autres partenaires.

3) Le projet de l'ESPE

L'objectif de l'ESPE est de proposer un dispositif de formation initiale et continue, qui s'appuie sur les compétences de formation et de recherche des deux universités, et les compétences des professionnels de terrain en vue de répondre au dispositif national de formation des enseignants. Outre des compétences pour enseigner (PE, PLC, PLP) ou intervenir dans les établissements (CPE), l'ESPE diffusera une culture commune aux enseignants de l'école maternelle à l'université, ainsi qu'une maîtrise des outils numériques à plus-value pédagogique. Par ailleurs, l'ensemble des métiers de l'éducation et de la formation ont vocation à trouver au sein de l'ESPE une offre de formation y préparant.

Les deux axes stratégiques que compte développer l'ESPE Académie de Nice sont :

- a) le développement de la formation sous la forme d'un continuum de la formation initiale en licence à la formation continue. Cela se traduira par :
- Au niveau Licence :
 - * la mise en place de parcours préparant à l'orientation professionnelle vers les métiers de l'enseignement et de la formation dans les licences
 - * l'accompagnement des Emplois d'Avenir Professeur, par un tutorat partagé et la construction d'un portefeuille de compétences
 - * la construction d'une nouvelle licence SHS, centrée autour des Sciences de l'Education avec 3 orientations en fin de cycle : L3 Professeur des Ecoles, L3 Encadrement Educatif, LP Assistant Prévention Sécurité
 - Au niveau Master : une formation calibrée dont un socle commun de compétences permettant d'aborder l'entrée dans le métier avec un bagage disciplinaire, pédagogique et réflexif adéquat et une compréhension et une expérience du contexte et de l'exercice du métier. Les contenus de formation, construits par des équipes mixtes MESR-MEN seront délivrés à hauteur de 20 à 25% par des professionnels de terrain.
 - Au niveau de la formation continue : le développement de compétences sur les 3 premières années de titularisation afin de compléter la formation de master dans des thématiques abordées, en vue d'un approfondissement qu'il soit de nature didactique pour des publics particuliers, réflexifs par retour d'expérience des premières années de pratique, etc...Les dimensions qui seront principalement mises en avant sont :
 - * l'intégration physique dans l'espace de l'établissement, le bassin d'éducation et de formation, le département et l'académie,
 - * l'intégration dans les équipes pédagogiques et au sein des réseaux académiques disciplinaires
 - * le renforcement de la maîtrise du numérique en vue d'appréhender et d'intégrer en situation d'enseignement le changement de posture de l'enseignant et de l'élève induit par l'environnement numérique
 - * l'amélioration et la réflexion sur les gestes professionnels tels que : faire apprendre, conduire une classe, instaurer des relations de confiance avec les élèves et les parents,
 - * le perfectionnement de l'enseignement des langues vivantes pour les enseignants des écoles primaires
 - La mise en place de cordées de la réussite autour des métiers de l'enseignement dont l'idée emblématique pourrait être "la chaîne du tutorat" avec des établissements répartis sur le territoire académique
- b) le développement d'innovations pédagogiques irriguées par la recherche conduite autour de l'ESPE d'une part, et par l'évaluation, l'analyse et la recherche de transfert des expérimentations conduites sur le terrain d'autre part. Les thèmes qui pourraient être abordés sont :
- classes sans note et évaluation par compétences
 - décrochage scolaire et remotivation
 - classe coopérative, tutorat par les pairs, apprentissage de l'autonomie
 - nouvelles technologies et pédagogie
 - violence scolaire
 - actions pédagogiques spécifiques en cycle 2 sur les apprentissages fondamentaux par rapport aux orientations scientifiques récentes

Ces deux axes stratégiques seront mis en œuvre au service d'un enjeu identifié par le comité de pilotage qu'est la construction d'une communauté d'enseignants de la maternelle à l'université. Seront développées sous forme de séminaires, de tables-rondes ou d'ateliers, des thématiques, initiées par un groupe "recherche-innovation" et ouvert à l'ensemble des intervenants : étudiants en cours de formation, enseignants titulaires dans le 1er et 2nd degré, enseignants et enseignants-chercheurs en poste dans le supérieur. L'ESPE sera ainsi un "centre ressource" pour la communauté éducative de l'académie s'appuyant sur les services rectoraux d'une part (Pôle Académique de Soutien à l'Innovation et à l'Expérimentation, Mission Académique TICE, ..) et les structures universitaires (structure fédérative de recherche, Services TICE, Service Universitaire d'innovation pédagogique) et l'observatoire international de la violence scolaire récemment localisé que l'UNS, d'autre part.

3.1 Offre de formation (description des différents cursus au niveau master et notamment en précisant les objectifs en termes de débouchés, de flux, les différentes modalités de mise en œuvre et notamment la formation à distance et la VAE)

3.1.a Offre de formation

L'offre de formation initiale de l'ESPE doit avant tout répondre aux besoins de l'Etat en matière de Formation des Enseignants (FDE). Les parcours FDE sont déclinés sur la base de l'existant dans les deux universités (cf 3.5).

Compte-tenu de la dénomination nationale des masters MEEF proposée par le ministère l'ESPE_Académie de Nice **demande l'habilitation pour les 4 mentions MEEF PE - MEEF PLC - MEEF EE - MEEF PIF. Les formations seront toutes co-habilitées.**

Sur la base des parcours envisagés l'effectif à terme de l'ESPE des étudiants en formation diplômante de niveau Master est estimé à un total de 1280 étudiants répartis en 550 dans le Var et 780 dans les Alpes Maritimes. La présentation synthétique des parcours est présentée au paragraphe 3.5, incluant la localisation et les flux attendus.

Nous proposons de limiter la capacité pour le MEEF PE à 300 en M1 et 200 M2 au vu des possibilités de postes offerts et d'accompagnement dans de bonnes conditions des stagiaires de 1ère année de master. Pour les étudiants n'étant pas lauréats du concours à l'issue de la première année, il serait envisageable, compte tenu de l'expérience qu'au moins une cinquantaine d'entre eux se voient confirmer leur projet professionnel et puissent repasser le concours, tout en suivant des compléments de formation s'ils n'ont pas acquis leur Master 1. Par ailleurs basé également sur l'expérience, le parcours Intervention en Milieu Educatif, est particulièrement recommandé pour les étudiants choisissant de réorienter leur projet.

3.1.b Rentrée 2013

A la rentrée 2013, les deux universités ont décidé de reconduire sous forme de parcours les spécialités existantes hormis la spécialité "Allemand" et la spécialité "Documentation". Pour cette dernière, l'équipe pédagogique est estimée trop fragile actuellement et nécessite un travail conjoint des deux universités pour identifier les forces, basées sur les équipes d'Information / Communication. Ce parcours pourra être amené à ouvrir dans une phase ultérieure (M1 en 2015). Le travail de construction de l'offre s'est focalisé sur les M1 à ouvrir pour l'année 2013 et l'offre de formation M2 autres parcours, sera explorée plus complètement dans l'année universitaire prochaine. D'un point de vue organisationnel et pédagogique les formations existants sur les deux sites, ont été construites par une équipe pédagogique mixte.

Pour la rentrée les deux universités ont fusionné leur système de candidature pour l'admission en 1ère année de master, et les commissions d'accès aux parcours sont mixtes et uniques.

L'université de Toulon demande le maintien pour au moins 2 ans (fin de cohorte + gestion des VAE) pour la spécialité "Ingénierie de la Formation" du master Enseignement et Formation. En effet cette formation est particulièrement demandée par le biais de la VAE, reprise d'étude et VAE diplômante. La constitution du dossier pour une VAE diplômante étant long à conduire, et afin de ne pas léser les candidats qui se sont engagés dans cette voie, cette durée de 2 ans est jugée nécessaire par respect pour les candidats et pour limiter autant que possible les recours. En revanche le M1 en formation initiale n'ouvrira pas à la rentrée. Les débouchés actuels de la formation sont les métiers

de la conception et de l'évaluation de la formation professionnelle (apport de connaissance dans les champs de la sociologie institutionnelle, de l'ergonomie et de la psychologie du travail (analyser l'activité de travail pour y former et pour concevoir des ingénieries de formation). Cette mention a vocation à intégrer pleinement l'ESPE, d'autant plus qu'elle est portée par un enseignant-chercheur de l'UNS. Elle pourra être modifiée à partir de la rentrée 2014 pour proposer, le cas échéant, de nouveaux contenus en articulation avec les parcours de réorientation pour les étudiants non lauréats des concours ainsi que des éléments de culture communs et devenir le socle de la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation.

- **Année transitoire M2**

Pour les étudiants de M2 de la rentrée 2013, des révisions de contenus ont été conduites séparément par les deux universités, mais l'organisation pédagogique adoptée, sous l'impulsion du rectorat, est unifiée et déjà au format de l'alternance qu'auront les masters 2014.

Selon la situation des étudiants ils seront :

- M1 Enseignement validé + admissible => **M2 + contractuels 1/3 temps => public prioritaire**
- M2 Enseignement validé + admissible => **contractuels 1/3 temps**
- M2 autre que enseignement + admissible => **contractuels 1/3 temps**

Ils suivront les formations de M2, amendées par rapport aux maquettes de l'année 2012-2013 pour permettre l'organisation de la formation en alternance, et seront mis en situation de stage prioritairement dans les classes sans examen (3^{ème} et 1^{ère} ou terminale évitées au maximum selon disciplines).

Par ailleurs dès les résultats du concours, les admissibles seront conviés au rectorat pour être pris en charge et informé de leur affectation. Dès le 26 août, il seront accueillis en même temps que les professeurs stagiaires et pris en charge par les formateurs et IPR qui leur délivreront les informations institutionnelles nécessaires. Une première journée de formation commune leur sera délivrée par le rectorat, dont les contenus seront axés sur l'organisation d'une journée de classe, la prise en main de la classe, la gestion des conflits, afin de leur rendre le plus confiants possibles pour leur première journée devant les élèves. Ils suivront ensuite une formation didactique par discipline sur une journée pour l'appropriation des programmes et la première heure de classe. Puis deux jours seront dédiés selon le niveau d'affectation à la construction de séances et de séquences pédagogiques. Lors de la rentrée le stagiaire fera sa première heure de classe accompagné par un professeur et un tuteur universitaire.

Les maquettes adaptées respecteront un cadrage général qui conduit à :

SEMESTRE 3

- **3 ateliers d'analyse de pratiques jusqu'à décembre** : aide, accompagnement sur gestion de la classe, conflits, motivation : 12 étudiants (regroupement des disciplines selon effectifs)
- **4 à 5 (au moins...) ateliers d'analyse didactique** : un enseignant pour 6 à 12 étudiants d'une même discipline.
- **2 visites** : enseignant + 2nd degré/rectorat

SEMESTRE 4

- **1-2 atelier(s) d'analyse de pratiques**
- **3-4 ateliers d'analyse didactique**
- **2 visites** : enseignant + 2nd degré/rectorat

Pour les étudiants non admissibles et ayant réussi leur M1, ils seront autorisés de droit à s'inscrire dans les nouveaux M1 pour préparer au mieux les nouveaux concours. Pour ceux qui le souhaitent, il seront étudiants de M2 dans la même promotion que les admissibles, mais avec des contenus en partie modifiée pour leur permettre d'acquérir les contenus nécessaires à la préparation des nouvelles épreuves. Ils seront en stage de pratique accompagnée uniquement.

- **Autres formations :**

En parallèle des formations de masters, une Licence Professionnelle Assistant Prévention Sécurité sera proposée. Les attendus de cette formation seront conformes au cahier des charges fixé dans la lettre du 8 novembre 2012 adressée à Mme C. Blaya, pour l'université de Nice et dont les diplômés devront être en mesure de :

- contribuer à sensibiliser les élèves au respect de l'autorité, ainsi qu'à l'appropriation des règles de vie collective, de droit et de comportement au sein de l'établissement ;
- contribuer à la prévention des conduites à risques ;
- identifier des signes précurseurs de tension et constituer un appui pour définir des stratégies de prévention des difficultés ;
- contribuer à prévenir et gérer les situations de tension grave dès qu'elles se présentent ; intervenir dans la gestion des conflits entre élèves et contribuer à la résolution des situations de violence avérée ;
- participer aux modalités de prise en charge des élèves très perturbateurs ou ayant fait l'objet de

procédures disciplinaires. L'APS peut être le « référent » du jeune pendant cette période.

3.1.c Rentrée 2014

Les parcours non FDE commenceront à être déclinés à la rentrée 2014 en fonction des priorités qui seront dégagées par le comité de pilotage et les forces en présence. Cinq objectifs ont été identifiés au niveau Master mais il est nécessaire de faire l'inventaire des forces disponibles ainsi que de construire une véritable articulation avec les M1 MEEF - PLC / MEEF - PE, voire de travailler une articulation avec les masters existants.

Parcours Ingénierie Pédagogique Numérique : Ce parcours a pour vocation de former des étudiants à la pratique des TICE accrue, afin d'accompagner dans l'ensemble des structures d'enseignements à la "révolution numérique" attendue par l'état et au delà dans la pratique des TICE dans les formations en entreprise. Ce parcours a vocation à être intégré dans la mention PIF. Ce parcours s'appuie sur les forces du laboratoire commun I3M, des services TICE des universités, du service d'innovation pédagogique de l'UNS, de la MATICE. Il entre en totale cohérence avec la stratégie du Comité Académique du Numérique Educatif. Un partenariat pourra être recherché avec le CIN Saint Mandrier, dont certains formateurs sont expérimentés dans le domaine et dont le site pourrait être un lieu de stage pour quelques étudiants. Ce parcours pourrait être proposé à tout étudiant quelque soit son M1 d'origine mais également suivi en formation continue. La Plateforme technologique Télomedia de l'USTV, permettra d'accompagner la formation en proposant l'apprentissage de la scénarisation de contenus et la réalisation de séquences pédagogiques audio et multimédia.

Parcours Intervention en Milieu Educatif : actuellement offert aux étudiants issus d'un M1 PE, ce parcours a pour objectif de former des étudiants qui sont amenés à travailler sur des domaines (organisations, accompagnement du changement et du développement, conception de projets), des politiques (éducation, santé, environnement, insertion, emploi, sécurité, etc.) et avec des publics (enfants, adolescents, familles, personnes âgées, handicapés, chômeurs, migrants, etc.) très variés. Ce parcours pourrait être déployé également en formation continue. Ce parcours, existant sur Toulon-La Seyne a vocation à être intégré dans la mention Encadrement Educatif. Il est construit en partenariat avec les collectivités territoriales pour l'accueil en stage. Il pourrait être déployé également sur Nice, sous réserve d'un partenariat également établi. Deux colorations "musique" pourraient être construites, (Formation en pédagogie de la musique à l'école, et pédagogie instrumentale et formation musicale, afin d'alimenter d'une part les interventions scolaires et périscolaires et de faire un enjeu de la pratique culturelle dès le plus jeune âge, et d'autre part, accompagner à la pédagogie les intervenants des conservatoires, pour lesquels une partie des enseignants pourrait être totalement prise en charge par les CNRR ainsi qu'un stage en responsabilité réalisé dans les CNRR. Ce dernier parcours pourrait selon la déclinaison ultérieure, intégrer la mention MEEF PIF. Une autre coloration pourrait être construite davantage axée sur la formation des séniors, répondant au besoin relevé au plan national, mais dont localement les enjeux sont importants vu la sociologie d'une partie des deux départements.

Parcours Formation de formateurs qui pourrait être la base du MEEF - PIF en 2 ans par transformation du master Ingénierie de la Formation actuel (évoqué en 3.1.b), et dont chaque parcours FDE pourrait se prévaloir sans réelle difficulté. Il pourrait être également destiné à former les formateurs "éducation nationale" du second degré, si un nouveau statut faisant le pendant aux PEMF pour les personnels du second degré est définitivement proposé.

Parcours recherche : afin d'alimenter la recherche de l'ESPE, ce parcours pourra être proposé aux étudiants ayant la volonté de continuer leur étude en doctorat. Ainsi ces masters auront une double vocation, telle que prévue par le décret de 2002, de conduire les étudiants à un débouché professionnel à bac +5 mais de leur faciliter la poursuite d'étude à bac +8. Ce parcours pourra être inscrit dans les mentions MEEF - PE et MEEF - PLC, certains enseignements pouvant être mutualisés entre les deux mentions d'une part et entre les parcours FDE et Recherche de chaque mention d'autre part. Le parcours sera construit sur le principe de l'alternance en laboratoire, et articulera le bloc recherche/mise en situation professionnelle à l'instar des masters MEEF professionnels.

3.1.d Rentrée 2015

A partir de la rentrée 2015, l'ESPE contribuera à la construction d'une formation de licence en Sciences de l'éducation. Le L1 pourra être construit sur la base d'un portail en SHS, puis une L2 Sciences de l'éducation dont les poursuites seront soit la LP APS, soit l'un des deux parcours de L3 Professeur des Ecoles, ou Education Spécialisée. Il s'agit d'offrir des parcours différenciés à des étudiants provenant de diverses filières générales, technologiques, ou professionnelles et de former à la fois des enseignants, différents personnels éducatifs, de la prévention de la violence en milieu scolaire, de l'intervention sociale et de la médiation tant dans le milieu de l'Education nationale que dans le cadre de la politique de la Ville, par exemple.

La licence Sciences de l'éducation aura pour objectif d'apporter les fondements théoriques en SHS et des compétences dans les domaines plus spécifiques de l'enseignement, l'éducation, de la médiation et de la formation, l'initiation aux

cultures professionnelles, la formation professionnelle, l'articulation entre savoirs et savoir-faire. Elle vise l'acquisition des connaissances et compétences afin de pouvoir préparer les concours de la fonction publique et d'intégrer le milieu professionnel socio-éducatif. La filière proposera en L1 et L2 une formation principalement structurée en sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, communication, informatique, initiation à la recherche). Elle permettra l'acquisition de compétences transversales en langues, en technologies de l'information et de la communication, en maîtrise de l'oral et de l'écrit ainsi que l'élaboration d'un projet professionnel qui se concrétise en troisième année par le choix d'une filière spécifique ouvrant soit sur un parcours professionnel en fin de licence, soit sur une poursuite d'études en master.

3.1.e Dispositifs de VAE

Des dispositifs VAE seront mis en œuvre dans toutes les formations FDE et autre que FDE permettant à des professionnels de l'enseignement, l'éducation et la formation de faire reconnaître leurs compétences professionnelles. D'une manière générale on peut présager que la majeure partie des UE à acquérir seront celles relatives au bloc et compétences recherche. La validation du master nécessitera de soutenir un mémoire à dimension recherche. L'un des enjeux identifiés est l'obtention d'un master, pour les PRAG du secondaire et du supérieur, afin de leur permettre d'accéder à des activités de recherche au sein de la structure fédérative de l'ESPE. L'augmentation du vivier des enseignants chercheurs dans les 2 universités et plus particulièrement sur Toulon est recherché. Cet objectif participe à l'évolution de carrière des personnels des établissements partenaires, afin de leur permettre de s'inscrire et de passer leur doctorat dans de bonnes conditions, et contribuera également à renforcer la place de la pédagogie dans l'enseignement supérieur. Cette mise en œuvre permettra aussi d'augmenter le vivier tuteurs de stage (universitaire et professionnels de terrain) ayant une valence recherche significative.

Dans ce cadre de la VAE, le rectorat, par l'intermédiaire de sa bonne connaissance des activités des personnels sur le terrain et des formations de masters MEEF, puisqu'il en est partie prenante, pourra largement contribuer à l'accompagnement des enseignants en poste pour l'élaboration de leur dossier de validation.

Pour des personnels souhaitant obtenir le grade de master sans perspective de reprise d'étude, le rectorat pourrait être prescripteur pour que les personnels d'enseignement et d'éducation suivent une ou plusieurs UE des masters proposés, en tant que formation continue, ce qui donnerait l'obtention du master MEEF correspondant.

3.1.f Modalités de mise en œuvre / maquette / grands principes

L'élaboration des maquettes pédagogiques a été conduite sous l'impulsion d'un groupe de travail académique transversal représentant les différentes disciplines, dont la mission était de converger vers des visions communes et partagées sur les grands enjeux des formations (place des stages, place de la recherche, articulation disciplinaire/didactique) ainsi que sur la proposition d'une maquette générique. Les conclusions de ce groupe académique transversal ont été transmises aux équipes pédagogiques mixtes pour la construction des contenus. D'autres groupes mixtes ont contribué à la réflexion notamment sur les TICE et sur le contexte d'exercice du métier.

Les maquettes des formations sont donc identiques dans les deux universités lorsque les parcours existent sur les deux sites.

Deux catégories de master ont été identifiées, chacune donnant lieu à un volume horaire étudiant minimal et maximal fixé par les CEVU, entériné par le groupe de pilotage académique, ceci afin de garantir un socle de formation suffisant tout en permettant aux étudiants de préparer les épreuves de concours et d'être opérationnels lors de la deuxième année en alternance.

Catégorie 1: formations dont l'articulation avec la licence se fait de manière continue et évidente : lorsqu'il existe naturellement une licence dans la discipline du concours (Lettres, Langues vivantes, Histoire-Géographie, Musique, Philosophie, Maths)- Volume étudiant de 650h à 750h

Catégorie 2 : formations dont l'articulation avec licence est plus complexe - Volume étudiant de 750h à 850h - regroupant alors différents cas de figure :

- en continuité évidente avec plusieurs mentions de licence (ex physique-chimie / licence Physique et licence Chimie, SVT / licence SV ou ST; économie-gestion)
- en continuité avec une mention de licence mais pluridisciplinaire (ex master EPS / Licence STAPS)
- sans continuité « naturelle » (ex master PE / licence X, PLC Doc / licence X, master CPE / licence X, master technologie / licence X)

Les volumes par bloc de compétences sont les suivants :

Schéma 1 650-750	Disciplinaire	Didactique	Recherche*	LV** et Tice	Stage (accompagnement)	Contexte
Master 1	170-240	80-112	20	LV = 36 Tice = 18	30	50
Master 2	30	70	30	LV = 12 Tice = 12	40	50

Schéma 2 750-850	Disciplinaire	Didactique	Recherche*	LV et Tice	Stage (accompagnement)	Contexte***
Master 1	235-300	110-145	20	LV = 36 Tice = 18	30	50
Master 2	30	70	30	LV = 12 Tice = 12	40	50

*la formation permet d'acquérir des dispositions à la méthodologie de la recherche.

Pour le premier degré, l'activité sera en lien avec l'un des domaines disciplinaires et permettra l'acquisition au delà du domaine disciplinaire, de compétences en lien avec les métiers de l'éducation et de la formation auprès des jeunes enfants.

Pour le second degré, elle pourra reposer sur des Travaux d'Etudes et de Recherche adaptés aux objectifs professionnels ou intégrer une recherche en didactique de la discipline concernée.

**Les parcours de langues vivantes, sont construits à partir d'un référentiel de compétences n'incluant pas de formation supplémentaire à la maîtrise d'une autre LV. Dans le cadre des axes stratégiques inscrits pour l'ESPE dans le dossier d'accréditation, il est proposé que ces formations développent une compétence particulière qui est celle de l'ingénierie pédagogique numériques spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes

*** le socle commun "contexte d'exercice du métier" sera dispersé dans les UE disciplinaires pour la formation de CPE et sera enrichi de contenus plus développés spécifiques à la formation.

Les recommandations formulées par le groupe académique, sont que chaque UE sera, autant que possible, thématique et devra faire apparaître la double compétence disciplinaire et didactique, avec des volumes respectifs permettant de conserver l'équilibre des blocs de compétences des deux années de master.

A partir du cadrage général voté dans les conseils, deux propositions de maquette type ont été faites, et sont présentées en annexe 4 avec un tronc commun unique décrit en annexe 5. Les maquettes des parcours proposés par l'ESPE sont présentées en annexe 6 agrémentées des commentaires du CEVU de l'USTV du 27 juin en annexe 7

3.1.g La culture commune :

La culture commune passe non seulement par le contenu du tronc commun correspondant au bloc 4, mais également par des mises en situations qui permet aux étudiants d'acquérir le sens de sa future position dans la "chaîne de l'enseignement" mais également la compétence à travailler dans la collégialité et connaissant le système éducatif en amont ou en aval de son intervention.

Ainsi qu'il était précisé dans le dossier en page 8, des séminaires communs seront proposés à tous les étudiants de l'ESPE mais plus largement à la communauté éducative.

Par ailleurs, d'autres formes de travail collaboratif concourant à la construction d'une culture commune sont réfléchis tels des projets transversaux inter-cycles ou inter-disciplines, des jeux de rôles ou des forums collaboratifs accessibles à

tous, préparant par ailleurs les étudiants à l'exercice de leurs missions ultérieures.

Enfin, les universités étant en refonte complète de leur site internet, ont créé pour faire face à l'urgence une page internet "ESPE" permettant de donner les informations sur le recrutement, puis progressivement les informations de rentrées. Un site dédié sera ultérieurement mis en ligne.

3.1.h Le contenu du tronc commun

Concernant le bloc 4, un travail de groupe a conduit à la rédaction du contenu sur l'ensemble des deux années de master. Seul la mention CPE dérogera à cette architecture, en raison de sa spécificité. Les enseignements du bloc 4 « Contexte d'exercice du métier » interviennent pendant les quatre semestres du Master MEEF. Les thèmes traités sont ceux qui apparaissent dans les textes de référence:

- « Cadre national des formations liées aux métiers du professorat du premier et du second degré et de l'éducation » (janvier 2013),
- Les propositions du CSM, « Réflexion sur la définition des 5 blocs de compétences » (janvier 2013)
- Les textes définissant les nouveaux concours

Semestre 1

Les enseignements du premier semestre doivent sensibiliser les étudiants à certaines problématiques (transmission des valeurs de la République, diversité des élèves, les situations de handicap, etc.) et commencer à leur faire acquérir les compétences nécessaires pour faire face à ces situations dans le cadre de la pratique professionnelle. Ces enseignements seront repris en M2 de manière plus pratique mais ils commencent en M1 afin de préparer le stage filé qui commence dès le début de M2.

Semestre 2

Les enseignements du deuxième semestre sont consacrés à la connaissance du système éducatif. Ils doivent permettre aux étudiants de comprendre le fonctionnement du service public dans lequel les fonctionnaires stagiaires vont travailler en M2. Par ailleurs, ces éléments pouvant être mobilisés lors des épreuves orales des concours de recrutement, il est pertinent de les placer à proximité de ces épreuves (fin d'année de M1).

Semestre 3

Le troisième semestre est organisé dans le but de suivre l'évolution des préoccupations des professeurs entrant dans le métier : gérer et organiser sa classe, motiver ses élèves, et enfin les faire progresser. Il s'agira donc d'accompagner les étudiants qui prennent leur classe en tant que professeur stagiaire et d'utiliser cette nouvelle expérience professionnelle pour traiter les thèmes prévus lors de ce semestre. Un enseignement spécifique portant sur les relations avec les parents est également prévu, qui prendra tout son sens dans le cadre de la pratique professionnelle des fonctionnaires stagiaires.

Semestre 4

Les enseignements du dernier semestre reprennent des enseignements du semestre 1 du M1. A la lumière de l'expérience acquise lors de leur stage filé, les étudiants pourront aborder ces enseignements avec des questions et situations réelles de façon à compléter leur formation dans ces domaines. Par ailleurs, un enseignement sur les enjeux et les débats de l'Éducation Nationale est prévu pour clore cette formation. Il doit permettre aux étudiants, à partir de leurs connaissances et de leurs expériences, de construire progressivement une réflexion structurée sur l'Éducation Nationale dans ses différents aspects (sociaux, philosophiques, etc.).

3.1.i Modalités de mise en œuvre / stages et alternance / grands principes

En première année de master, les étudiants auront 2 séquences de stage de 2 semaines réparties sauf modalités particulières liées à l'exigence de la discipline (EPS) ou à la maîtrise de connaissance et compétences pluridisciplinaires pour l'enseignant du 1^{er} degré. Dans ces deux cas, un stage de 3 semaines en semestre 1 puis un stage de deux semaines en semestre 2 (EPS) ou une formation filé 4 jours sur 2 semaines (PE) seront proposés. Les stages de M1 devront permettre aux étudiants d'observer les pratiques des enseignants, le fonctionnement de l'établissement (1/2j par exemple d'observation du métier de CPE pour les étudiants préparant un concours PLC) et de se confronter progressivement à une prise en charge de la classe. Ces stages au cours du master 1 viseront à rendre l'étudiant autonome dans l'élaboration de séquences d'enseignement de façon à lui permettre la prise en charge d'une classe en responsabilité en deuxième année de master.

En deuxième année, l'alternance est organisée conjointement avec l'académie afin de permettre à la fois le

regroupement dans les universités pour assurer les formations transversales et communes à toutes les formations, et pour tenir compte de l'organisation dans les établissements d'accueil, conjointement avec l'organisation de la formation des professeurs stagiaires.

Pour le second degré :

- Formation scientifique : mise en stage les mardi matin, jeudi après midi et vendredi matin
- Formation humaniste : mise en stage les lundi matin, mardi après midi et jeudi matin
- Formation CPE / Doc : mise en stage les jeudi après midi et vendredi toute la journée

Pour le premier degré :

- 2 jours dans le 1er degré complété par stage massé en "responsabilité"

3.1.j Proposition de progression entre M1 et M2 MEEF et Mention PIF

Progression

Le résumé des possibles est présenté ci dessous. De nombreuses hypothèses ont été étudiées pour les étudiants n'ayant pas réussi le concours. Elles conduisent à des situations lourdes à gérer pour l'étudiant et sans véritable solution de financement pour les universités.

- M1 validé et concours obtenu : M2 parcours Formation des Enseignants
- M1 non validé et concours obtenu : redoublement de droit, l'étudiant gardant le bénéfice du concours pendant 1 an
- M1 non validé et concours non obtenu : redoublement possible après analyse de la pertinence du projet professionnel de l'étudiant. L'analyse sera pour partie conduite par les 2 tuteurs de stage de l'étudiant et si nécessaire un accompagnement spécifique par les BAIP sera mis en œuvre.
- M1 validé et concours non obtenu : Les solutions d'accueil en M2 avec des modules de M1 ou leur équivalent en substitution de modules de M2, ne nous semblent pas acceptables pour délivrer le diplôme de master. Dans ce cas, l'étudiant serait amené à faire une 3ème année, pour acquérir les UE de M2 non acquis, afin d'obtenir son master et pouvoir espérer la titularisation. Différentes possibilités sont envisagées en attente d'une précision des ministères, notamment sur les modalités d'accueil en établissement des étudiants dans cette situation. Ceci pourra se faire sur la base d'un accompagnement individualisé après les résultats d'admissibilité et d'admission, sous la forme d'un entretien entre l'étudiant et ses deux tuteurs, ainsi qu'après un bilan de projet professionnel réalisé au sein des BAIP:
 - parcours FDE non Fonctionnaire Stagiaire : L'accès à ce parcours ne serait dans tous les cas autorisé qu'après signature d'une convention de stage en établissement public, privé ou autre structure. Seul un stage en établissement public encadré par une convention rectorat pourrait être validé par l'employeur dans le cas d'une évaluation pour titularisation à l'issue de ce M2 si l'étudiant réussit le concours en fin de M2. Une adaptation pourrait être envisagée selon la situation de l'étudiant admissible ou non admissible.
 - Concernant les étudiants présentant les concours second degré, leur nombre est aujourd'hui suffisamment faibles pour que les étudiants soient accueillis dans un DU, au tarif d'inscription Master, et mis en classe avec les étudiants de M1, pour reprendre des contenus non complètement acquis.
 - Concernant les étudiants présentant les concours du premier degré, leur nombre ne permet pas d'adopter la même position. Cependant il existe aujourd'hui une "préparation concours" à distance qui pourrait servir d'appui pour accompagner les étudiants dans cette situation. Les modalités sont à revoir pour tenir compte des acquis pendant le M1, des possibilités pour mettre en stage si besoin ces étudiants.
 - autre parcours si le projet professionnel a évolué; le parcours IME est ouvert uniquement aux titulaires du M1 MEEF PE, les parcours de la mention MEEF PIF : formateur, parcours ingénierie pédagogique numérique, mais avec des difficultés à envisager

Positionnement de la mention PIF

La Mention PIF est entre autres destinée à accueillir les autres parcours de formation qu'à visée Education Nationale. Construire un M1 + M2 avec métiers dédiés tels que nous l'avons pour le moment envisagé, éventuellement avec plusieurs parcours du type, nécessite une année de conception pédagogique afin de prendre

en compte l'ensemble des paramètres, pour construire un M1 commun qui ait un sens, et une architecture non artificielle intégrant les différents parcours de M2. C'est seulement à l'issue de cette phase que nous serons en capacité de projeter correctement les parcours de réorientation.

Nous avons initialement envisagé que des parcours de réorientation à l'intérieur des mentions que nous avons identifiées MEEF PE, MEEF PLC, puissent s'orienter sur ce type de parcours. Mais la mise en place d'une mention séparée suppose, l'existence d'un M1, dont a minima l'équivalent du Bloc 1 disciplinaire serait différent des autres mentions de masters. Comment dans ce cas, envisager la réorientation d'un étudiant issu d'un M1 PLC par ex, vers un M2 PIF, sachant que le bloc 1 en M1 fait environ 30 ECTS ? On admettrait donc que ces 30 ECTS ne sont pas absolument nécessaire pour passer en M2 au sein de la même ESPE ? Faut il envisager dans ce cas qu'un étudiant en réorientation devra suivre son M2 + l'équivalent du bloc 1 pour se voir délivrer le diplôme si l'on veut qu'il soit professionnellement opérationnel ? Dans ce cas, on se retrouve dans une situation très lourde pour l'étudiant s'il doit cumuler sur un an la totalité des acquisitions, soit il doit allonger son cycle d'étude d'un an. Aucune des deux situations n'est satisfaisante.

3.1.k Echanges internationaux

Pour tous les étudiants ayant déjà validé un M1 mais pas le concours ou souhaitant compléter leur formation par une expérience à l'étranger, un dispositif d'assistants Comenius sera proposé pour une durée d'un an ou 6 mois selon les étudiants. Pour les étudiants en cours de cursus universitaire en M1, une validation par équivalence du semestre pourra être envisagée. L'assistant devra en outre, à la fin de son séjour, fournir un rapport de ses activités (ce qui servira de support d'évaluation lorsque cela est nécessaire).

L'objectif de ce dispositif est, pour les futurs enseignants, de faire classe dans d'autres pays européens, quelle que soit la discipline (programme non réservé à l'enseignement des langues). Les assistants sont des personnes ressources en matière d'enseignement et d'activités scolaires et sont intégrés à la vie de l'établissement.

L'assistant peut s'investir de la façon suivante :

- Enseignement de la discipline à laquelle il souhaite se consacrer
- Enseignement des langues vivantes qu'il maîtrise
- Enseignement de sa langue et de sa culture d'origine
- Développement de projets eTwinning ou de partenariats scolaires Comenius

L'intérêt de ce type de projet est que les assistants sont complètement intégrés à la vie de l'établissement. Ils peuvent intervenir dans plusieurs établissements, diversifier leur travail ou suivre des élèves à besoins spécifiques dans certaines écoles voisines (ce qui est non négligeable du point de vue de la formation générale des enseignants et fort intéressant pour les masters non FDE à dimension éducative). Ils ne doivent pas cependant, travailler dans plus de 3 établissements durant leur période d'assistantat. Dans chacun des établissements, ils bénéficient d'un accompagnement de la part de l'équipe éducative et d'une personne tutrice en particulier.

3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

Continuum à partir des formations existantes

Un rapide état des lieux montre que les deux universités ont actuellement des points de convergence et des points divergents sur leur fonctionnement en licence :

- Les licences Staps Education Motricité pour lesquelles les objectifs sont référencés dans la fiche RNCP nationale et au sein desquelles peuvent exister des parcours 1er et 2nd degré.
- Autres licences avec des parcours plus ou moins bien identifiés et non homogènes sur les 2 universités, voire même au sein de la même université
- Existence sur l'UNS, d'UE libre (20h), ne proposant pas nécessairement de sensibilisation aux métiers de l'enseignement
- Existence sur l'USTV, dans certaines licences "d'ECUE Compétences" (12h), ne proposant pas de sensibilisation aux métiers de l'enseignement.

L'ensemble des propositions seront mises en place lorsque les universités auront connaissance du calendrier de mise en œuvre lié à la simplification des mentions de licence. En effet, lors de la restructuration, il sera plus facile de proposer simultanément l'introduction des parcours préparatoires tels que décrits ci-dessous. Dans l'attente, elles

mettront en œuvre de manière séparée des modules (UE Libre ou autre modèle) permettant de couvrir tout ou partie des enseignements proposés.

En licence, les objectifs des parcours seraient :

- d'instaurer un véritable continuum de formation professionnelle entre la licence et le master. Au niveau disciplinaire, ce continuum existe pour les PLC au niveau disciplinaire alors qu'il n'y a aucune continuité pour les PE. Cette absence de continuum pour un métier pluridisciplinaire est, à l'heure actuelle, une difficulté essentielle. Les étudiants issus de toutes les licences accèdent en master MEEF PE et redécouvrent certaines disciplines après trois ans de rupture. Le dispositif proposé ci-dessous ne répondrait pas intégralement à ce problème mais permettrait de pallier, en partie, à des difficultés d'orientation qui peuvent être constatées actuellement avec des abandons trop tardifs en cours de M1. Seule une licence spécifique (cf proposition de Licence Sciences de l'Education au § 3.1.a) répondant à la pluridisciplinarité du métier de professeurs des écoles permettrait de répondre intégralement aux difficultés disciplinaires des étudiants.
- d'attirer les étudiants de toutes licences vers des métiers de l'enseignement ;
- d'aider les étudiants à préciser leur projet professionnel en évitant les réorientations tardives entre 2nd et 1er degré ou les abandons du master après la découverte du milieu professionnel;
- d'alléger le contenu du master 1 et/ou d'apporter des contenus non déclinables en M1 en raison de la lourdeur du programme.

Les modules de licence proposés visent à :

- appréhender le milieu scolaire dans ses objectifs, sa diversité et l'approche des métiers par des stages dans au moins 2 niveaux scolaires (école/collège-lycée)
- découvrir le métier dans son contexte historique, sociologique, philosophique, psychologique.

Des modules de 20h seront organisés depuis le semestre 2 de L1 de façon à aider l'étudiant à préciser progressivement son projet professionnel. Prévoir la constitution d'un portfolio sur le cursus dès L1 précisant les modules suivis, les compétences acquises et les évaluations de l'étudiant (idem pour EAP).

LICENCE 1 (semestre 1 ou 2) : Constituer un dossier sur le métier d'enseignant, d'éducateur ou de formateur.

Enseignement sur :

- aspects institutionnels du métier d'enseignant, d'éducateur ou formateur
- histoire de ces métiers
- interview auprès d'un professionnel de ces métiers
- motivation pour l'un de ces métiers
- constitution d'un portfolio de compétences

LICENCE 2 :

Semestre 3 : Objectif : Culture en éducation

- Sociologie de l'éducation (10h)
- Psychologie de l'enfant (10h) OU de l'adolescent (10h)

Semestre 4 : Objectif = Précision du projet professionnel

- Stage observation 1er degré + 2nd degré (8 demi-journées) avec 10h accompagnement sur méthodologie d'observation (4h avant stage – 2h durant stage – 4h après stage). OU Stage observation animation jeunes enfants et adolescent (2 lieux de stage visant un public particulier)
- Approche historique du système et de l'éducation (10h)

LICENCE 3 : Objectif : Entrer dans le métier, devenir enseignant

Semestre 5 :

Projet 1er degré : Observer la polyvalence et concevoir une séance

- Observation des pratiques enseignantes : prise en main de la classe / présentation du travail aux élèves : 10h accompagnement avec utilisation de vidéos.
- Concevoir, construire, conduire et analyser une séquence d'apprentissage (stage ½ journée sur 4 semaines) (10h). Prise en main d'un atelier dans une classe.
- module maternelle ou cycle 2 ou 3

Projet 2nd degré : Prendre conscience d'une discipline et concevoir une séance

- Introduction à la didactique des disciplines : concevoir, construire, enseigner et analyser une séquence d'apprentissage (stage ½ journée sur 4 semaines) (20h)

Semestre 6 : Préparation au concours

Si projet professionnel 1er degré confirmé :

- Module de consolidation en français ou maths (20h) selon la licence d'origine de l'étudiant.

Si projet professionnel 2nd degré confirmé :

- Module de préparation au concours envisagé (20h)

3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique au sein du cycle L, suivi de l'activité au sein des EPLE³, suivi du dispositif...

3.3.a Missions

Les missions des EAP sont proposées sur la base d'une progression selon leur niveau d'études L2, L3, M1. Elles se déclinent en 4 missions : S'informer et se situer dans l'établissement, Assurer des activités péri-éducatives, Effectuer un accompagnement pédagogique d'aide aux devoirs, Concevoir et animer tout ou partie de séquences pédagogiques. Un vadémécum a été rédigé à l'attention des établissements afin de cadrer les missions, mais aussi de faire prendre conscience de la nécessaire conciliation pour l'étudiant de mener à bien ses études et de remplir ses missions dans l'établissement.

La prise en compte des actions conduites par les EAP en établissement n'est pas à ce jour homogène dans les deux universités. Il existe des UE Libre à l'UNS qui permettent une reconnaissance par des ECTS. A l'USTV ce dispositif n'existe pas. Deux conceptions sont mises en avant qu'il faudra faire converger en parallèle de la mise en place des parcours de licence. La reconnaissance des expériences acquises par les EAP, sera envisagée pour valider directement les UE de stages du master 1.

3.3.b Modalités de tutorat

Tutorat en établissement

Il est assuré par un enseignant volontaire.

Le tuteur de l'EAP est désigné par le chef d'établissement à partir d'un vivier de professeurs proposés par les corps d'inspection. Il peut avoir en charge un ou plusieurs EAP.

Le tuteur est le référent de l'EAP. Le tuteur suit et accompagne l'étudiant dans sa formation progressive au métier. Il organise son parcours au sein de l'établissement en le rapprochant des ressources pédagogiques les plus adaptées aux missions confiées. Il participe en relation avec l'université à l'évaluation de l'étudiant pour la partie liée au stage en situation de son cursus universitaire. Cette évaluation s'appuiera sur un rapport.

Tutorat en université

Différentes pistes sont envisagées :

- passage par BAIP ou dispositif équivalent (Portefeuille d'Expérience et de Compétences) pour accompagner l'explicitation des acquis de l'étudiant au travers de son expérience EAP.
- suivi en groupes d'étudiants par un enseignant de ESPE pour échanger sur les pratiques, difficultés,

³ Etablissement public local d'enseignement

encourager à poursuivre si difficultés, etc.... Les réunions de suivi de groupes pourraient être à raison de 3 par an, au rythme des trimestres de l'établissement d'accueil.

- suivi en groupe disciplinaire par un enseignant de la filière pour s'assurer de sa réussite à l'année, faire le point (rôle d'enseignant référent).
- validation par une UELibre ou substitution d'une UE existante (voir proposition parcours Licence)

3.3.c Suivi du dispositif - Pistes à envisager

Il pourrait être nécessaire de prévoir une réunion entre les tuteurs universitaires et les tuteurs en établissement afin de procéder à l'aménagement des missions des EAP, d'échanger sur les difficultés rencontrées, de sensibiliser à la nécessaire réussite simultanée des études et la bonne conduite dans la mission qu'ils remplissent, et proposer des conclusions à la commission académique de recrutement.

La commission académique de recrutement doit aussi être un organe de suivi et d'évaluation du dispositif, notamment concernant : la pérennité des contrats sur 2 ou 3 ans, la détection / sélection des étudiants compte tenu de leur poursuite d'étude effective dans les masters MEEF.

3.3.d Modalités d'informations, de sensibilisation et de sélection :

L'appel à candidature des EAP de la 1ère vague (décembre 2012), a été conduit par le rectorat et relayé par les DEVE des 2 universités auprès de l'ensemble des étudiants par différentes voies : mails directs aux étudiants, mails aux secrétariats pédagogiques et aux enseignants responsables de filières, sites internet,... A la suite de cette première vague de 40 EAP, une deuxième vague a été lancée sur les mêmes principes.

Une commission académique de sélection a été constituée. Pilotée par Mme le Recteur cette commission comprend des représentants des deux universités, des représentants d'établissements publics, privés et du ministère de l'agriculture, ainsi des personnels qualifiés du rectorat. (annexe 8)

Afin d'établir un processus de sélection des étudiants pérenne la commission a mis en place une grille de critères explicites permettant procéder à un classement des dossiers reçus :

- des points liés aux priorités académiques en matière de disciplines :
- des points liés au niveaux afin de prioriser les L2, L3, puis M1
- des points de parcours favorisant les étudiants ayant bien réussi leur année antérieure
- des points favorisant les étudiants issus de zones d'éducation prioritaire
- des points affectés sur la base de la lettre de motivation et CV

Sur la base de ces critères, les candidats provenant des deux universités sont traités séparément, afin que les classements de parcours n'interfèrent pas. Cette proposition de critère pourra le cas échéant être amendée au fil du temps si la commission y perçoit des biais.

Concernant les dispositifs mis en œuvre pour les recrutements à venir :

- candidature allégée pour les étudiants ayant déjà obtenu un contrat : vérification simple des conditions (être étudiants, être boursier, avoir moins de 25 ans à la date d'embauche). Les étudiants n'auront pas à candidater de nouveau.
- sensibilisation des étudiants de L1 et L2 au moment des examens de fin d'année universitaire dans les disciplines prioritaires, par l'ensemble des moyens disponibles
- une deuxième vague de sensibilisation sera faite à la rentrée universitaire sur tous les étudiants pouvant candidater

3.3.e Autres dispositifs de sensibilisation aux métiers de l'enseignement : Cordées de la réussite

Afin de contribuer à la promotion de l'ambition sociale, et de répondre aux enjeux de diversification des catégories socioprofessionnelles des futurs enseignants, les établissements supérieures de l'ESPE rechercheront à mettre en place de cordées de la réussite autour des métiers de l'enseignement dont l'idée emblématique pourrait être "la chaîne du

tutorat" avec des établissements répartis sur le territoire académique. Cette thématique permettrait de mettre en œuvre les valeurs de partage de connaissance et de bienveillance auprès des plus jeunes : Etudiants étant tuteurs des lycéens, lycéens étant tuteurs des collégiens. La première cordée pourrait être mise en place pour la rentrée 2014 avec la cité scolaire de Lorgues.

3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD)

La formation continue est actuellement construite par l'académie et les universitaires participent lorsque nécessaire sur la base des priorités nationales du Plan Académique de Formation. A partir de la rentrée 2013, l'ESPE contribuera au moins à la même hauteur aux actions de formation. Un renforcement est envisagé de formation en Langues Vivantes pour les professeurs des écoles. Une montée en puissance de la participation de l'ESPE sera opérée à partir de 2014. L'ESPE sera associée à la conception et à la mise en œuvre du PAF dans la définition des contenus et des objectifs à atteindre. Il existe actuellement une convention tripartite révisée chaque année qui sera prolongée dans les années à venir. Concernant la formation spécialisée CAPASH 2CASH, l'ESPE sera particulièrement sollicitée pour la mise en œuvre de ces formations.

Dans le cadre du continuum de formation dont les objectifs sont exposés dans le premier paragraphe du point 3, des contenus privilégiés de formation seront construits par l'ESPE pour répondre aux problématiques des 3 premières années de titularisation. A ce stade, les contenus de formation ne sont pas élaborés, et feront l'objet d'un travail pendant l'année 2013-2014. Il est envisagé que la durée des formations soit de 10 jours pour la première année de titularisation, de 8 jours la deuxième année, et de 5 jours la 3ème année. Ces formations seront conduites pour moitié par des universitaires et pour moitié par des professionnels de terrain.

Concernant l'évolution professionnelle proposée aux PRAG en vue de poursuivre en le doctorat, une proposition a été faite au paragraphe 3.1, dans le cadre du parcours recherche élaboré dans les masters

Concernant la formation initiale et continue des enseignants du supérieur, le travail de réflexion n'a pas pu être conduit dans le temps imparti. Les écoles doctorales devraient être consultées notamment pour l'accompagner des doctorants ayant un contrat d'enseignement, ainsi que les services RH des deux universités. Ce sont ces derniers qui construisent le catalogue de formation continue pour l'ensemble des personnels et aujourd'hui les formations en lien avec la pédagogie sont peu présentes. L'ESPE sera considérée fort probablement en tant que "prestataire" de formation pour les DRH qui garderont la main sur la construction de l'offre de formation continue des enseignants du supérieur.

3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

L'offre de formation "FDE", est réécrite à partir de l'existant, et propose :

- une répartition des formations sur le territoire de l'ESPE en fonction des besoins réellement attendus en matière FDE disciplinaires et compte tenu des forces d'enseignement en présence,
- l'intégration de parcours "Autres Métiers" dans la nouvelle mention Pratiques et Ingénierie de Formation

Il reste néanmoins à consolider cette offre par une étude plus approfondie

- de répartition des "disciplines rares" sur le territoire national et des disciplines à faible effectif sur le plan régional
- des moyens ou de la capacité de l'ESPE à porter les différents projets, qu'il s'agisse de localisation ou de ressources humaines, en particulier les parcours non FDE

L'offre de formation s'insère localement dans l'offre académique selon la répartition proposée dans les tableaux ci après. Le premier présente l'offre FDE dans l'ensemble des formations Licence et Master dans les grandes disciplines relevant des parcours FDE. Le second présente l'offre complète de la future ESPE, incluant les effectifs et la répartition

géographique permettant de couvrir le territoire académique, ainsi que l'échéancier d'ouverture. Tous les parcours sont ouverts sur Nice sauf Sciences Industrielles et CPE marqués par **; les parcours marqués par * sont ouverts sur les 2 sites.

Le positionnement de l'offre de formation sur le site de Draguignan résulte d'une volonté des partenaires à couvrir au plus près des besoins le territoire académique en matière de formations des enseignants, en particulier le Professorat des écoles, pour lequel les lieux de stage ne peuvent se restreindre à l'agglomération de Toulon Provence Méditerranée. La volonté de l'ESPE de proposer aux étudiants des conditions correctes leur permettant à la fois de suivre leur formation et d'exercer en établissement lors de leur année d'alternance, conduit les partenaires à maintenir cette formation sur ce site. Par ailleurs, l'université de Toulon est déjà présente sur ce territoire avec un cycle Licence - Master en Droit et un département GEA, et l'université de Nice pour sa part est présente par l'implantation d'un centre IUFM. Une recherche d'optimisation des locaux est à étudier et reste conditionnée à la capacité qu'auront les deux universités, d'une part à convaincre les collectivités territoriales, notamment le CG83 et la communauté d'agglomération dracénoise, à soutenir financièrement les installations et d'autre part à mobiliser leurs équipes déjà pour partie implantées dans cette zone géographique. L'éventail de cette offre pourra être amendé, selon les résultats des différentes études qui seront conduites dans le sens précédemment évoqué.

D'une manière générale, l'ESPE doit couvrir le territoire en tant que lieu de formation des futurs enseignants. Les 2 sites de formations sont distants de 150km. Les berceaux de stage au niveau académique sont répartis dans les deux départements. Le maintien des différents parcours sur les 2 sites permet d'irriguer les établissements de jeunes en formation, induisant un apport de connaissance, une dynamisation des équipes pédagogiques accueillant les stagiaires; la rencontre avec les universitaires qui assure une meilleure compréhension des modifications dans les formations universitaires.

- Concernant plus particulièrement le master MEEF PE : les effectifs sont particulièrement conséquents et les berceaux de stage répartis sur la totalité du territoire.
- Lettres, Maths, Anglais : ce sont dans l'académie les disciplines prioritaires en matière d'EAP d'une part et au niveau national pour les futurs enseignants d'autre part. Les effectifs équivalents sur les 2 sites depuis la mastérisation et les équipes de formation réparties de manière tout à fait équilibrées dans les deux universités.
- Espagnol : Les effectifs sont équivalents sur les 2 sites depuis la mastérisation et les équipes de formation réparties de manière tout à fait équilibrées dans les deux universités effectifs équivalents sur les 2 sites. Par ailleurs la demande dans les établissements dans cette discipline augmente dans notre académie
- EPS : les effectifs de licence sont très conséquents et les deux universités sont soucieuses de travailler dans les années à venir à l'équilibre territoriale dans les disciplines sportives proposées. Ce parcours permettrait de se construire dans la continuité de l'offre de formation licence.

Quelques formations méritent une attention particulière compte tenu de leurs faibles effectifs actuels. Concernant les disciplines rares, l'académie demande ainsi qu'il avait été annoncé une régulation nationale sur les disciplines rares. Il est un risque pour certaines disciplines de les voir disparaître de la carte nationale parce qu'aucune des universités ne souhaitera porter ces formations à très petits effectifs.

- MEEF PLP Sciences Industrielles : Concernant le CAPET Sciences Industrielles, l'académie d'Aix Marseille propose toutes les spécialités et n'a apparemment pas de problème d'effectifs. Cependant un travail localisé sur l'académie pourrait être fait autour des diplômés de DUT, via une passerelle adéquate, pouvant conduire, au delà du parcours "Enseignement" sur des réorientations en appui sur le tissu industriel et économique Cannois. Cette formation possède actuellement une plateforme de formation à distance mais semble peu attractive pour les étudiants. Cependant, compte tenu de la montée en puissance des formations STI2D dans les lycées, ces concours pourraient trouver un nouvel essor dans les années à venir. Par ailleurs, lors de la réorganisation des licences générales liée à la mise en place des nouvelles mentions, il pourrait être envisagé dans les licences portées par les deux universités de proposer un parcours d'adaptation spécifique pour les étudiants issus des formations technologiques du secteur industriel (BTS et DUT) pour préparer correctement une entrée en master MEEF PLP. Une étude plus approfondie doit être menée à la fois sur les options de ce concours Sciences Industrielles en regard des "licences d'accueil" ainsi que la capacité du tissu économique à proposer aux étudiants de ces masters un stage en milieu industriel.

- MEEF PLC Philosophie : ce master à faible effectif ne dispose pas aujourd'hui d'une grande lisibilité dans l'offre de formation, puisqu'il y est fortement mutualisé avec un master recherche. Il nous paraît essentiel de proposer aux étudiants de licence, une poursuite d'étude professionnalisante via un master enseignement. Un dialogue pourrait être entamé avec l'académie d'Aix Marseille, dont la situation en terme d'effectif n'est pas très satisfaisante non plus. L'académie de Nice pourrait accueillir quelques stagiaires mais il sera nécessaire de négocier le modèle économique en conséquence.
- MEEF PLC Allemand : est actuellement en discussion un master avec l'université Franco-Allemande dont les contours sont en relation avec la formation des enseignants. Ce projet doit être déposé au 30 octobre. Nous maintiendrons cette formation à la seule condition que le projet puisse se conclure autour d'un continuum L-M avec mobilité et stage d'observation en mobilité pour le M1 et compte tenu des contraintes de l'AFU.

3.5.a Articulation Offre de Formation "FDE" avec Offre de Formation des deux universités UNS / USTV

Domaine	Mentions de licence	Masters MEEF	Mentions de Masters	Spécialités					
Tout domaine	Toutes mentions	PE*	Sans objet						
DEG	Economie-gestion Economie Gestion	PLC-PLP parcours économie-gestion	Organisation des firmes et des marchés, connaissance et innovation						
			Finance internationale et économie de la mondialisation						
			Finance et comptabilité						
			Management						
			Administration des entreprises						
			Sciences du Management	Finance d'entreprise Contrôle de Gestion Qualité et Contrôle Interne Développement Stratégique et durable des organisations					
			Développement économique	Entreprise, développement et territoire Macroéconomie financière et développement Commerce international équitable et développement					
STS	Sciences de la vie et de la santé Biologie	PLC parcours SVT	Sciences de la vie et de la santé	Génétique, immunité, développement animal et végétal R Physiopathologie, pharmacologie, neurobiologie R Biologie et santé de l'environnement R Imagerie et systèmes appliqués en biologie P					
			Sciences Technologie et environnement marin	Biodiversité et biomolécules marines					
			Sciences de la terre et de l'environnement	PLC parcours SVT	Sciences de la terre et Environnement	Géosciences, géo-risques, géo-ressources RP Gestion de l'environnement et du développement durable P Euro-aquae – Hydroinformatique et gestion de l'eau P Hydroprotech – gestion de projets hydro-technologiques et environnementaux P			
					Mathématiques Mathématiques Mathématiques appliquées aux sciences sociales	PLC parcours Maths*	Mathématiques et interactions	Mathématiques pures et appliquées Ingénierie mathématique	
							Mathématiques	Optimisation physique et mathématique	
							STAPS STAPS	PLC parcours EPS*	STAPS
			Chimie	PLC parcours Physique-chimie	Chimie	Macromolécules, arômes parfums Environnement Formulation, analyse, qualité Matériaux, qualité, management			
					Sciences technologies et environnement marin	Chimie analytique réactionnelle et modélisation en environnement Matériaux avancés et environnement			
					Physique	PLC parcours Physique-chimie			
							Physique et sciences pour l'ingénieur	PLC parcours Physique-chimie	Physique et surveillance de l'environnement Signal et trajectographie Vision commande
	Physique-chimie Physique - Chimie	PLC parcours Physique-chimie							
					Electronique pour l'ingénieur	PLC parcours sciences industrielles**			Aucune offre en lien
			Physique et sciences pour l'ingénieur	PLC parcours sciences industrielles**			Vision commande Physique et surveillance de l'environnement Physique et surveillance de l'environnement		
	Lettres Lettres modernes	PLC parcours Lettres*					Lettres		
					Métiers de la documentation				
			Langues, Littératures et Civilisations	PLC parcours Lettres*	Imaginaires et genèses littéraires Langue et communication				

	LLCE Anglais LLCE Anglais	PLC parcours Anglais*	Etudes anglophones	
			Traduction, sous-titrage, doublage	
			Langues, Littératures et Civilisations	Langue appliquée
				Civilisations contemporaines et comparées
				Imaginaires et genèses littéraires
	LLCE Italien	PLC parcours Italien	Etudes italiennes	
			Traduction, sous-titrage, doublage	
	LLCE Allemand	PLC parcours Allemand	Traduction, sous-titrage, doublage	
	LLCE Espagnol LLCE Espagnol	PLC parcours Espagnol*	Etudes hispaniques et hispano-américaines	
			Traduction, sous-titrage, doublage	
		Langues, Littérature	Langue appliquée	
			Civilisations contemporaines et comparées	
		s et Civilisations	Imaginaires et genèses littéraires	
Lettres Lettres modernes	PLP parcours Lettres- langues vivantes	Aucune offre en lien		
LEA LEA				
LLCE anglais, allemand, espagnol, italien LLCE Anglais, espagnol				
Musique			PLC parcours Musique	Théorie et pratiques des arts vivants
SHS	Histoire	PLC histoire-géographie	Histoire	Histoire de la méditerranée moderne et contemporaine
				Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux
	Géographie	PLC histoire-géographie	Géographie	Géo-prospective, aménagement et durabilité des territoires
				Climat, risques, environnement, santé
			Enseignement et Formation	Ingénierie de la formation
	Philosophie	PLC Philosophie	Philosophie et culture européenne	
ALL-SHS		PLP parcours Lettres- Histoire-Géographie- Education civique	Aucune offre en lien	

3.5.b Programmation d'ouverture des formations diplômantes et montée en charge de l'ESPE et effectifs

Programmation d'ouverture des formations diplômantes et montée en charge de l'ESPE et effectifs

* déclinés sur plusieurs sites

** n'existant que dans le var

Mention	Domaine	Intitulé parcours / formation										Effectifs				
			Rentrée 2013			Rentrée 2014			Rentrée 2015			2015			2017	
			Toulon	Drag	Nice	Toulon	Drag	Nice	Toulon	Drag	Nice	total	Toulon / La Seyne	Drag	Nice	total
												1370	370	180	820	1510
MEEF PLC	ALL	CAPES Allemand			M1			M1+M2			M1+M2	10			10	10
	ALL	CAPES Anglais*	M1		M1	M1 + M2		M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	60	30		30	60
	ALL	CAPES Education Musicale			M1			M1 + M2			M1 + M2	20			20	20
	ALL	CAPES Espagnol*	M1		M1	M1 + M2		M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	60	30		30	60
	ALL	CAPES Italien			M1			M1 + M2			M1 + M2	20			20	20
	ALL	CAPES Lettres*	M1		M1	M1 + M2		M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	80	40		40	80
	ALL	CAPES Documentation									M1	20			20	40
MEEF PLC	ECO GESTION	CAPET / PLP Eco Gestion			M1			M1 + M2			M1 + M2	40			40	40
MEEF EE	SHS	CAPES CPE**		M1			M1+M2			M1+M2	20		20		20	20
MEEF PLC	SHS	CAPES Histoire Geographie			M1			M1 + M2			M1 + M2	50			50	50
	SHS	CAPES Philo			M1			M1 + M2			M1 + M2	10			10	10
	SHS	CAPLP Lettres Histoire / Lettres Langues			M1			M1 + M2			M1 + M2	10			10	10
MEEF PE	SHS	PE*	M1	M1	M1	M1 + M2	M1+M2	M1 + M2	M1 + M2	M1+M2	M1 + M2	500	200	50	250	500
MEEF PLC	ST	CAPES Maths*	M1		M1	M1 + M2		M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	40	20		20	40
	ST	CAPES Physique - Chimie			M1			M1 + M2			M1 + M2	70			70	70
	ST	CAPES SVT			M1			M1 + M2			M1 + M2	30			30	30
	ST	CAPET Sciences industrielles**		M1			M1 + M2			M1 + M2		20		20		20
MEEF PLC	STAPS	CAPES EPS*			M1	M1		M1 + M2	M1 + M2	M1 + M2	80	30		50	80	
MEEF EE	SHS	Intervention en Milieu Educatif	M2			M2		M2	M2	M2	40	20		20	40	
MEEF PIF	SHS	Formation de Formateur	M2				M1			M1 + M2	60		60		60	
	SHS	Ingenierie Pedagogie Numérique					M2			M2	30		30		30	
MEEF PE / PLC	tous	Recherche en éducation et pédagogie						M2			M2	10			10	10
Niveau L	SHS	Assistant Prévention Sécurité			LP			LP			LP	30			30	30
	SHS	Sciences de l'éducation									L1	60			60	180

	parcours dont il est nécessaire d'étudier la faisabilité
	parcours dont il est nécessaire d'étudier la localisation
	parcours à faible effectif dont il est estimé nécessaire d'entamer un dialogue avec Aix Marseille
	parcours à faible effectif en discussion avec l'université Franco Allemande
	parcours à faible effectif dont il faut valider la localisation et entamer un dialogue avec Aix Marseille

3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

L'UNS est habilitée à délivrer le CLES et parraine pour l'année 2012-2013 l'USTV, qui demandera l'habilitation l'an prochain. L'USTV ne délivre que le CLES Anglais, les autres langues étant certifiées sur Nice. Les modalités précises seront travaillées dans une groupe transversal d'ici la fin de l'année universitaire.

La formation en LV partira des attendus de la certification pour construire le programme de LV pour toutes les spécialités. La certification sera offerte comme un plus, mais la construction des masters, permettra en isolant l'UE de LV, par un calcul de notes sans compensation de valider le niveau B2.

Pour les étudiants dans les parcours Langues étrangères une UE spécifique "LV et TICE" remplacera l'UE LV des autres parcours, afin de donner les compétences spécifiques aux étudiants pour appréhender les enjeux d'apprentissage via l'ensemble des ressources et technologies disponibles, en créer si nécessaire, et participer dans les établissements à la mise en place de laboratoires de langues et à l'élaboration d'un centre de ressource académique en réseau. Le Comité Territorial du Numérique Educatif, pourrait soutenir en matière d'investissement les besoins, s'ils sont mis à jours que nécessiteraient un tel réseau.

3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

L'ESPE au travers de ces différentes expérimentations existantes possède déjà un certain savoir faire en matière de formation à distance - le master EFTIS préparant sur site et à distance au CAPES de sciences physiques incluant des expérimentations à distance en Sciences Physiques, une préparation aux épreuves écrites et orales du CRPE - ainsi qu'en matière de certification C2i2e via une plateforme unique accessible à l'ensemble des étudiants des deux universités ainsi qu'aux enseignants en poste désireux d'acquérir la certification.

L'ambition de l'ESPE est de capitaliser sur ces savoirs faire, ainsi que sur les potentiels de développement parmi lesquels on peut citer du point de vue technique, l'existence d'une plateforme numérique TELOMEDIA installée à Toulon, dès la rentrée 2014 (<http://telomedia.fr/>). Cette plateforme, permettra, entre autres, de monter des séquences multimédia particulièrement innovante (motion design, permettant la combinaison d'image de synthèse, de vidéo et d'incrustation d'images unique dans les universités françaises). Par ailleurs, les deux universités se sont inscrites dans une collaboration régionale de "labellisation TICE" destinée à promouvoir l'utilisation des TICE auprès des enseignants universitaires, affichant au delà de l'ESPE leur volonté d'initier un renforcement de la pratique des TICE.

Positionnement :

La prise en compte des TICE dans l'exercice du métier d'enseignant s'inscrit dans un contexte de diffusion massive des TIC dans tous les domaines de la vie sociale. Ces évolutions impliquent de nouvelles responsabilités éducatives à propos d'objets de communication et d'appropriation d'informations et de savoirs qui débordent largement le cadre de la classe. Ces responsabilités sont aussi actuellement engagées sur la nécessaire éducation des élèves à l'information, aux médias et leur sensibilisation aux enjeux historiques, culturels, artistiques, économiques et sociaux induits par la mutation technologique de la société et de l'économie.

La prise en compte de ces enjeux impose que le futur enseignant intègre une culture numérique commune et partagée. Pour ce faire, il importe donc que les apports de formation s'inscrivent dans un réel continuum pédagogique permettant aux futurs enseignants de maîtriser leur environnement numérique professionnel et de travailler en réseau: auto-formation, productions pédagogiques, projets, responsabilité professionnelle, usages innovants, etc...

Pour cela, l'ESPE déclinera dans la formation des futurs enseignants et personnels de l'éducation :

- la connaissance et la maîtrise des environnements numériques professionnels : gestion des espaces, des ressources, des outils et services à l'usage de tous. Il conviendra de porter à la connaissance des étudiants, mais aussi des personnels déjà en poste via la formation continue comment les outils "marchands" existant peuvent contribuer à maintenir du lien avec les élèves et leur famille, mais aussi entre acteurs de la communauté éducative.
- la capacité à conduire des séquences pédagogiques basées sur l'apport de séquences numériques : veille, analyse critique, sélection des ressources disponibles, mais aussi création de ressources adaptées et personnalisées, mise en situation d'apprentissage où les élèves utilisent les TICE,
- la responsabilisation professionnelle dans le cadre du contexte d'exercice du métier : connaître et maîtriser les risques encourus par l'inscription dans les réseaux sociaux, tant par la communauté éducative que par les élèves et leurs parents.

- le travail en réseau : permettre au futur enseignant d'appréhender les modalités de travail en réseau ainsi que la plus value pédagogique introduite par les outils collaboratifs, tant pour l'élève en situation d'apprentissage que pour la formation plus générale du futur citoyen.

La mise en place au niveau académique, d'un Comité Académique du Numérique Educatif et d'un Comité Territorial du Numérique Educatif, dont les objectifs sont :

- pour les élèves : de réduire les inégalités, de les éduquer un numérique pour s'insérer dans la société et de renforcer le plaisir d'apprendre en induisant de pratiques pédagogiques permettant de mieux apprendre,
- pour la communauté éducative : de développer des pratiques pédagogiques plus efficaces, et de favoriser l'implication des parents dans la scolarité des enfants,

place l'ESPE comme un des piliers fondamentaux de cette nouvelle organisation, concourant avec la MATICE, le CRDP (dont l'antenne varoise intègrera les locaux de l'USTV courant 2014), le DIAG, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) à la formation et aux actions de recherche et d'expérimentations dans l'objectif de faire entrer le numérique à l'école. Outre les actions de recherche conduites dans le cadre de l'ESPE, le laboratoire I3M (Information Milieux Medias Médiations), équipe d'accueil UNS-USTV pourra apporter son expertise scientifique sur les expérimentations ou innovations conduites dans le domaine des TICE et dans les usages numériques de manière plus large.

3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

Un exemple d'évaluation qui pourrait servir de base de travail est joint en annexe 10. L'ensemble du dispositif d'évaluation et de réingénierie des formations est détaillé au paragraphe 4.3.

3.9 Modalités d'évaluation des étudiants

3.9.a Grands principes

Les grands principes qui nous ont guidé pour définir les modalités d'évaluation des étudiants retenus sont:

- l'unification des modalités d'évaluation sur les différents sites d'enseignement;
- la recherche d'une simplification maximale pour l'évaluation et l'attribution des ECTS (en particulier pour les compétences TICE à valider);
- la recherche des MCC les plus favorables pour articuler simplement M1/concours et M2/titularisation.
- la non exigence des certifications C2i2e et CLES pour l'obtention du master. Les enseignements doivent être construits de sorte que les compétences attendues à la fin du master (cf textes de référence) soient acquises.
- les périodes d'examen seront fixées par formation et pas par composante porteuse de la formation. Les calendriers des pauses pédagogiques ont déjà été harmonisés pour la rentrée 2013 entre les deux universités.

Les principes qui prévalent aux choix des MCC sont essentiellement que les UE du Master doivent permettre d'attester des compétences du futur enseignant. La compensation ne peut donc se faire que sous certaines conditions (seuil de compensation). Sur la base de ces grands principes les modalités générales arrêtées sont :

- **Session unique.** Rattrapage possible en cas de maladie... (en même temps que dispensés).
- **Semestres compensables**
- **CC et CT.** La répartition CC / CT est à définir par les équipes sur chaque UE (simulation épreuves écrites du concours) mais **nécessité de programmer des CT**, pour sa valeur pédagogique et afin de garantir des conditions d'équité pour l'obtention du diplôme. A ce stade, le nombre de CT n'a pas été fixé ni harmonisé entre les parcours d'une même mention. Il est nécessaire d'avoir le retour des équipes disciplinaires sur ces modalités.

- Pour les formations existant sur plusieurs sites, **harmonisation des épreuves de CT** (mêmes sujets, épreuves simultanées). Ce choix se fonde sur l'expérience déjà acquise sur le master PE et le master de Mathématiques depuis 2010. Le barème et modalités de correction seront également élaborés conjointement et préalablement. La correction pourra être effectuée par plusieurs correcteurs. En cas de divergence majeure sur la moyenne des promotions une réunion d'harmonisation sera être envisagée.

3.9.b Concernant le M1

- **Chaque UE de M1** (ou éventuellement UF/ECUE selon les équipes) **non compensable en dessous de 8 (y compris pour la LV au niveau UF)**.
- Proposition de **validation des stages M1 de façon binaire** (acquis/non acquis) avec validation d'ECTS mais ne donnant pas une note. La valeur "non acquis" en M1 sera expliquée à l'étudiant et participera à la réflexion sur son choix professionnel et sa réorientation éventuelle.

3.9.c Concernant le M2

- **Chaque UE de M2** (ou éventuellement UF/ECUE selon les équipes) **non compensable en dessous de 8**.
- **UE « mise en situation professionnelle »** comprenant le stage en alternance et le mémoire + soutenance **non compensable (validée à 10)**. L'étudiant devra avoir fait complètement ses preuves sur son terrain de stage pour pouvoir acquérir son master.
- **UE LV et Tice non compensables (validées à 10)**.

3.9.d Concernant les évaluations de stage

- Nécessaire de différencier les critères d'évaluation des stages en M1 et M2, et de définir une grille d'évaluation commune pour tous les parcours de l'ESPE. Ces grilles seront établies rapidement pour l'année de M1 et donneront lieu à un travail plus conséquent au cours de l'année 2013-2014 par un travail collaboratif entre les représentants des professionnels de terrain et des universitaires. (un exemple est présenté en annexe 11)
 - En M1, l'étudiant serait autorisé à continuer dès lors qu'il respecte des règles de base (sécurité des élèves, langage utilisé, savoir être professionnel attendu, préparation du travail de classe...)
 - En M2; la grille d'évaluation sera beaucoup plus fine afin d'être convertie en note pour valoriser la qualité du stage

3.9.e Concernant l'évaluation des compétences TICE :

Les compétences TICE seront évaluées dans les UE TICE identifiées. Cependant les contributions des pratiques dans autres enseignements pourront alimenter la validation des compétences; en particulier l'année de l'alternance sera l'occasion de valider sur le terrain le degré d'acquisition d'une partie des compétences et de questionner l'étudiant afin d'appréhender son degré de maîtrise de chacune d'entre elles. Pour obtenir les UE TICE, les étudiants devront valider au minimum 20 des 28 compétences attendues du C2i2e (processus identique à la situation actuelle). Une grille de transformation de compétence validées en note a été élaborée et sera soumise au CEVU :

En M1 : Pour avoir la moyenne, il faut avoir validé 10 compétences à partir de travaux sur les thèmes suivants (14 compétences proposées) :

- Environnement numérique : A11, A12 et A13
- Auto-formation : A21, A22 et A23
- Responsabilité professionnelle : A32, A33 et A34
- Travail en réseau, collaborations, projets : A14, A15, A31, B12 et B13

En M2 Pour avoir la moyenne, il faut avoir validé 10 compétences à partir de travaux sur les thèmes suivants (14 compétences proposées) :

- Conception d'activités d'apprentissage : B21, B22, B23, B24 et B25

- Analyse de la mise en œuvre : B31, B32, B33, B34 et B35
- Démarches d'évaluation : B41, B42 et B43
- Mutualisation d'activités d'apprentissage : B11

Dans les 2 cas de figure, **le passage Nb compétences vers note UE se fait de la manière suivante :**

- Si Nb compétences ≤ 10 : Note = Nb compétences
- Si Nb compétences > 10 : Note = 10 + 2,5 pts par compétence au-dessus de 10 (11->12,5 pts, 12->15pts, 13->17,5 pts et 14-> 20pts)

3.9.f Concernant l'évaluation des compétences en LV

Les MCC prévoient que les compétences en langue soient évaluées de manière non compensables en M2. Il pourrait être envisagé, particulièrement dans le master MEEF PE de proposer que l'évaluation se fasse par ex sous la forme d'une épreuve orale équivalente à séquence pédagogique afin de certifier que les étudiants seront en capacité d'animer une séquence en classe.

3.9.g Concernant les jurys

Une des difficultés envisagé à ce jour, est la composition et la tenue des jurys au regard des nombreux parcours pouvant exister à l'intérieur d'une mention. Cependant l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master, ne donne aucune précision sur la tenue et /ou la composition des jurys. Il sera nécessaire de préciser cette composition afin qu'il soit représentatif et qu'il puisse se tenir de manière régulière (présence de tous les membres). Une commission par parcours pourrait travailler préalablement à la tenue du jury. Au moins un professionnel de terrain sera membre du jury. Il est souhaité que l'on puisse tenir des jurys par parcours

3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Parmi les publics spécifiques nous avons identifiés entre autres les Bénéficiaire Obligation d'Emploi (BOE) bénéficiant de modalités de recrutement particulières, les professeurs stagiaires recrutés aux concours de l'agrégation, le professeurs stagiaires en possession d'un titre de master, ainsi que les bénéficiaires du 3ème concours, pour lesquels, conformément au projet de circulaire précisant le cadre de recrutement et d'emploi des candidats admissibles de la session exceptionnelle 2014, nous devons "veiller à les préparer également à leurs futures missions par [...] et d'actions professionnalisantes organisées par l'ESPE".

Il conviendrait donc pour l'ensemble de ces candidats dispensés d'un master MEEF ou titulaire d'un master autre que MEEF de leur proposer une formation sous forme de DU dont les modalités et contenus sont à définir. Une des plus grandes difficultés envisagée reste la viabilité financière de ce type de formation pour lesquelles il n'est prévu ni dotation particulière (non prise en compte dans le modèle SYMPA), ni financement par l'employeur.

Proposition pour les entrées en M2 MEEF suite à la réussite au concours d'étudiants non inscrits en master MEEF, en fonction de la formation suivie par l'étudiant

- Pour les candidats dispensés d'inscription en M pour le passage du concours (mères de 3 enfants, sportifs de haut niveau,...) :
 - Bénéfice du concours maintenu pendant l'année universitaire suivante et inscription de droit en M1 correspondant au concours obtenu
- OU
- Admission en M2 mais en parcours FDE renforcé uniquement (voir plus bas)
- Pour les étudiants ayant validé un master non MEEF (ou un M1 non MEEF)
 - Bénéfice du concours maintenu pendant l'année universitaire suivante et inscription de droit en M1 correspondant au concours obtenu
- OU
- parcours FDE renforcé des compétences manquantes (ces étudiants* suivront l'EDT M2 du parcours FDE classique et devront s'organiser en autonomie pour la validation des UE M1 MEEF manquantes définies par les commissions pédagogiques d'admission en M2). Ce choix est particulièrement lourd

pour l'étudiant, et risque, si besoin d'accompagnement des étudiants de devoir comptabiliser des heures nécessaires à l'encadrement et au suivi pédagogique de ces étudiants.

OU

- DU = fondé sur la maîtrise du contexte exercice du métier (UE de M1 et de M2 à suivre) et la mise en situation professionnelle; ces étudiants sont en capacité d'être fonctionnaires stagiaires puisqu'ils ont réussi le concours. Dans ce cas, ils seront titulaires d'un M2 non MEEF, auront les compétences métiers estimées indispensables justifiées par l'obtention d'un DU. Cette option soulève la question du financement de ces formations DU et de la dotation aux établissements puisque les inscrits au DU ne font pas partie des étudiants comptabilisés dans SYMPA. Il serait nécessaire dans ce cas d'inscrire les étudiants en M2 MEEF FDE afin de résoudre le problème
- Pour les étudiants ayant validé un master MEEF ne correspondant pas au concours réussi :
 - Cas 1 : parcours FDE non Fonctionnaire Stagiaire validé (cas des étudiants ayant réussi leur M1 l'année N et pas leur concours, et qui passent en M2 l'année N+1, dans un parcours ne correspondant pas au concours obtenu : par ex parcours PLC non fonctionnaire stagiaire / concours PE). Ils suivront un DU Mise en situation professionnelle correspondant à la partie professionnelle du M2 correspondant à leur concours (cas sans doute très marginal).
 - Cas 2 : parcours réorientation validé
 - parcours FDE renforcé des compétences manquantes (ces étudiants* suivront l'EDT M2 du parcours FDE classique + devront s'organiser en autonomie pour la validation des UE M1 MEEF manquantes définies par les commissions pédagogiques d'admission en M2). Ce choix est particulièrement lourd pour l'étudiant, et risque, si besoin d'accompagnement des étudiants de devoir comptabiliser des heures nécessaires à l'encadrement et au suivi pédagogique de ces étudiants. De plus il peut nécessiter selon les cas, la possibilité de se réinscrire dans une mention MEEF dont l'un des parcours a été déjà obtenu par l'étudiant.

OU

- DU spécifique avec Mise en Situation Professionnelle (équivalent de la partie professionnelle du M2) + compétences manquantes (ces étudiants suivront l'EDT du parcours FDE classique + devront s'organiser en autonomie pour la validation des UE M1 MEEF manquantes définies par les commissions pédagogiques d'admission en M2)**. Ce choix est assez lourd pour l'étudiant, et risque, si besoin d'accompagnement des étudiants de devoir comptabiliser des heures nécessaires à l'encadrement et au suivi pédagogique de ces étudiants. Cette option soulève la question du financement de ces formations DU et de la dotation aux établissements puisque les inscrits au DU ne font pas partie des étudiants comptabilisés dans SYMPA.

** ces étudiants auront suivi les enseignements de Tronc Commun de M1 MEEF, ce qui n'est pas le cas des étudiants*.

Un dispositif de VAE simplifié pourrait être mis en place pour tous les étudiants formés dans les différents parcours ayant eu des compléments sous forme de DU afin de leur valider le master MEEF correspondant à leur réussite au concours, même s'il n'est pas prévu que ce diplôme soit exigé par l'employeur aujourd'hui.

4) Organisation de la mission de coordination

4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (incluant les formateurs associés). Cette description devra notamment permettre d'apprécier l'apport de chaque entité à la mise en œuvre de l'offre de formation. L'organisation de la relation avec l'ensemble de ces équipes devra également être précisée.

L'objectif de formation initiale assigné à l'ESPE sera atteint par l'association des enseignants et enseignants chercheurs de l'ESPE, des autres composantes et des professionnels de terrain, pour une mise en commun des compétences.

L'université apporte ses savoirs et savoir-faire dans les champs : disciplinaire, didactique, innovation pédagogique et usages du numérique, recherche et vie étudiante, ainsi que ces dispositifs de centre de ressources en langue et dispositifs de certifications (CLES, C2i, C2i2e)

L'académie contribue à la formation en apportant ses compétences en matière de formation aux pratiques professionnelles, aux contextes d'exercice du métier, par ses expérimentations sur le terrain en innovation pédagogique et de développement de pratique numérique.

La formation sera sous la responsabilité d'un universitaire. Les modalités de pilotage des formations des deux universités doivent converger pour aboutir à un dispositif qui, dans sa phase transitoire, a donné lieu à la construction d'équipe pédagogique mixte (deux universités représentées le cas échéant + rectorat) pour l'élaboration des contenus. Il conviendra d'assembler cette équipe dans sa mission et d'attribuer des responsabilités d'animation qui conviennent au fonctionnement des deux universités. En particulier, les PRP devront être convergentes, quitte à être des particularités dans le système de chacune des deux universités, pour tenir compte de la spécificité liée à l'animation sur plusieurs sites.

4.1.a Identification des praticiens de terrain

Les praticiens de terrain sont porteurs des demandes de l'employeur concernant les attendus en acquisition et en développement de compétence professionnelle des futurs professeurs conformément au cahier des charges national. A ce titre, l'employeur souhaite que les intervenants identifiés sous cette appellation (et qui recouvre des inspecteurs pédagogiques, des chefs d'établissement, des professeurs...) soient désignés par l'autorité académique et leur intervention coordonnée au niveau du rectorat par le Service de la Formation Tout au Long de la Vie (SFTLV). Cette désignation se fera pour une durée moyenne de quatre années pour permettre la constitution d'équipe pédagogique pluri-catégorielle ayant une bonne connaissance mutuelle. L'autorité académique veillera également à ce qu'un renouvellement des personnels désignés puisse apporter une diversification des approches

De façon opérationnelle, pour les besoins de formation identifiés : l'interlocuteur unique sera le SFTLV qui s'appuiera sur

- le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE), en relation avec les directeurs d'académie des services de l'éducation nationale (DASEN) pour le vivier de chefs d'établissement
- le directeur de l'action pédagogique et des inspections (DAPI), en relation avec les doyens des collèges d'inspecteurs pour le second degré et avec les DASEN pour le premier degré en ce qui concerne les inspecteurs
- les inspecteurs de discipline ou de spécialité ou du premier degré, l'inspecteur en charge du suivi de la formation, le Conseiller Technique aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (CTICE) ou les Conseillers Académiques en Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE) suivant la nature de la demande de formation et/ou intervention.

Des quotités de service fixe seront attribuées en début d'année à certains enseignants praticiens de terrain. L'utilisation de ces moyens horaires sera définie en concertation avec le directeur de l'ESPE et le responsable du SFTLV (PEMF, formateur...)

Nature des praticiens de terrain:

1Degré: IEN premier degré + PEMF + Conseiller Pédagogique de circonscription

2Degré: IPR + PRAG / PRCE déchargés + PRAG / PRCE vacataires

Pour le tronc commun : Chef d'établissement + CASH + réseau d'aide et ASH + Référents Culturels + formateurs TICE

4.2.b Partage des interventions devant les étudiants

Le principe de l'intervention croisée des formateurs universitaires et des formateurs professionnels est acté pour atteindre 25% des enseignements assurés par les professionnels. Un minimum de 20% de socioprofessionnel est exigé dans tous les parcours FDE. On pourrait envisager selon les forces en présence une participation par bloc équivalente à:

Exemple sur un master "monodisciplinaire":

Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5		
Discipline	Didactique	Recherche	Contexte	Profession	total	
315	225	50	90	70	750	heures étudiant
100%	60%	70%	60%	50%	574	part des universités
0%	40%	30%	40%	50%	176	23% part du rectorat

4.2.c Encadrement des étudiants en stage

Dans le cadre d'une action de tutorat il s'avère que le formateur de terrain doté de son expérience et donc porteur des règles du métier et le formateur universitaire en prise sur des connaissances théoriques et scientifiques et porteur d'un certain recul sur le métier, ont tous les deux une action complémentaire dans l'accompagnement et le suivi des stages.

Le principe du co-encadrement est acté et il est souhaité que la prise en charge des 2 type de tutorats soit à la même hauteur de rétribution : à raison de 4 HETD par étudiant de M1 et 12 HETD par étudiant de M2

L'objectif de la formation en alternance doit être de rendre tout étudiant autonome. Cette autonomie ne peut se construire que par l'acquisition de règles du métier, ses règles étant puisées sur le terrain mais éclairées scientifiquement. Devenir autonome dans sa pratique d'enseignement c'est s'auto-prescrire des savoir-faire dont on a construit le sens ainsi que les conditions de leur application.

Dans cette perspective, le professionnel de terrain transmet au novice ses propres règles et les lui assigne, pour l'aider à entrer dans le métier. Mais cela ne suffit pas au développement professionnel parce que

Ces mêmes règles n'étant pas nécessairement adaptées au débutant, et surtout ne faisant pas nécessairement sens pour le novice, ne répondant pas à ses préoccupations ou étant trop éloignées de sa formation initiale, l'intervention du tuteur universitaire permet d'intégrer la formation sur le terrain à la formation initiale reçue à l'université depuis la première année de licence. Tuteurs universitaires et professionnels sont donc complémentaires dans la construction d'une posture d'enseignant.

C'est au travers de ce travail que se construit l'intérêt des connaissances scientifiques qui arrivent finalement de manière inductive comme éclairage des situations, comme "outils pour comprendre" ... Or cette capacité à accorder du crédit aux apports de la connaissance (de la recherche) est aussi à construire auprès de ce public d'enseignants déjà submergés par la polyvalence des enseignements. Ce dernier point peut être considéré comme un préalable à la construction d'une posture réflexive nécessaire à l'innovation.

Rôle du tuteur universitaire

Le tuteur pédagogique doit favoriser l'implication du jeune, les relations avec son tuteur professionnel mais surtout donner sens au travail théorique universitaire à travers la pratique professionnelle et inversement permettre au candidat d'adopter une attitude réflexive sur sa pratique à partir de données théoriques scientifiques. Le tuteur a pour mission de :

- consulter régulièrement le carnet de stage de l'étudiant afin d'alerter :
- **l'étudiant**, s'il estime que les notes et le comportement ne sont pas conformes aux attentes
- **le tuteur professionnel**, si l'étudiant ou l'enseignant-tuteur identifie des difficultés sur le lieu de stage.
- Se rendre au moins 2 à 3 fois durant l'année de M2 sur le lieu de stage pour établir une réelle coordination entre les enseignements reçus et la pratique professionnelle. Ces entretiens individuels avec, si possible, le

tuteur de terrain doivent permettre à l'étudiant d'éclairer sa pratique par des éléments scientifiques et l'entraîner ainsi à adopter cette posture de manière régulière et sur toutes les dimensions du métier.

- vérifier la progression de l'étudiant, s'assurer de l'existence d'une bonne planification et de l'utilisation d'une méthodologie adaptée ;
- rédiger les compte rendus sur l'avancement du stage et signaler les problèmes éventuels ;
- guider l'étudiant dans la rédaction du mémoire ;

préparer l'étudiant à la soutenance orale ;

être attentif aux besoins spécifiques qui nécessitent l'intervention d'experts.

En Master 1, seul le tuteur professionnel, s'il fait partie des corps d'inspection pourra évaluer le comportement de l'étudiant dans la classe. En Master 2, le tuteur universitaire se rendra dans la classe de l'étudiant, afin de mieux appréhender la réalité de son intervention sur le terrain.

Rôle du professionnel éducation nationale

Le tuteur de terrain prescrit et vérifie la mise en œuvre des activités et des tâches à exécuter. Il en observe le déroulement et il évalue la progression de l'étudiant pendant sa présence dans l'établissement. Il est chargé précisément de :

- l'accueil dans l'établissement;
- du suivi de l'étudiant en lien avec le tuteur universitaire
- la formation : transferts de savoir, de savoir-faire et de savoir-être ainsi que les évaluations correspondantes.
- préparer l'étudiant en vue de la titularisation
- participer à la coordination entre l'ESPE et l'établissement d'accueil.

Culture commune du stage

Il semble pertinent de proposer deux réunions par années universitaires, à l'ensemble des tuteurs afin de préciser les attendus et objectifs des stages, les rôles des tuteurs, sur la base d'un cahier des charges qui sera rédigé, notamment sur les compétences à acquérir sur le terrain de stage, par le biais de cette formation in situ. Les IA/IPR seront largement associés à la rédaction de ce cahier des charges et aux séances d'information.

4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE⁴

Le principe de l'inscription des étudiants dans l'université la plus proche de son lieu d'études a pour finalité de lui donner de manière la plus simplifiée possible, accès au maximum de services de la vie étudiante et en particulier l'accès aux BU, autoformation en langue dans les Centre de Ressources en Langues, mais également SUAPS, SUMMPS, Activités culturelles, appui des SRI ...C'est sur la base de la carte d'étudiant de l'université que l'ensemble de ces services sont accessibles que l'accès soit en ligne ou non.

Il sera nécessaire de développer assez rapidement un accès aux ressources de l'autre université, et en particulier pour les ressources pédagogiques qui seraient, de manière optimale, essentiel de mutualiser pour les formations ayant lieu sur deux sites distincts. A défaut d'unicité des plateformes pédagogiques numériques, un dispositif de login devra être proposé pour ces étudiants. Ce premier chantier pourrait être conduit dans le cadre de l'UNR PACA.

Concernant les certifications CLES et C2i2e, les deux universités sont déjà partenaires par convention. Les dispositifs évolueront naturellement dans le cadre de l'ESPE.

En matière d'organisation logistique il sera nécessaire de faire converger :

- les pratiques liées aux candidatures : une procédure transitoire est mise en place pour la rentrée 2013, sur la base de commissions mixtes composées d'enseignants des deux universités, lorsque les formations existent sur les deux sites. Un dossier unique est à disposition des étudiants candidats pour la 1ère année de master. Ce dossier sera rendu identique pour les étudiants de M2 l'an prochain. Un site unique a été mis en place de manière provisoire qu'il faudra modifier dès la création effective de l'ESPE. L'ensemble des partenaires (USTV, Rectorat, UNS) renvoie sur cette page. (<http://unice.fr/formations/rentree-2013/metiers-de-lenseignement-de-leducation-et-de-la-formation>)

⁴ Etablissement Public Local d'Enseignement

- les pratiques en matière de modélisation de l'offre de formation sur Apogee afin de permettre de manière la plus simple possible la concaténation des populations pour la tenue des jurys
- l'organisation pédagogique : la convergence des calendriers est déjà faite, mais un pilotage fin doit être assuré pour l'organisation des CT et des jurys.
- les modalités de dialogue des systèmes d'information des universités
- l'accès aux outils numériques "sans verrou" d'une université à l'autre
- les modalités de désignation par les deux présidents des commissions d'accès et des jurys lorsque les formations ont lieu sur deux sites et les diplômes délivrés par chaque université.

4.3 Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)

Le Comité de Pilotage a été évoqué dans la gouvernance comme jouant un rôle important pour évoquer les enjeux pour le territoire, entamer le dialogue inter-académique si nécessaire, la "performance" de l'ESPE. Il ajustera les participations des partenaires, et proposera le budget du projet ESPE aux universités. Il sera également en charge de la validation des projets de convention avec d'autres partenaires.

4.3.a Le pilotage des formations

Organisation de la composante :

La composante ESPE de l'UNS sera organisée de sorte à répondre aux enjeux territoriaux d'une part en particulier afin de ne pas couper l'ESPE de son territoire varois et aux axes stratégiques d'autres part.

Outre le directeur de l'ESPE, les directions adjointes pourront être déclinées de la manière suivante :

- Une direction adjointe en charge des questions de Recherche et des questions internationales : cette fonction sera assurée par un collègue chargé d'animer le réseau de recherche constitué et d'accroître les relations internationales en matière d'éducation.
- Une direction adjointe en charge du continuum L à T3 pour le premier degré : cette fonction sera assurée par le responsable de la mention MEEF PE
- Une direction adjointe en charge du continuum de L à T3 pour le second degré : cette fonction sera assurée par le responsable de la mention MEEF PLC
- Une direction adjointe en charge des questions numériques : cette fonction sera assurée afin de répondre aux enjeux numériques, en lien avec le CTNE et CANE par un personnel varois, chargé de faire également la liaison avec les structurations des deux universités autour de ces enjeux, qu'ils soient d'enseignement et d'infrastructure.

Composante de l'UNS, l'ESPE s'organisera administrativement de sorte à faire apparaître les liaisons organisationnelles entre les deux universités distantes de 150km et dont les structures et fonctionnement sont très différents et sujets à réorganisation dans les années à venir. Les solutions immédiates seront recherchées pour simplifier le dialogue entre les 2 structures afin d'assurer la gestion des parcours étudiant de la manière la plus fluide. Notamment des droits d'accès aux personnels de l'UNS en charge de la scolarité pourront avoir accès à la base APOGEE de l'USTV.

Garantir une maquette unique

Il est nécessaire de rappeler que les propositions des maquettes de parcours ont été élaborées par une équipe mixte comprenant des collègues des différents sites. Concernant le tronc commun, les contenus sont définis par une équipe responsable de ces modules, et exigés dans les maquettes. Un responsable de "parcours Tronc commun" sera désigné, afin d'animer l'équipe pédagogique relative à ce module et de travailler sur le développement de la culture commune en relation avec le directeur de l'ESPE.

De plus, les deux universités ont déjà l'expérience sur l'actuel master enseignement des mathématiques de cette gestion collégiale. Il est nécessaire de s'appuyer sur l'exemplarité de ce parcours pour diffuser les bonnes pratiques :

- règlement d'examen unique voté par les 2 CEVU et modalisation de la formation identique sur les deux systèmes APOGEE (déjà en vigueur). Un pilotage / contrôle par l'administration de l'ESPE sera également assuré au niveau administratif afin d'éviter toute dérive.
- désignation d'un responsable de parcours dans chaque université, dont les missions sont de :
 - décider et coordonner avec son homologue l'EDT et les épreuves communes
 - coordonner avec ses homologues sur le site les EDT du TC

- faire le lien avec le responsable des stages PLC de l'ESPE
 - valider les modifications d'EDT en cas d'absence d'enseignants
 - assurer la communication aux étudiants des documents de rentrée (syllabus, règlement d'examen, livret de rentrée, ...)
 - proposer avec son homologue la composition du jury d'année unique
 - assurer le lien avec le secrétariat pour le suivi des étudiants
 - proposer les évolutions des MCC
 - établir les dossiers de réorientation, de poursuite d'études, lettre de recommandation
 - établir avec le responsable RI les contrats pédagogiques pour les étudiants éventuellement en mobilité
- désignation d'un responsable d'UE, au sein de la maquette, qui aura pour mission de s'assurer que les enseignements sont cohérents sinon identiques et répondent parfaitement aux mêmes objectifs. Par ailleurs, il s'assurera aussi que les différentes mises en situation pratique seront équitables sur les différents sites, afin de garantir une égalité de traitement aux étudiants des différents sites sur les épreuves communes (telles qu'écrites dans le dossier initial). Ces responsables d'UE se réuniront au moins deux fois par an, afin d'assurer ce suivi. Par ailleurs nous travaillons sur l'accessibilité aux documents pédagogiques mis en ligne afin qu'ils soient accessibles à l'ensemble des étudiants d'un même parcours, quel que soit son lieu de formation.

4.3.b Réingénierie des formations

Conseil de perfectionnement

L'ingénierie des formations est sous la responsabilité des responsables de parcours, entouré d'une équipe qui sera la prolongation des équipes mixtes ayant contribué à l'élaboration des maquettes.

Un conseil de perfectionnement, comprenant des enseignants des différents sites, le ou les responsables de parcours, des praticiens de terrain intervenant dans la formation, des représentants des structures accueillant les stagiaires, des représentants des étudiants sera chargé chaque année de faire des propositions d'amendement sur le contenu de la formation. Nous souhaitons également que participe à ce conseil, des membres du jury de qualification professionnelle et des IA/IPR ou IEN. Nous souhaitons également inclure un "auditeur libre" non partie prenante. Ces propositions après analyse par l'équipe mixte de formations, seront soumises au COSP (dont les missions sont décrites en annexe 3), puis aux CEVU des deux universités.

Evaluation des formations

Les réunions des conseils de perfectionnement se feront en partie sur la base des remontées des enquêtes faites auprès des étudiants. Les questionnaires spécifiques seront élaborés, s'inspirant des grilles actuellement en vigueur dans les établissements (dont un exemple est fourni en annexe 10) y compris celle de la formation continue rectorale. Elle comprendra entre autres, des questions sur la politique d'accueil et de vie étudiante, ainsi que des questions d'environnement des formations.

4.4 Lien avec la recherche (en quoi l'ESPE est un prescripteur de la recherche et/ou un acteur de la production des connaissances, comment l'ESPE permet-elle à la recherche d'irriguer la réflexion sur la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation)

4.4.a Présentation

L'IUFM dispose actuellement d'un laboratoire en interdidactique, didactique des disciplines et didactique des langues (I3DL EA 6308) regroupant certains enseignants-chercheurs de l'université mais pas tous les EC et doctorants s'intéressant aux questions d'enseignement, d'éducation et de formation. Ces derniers sont actuellement dispersés dans différents laboratoires des deux universités, laboratoires dont les thématiques d'éducation ne sont généralement pas prioritaires. L'objectif de l'ESPE est de fédérer ces EC autour de ces thématiques. Dans cette perspective, nous travaillons actuellement à la constitution d'un groupe de recherche identifié et structuré qui pourrait prendre la forme soit d'un Groupe de Recherche Thématique en Education soit d'un Groupement de Recherche (GDR).

Un premier travail de fédération depuis le mois de février a permis d'identifier 22 chercheurs (voir annexe 9) de 12 laboratoires, de l'université de Nice Sophia Antipolis et de l'université de Toulon, qui souhaiteraient s'engager dans une telle structure. Ce groupe de recherche aura pour mission de viser et maintenir l'excellence de la recherche scientifique en Education, Formation et Enseignement et de devenir une structure de référence afin de constituer un

pôle de recherche fort et favorisant les projets pluridisciplinaires et inter-laboratoires sur les questions transversales ainsi que de fournir un adossement à la formation des enseignants. L'interdisciplinarité est une caractéristique de la structuration de la recherche en éducation et formation car il s'agit de thématiques transversales qui empruntent des concepts à différentes disciplines de par la variété des processus étudiés mais aussi des dimensions sociologiques, pédagogiques, politiques, didactiques, psychologiques, psychosociales, économiques, culturelles ou encore philosophiques.

Il s'agit par conséquent de regrouper des chercheurs, de fédérer des laboratoires et de mobiliser des travaux conduits dans différentes disciplines telles que les sciences de l'éducation, la sociologie, la psychosociologie, les sciences, les mathématiques, l'économie et la gestion, le droit, les STAPS et des praticiens autour des questions transversales en éducation, enseignement et formation afin de promouvoir la recherche et les recherches - actions en collaboration avec les praticiens (enseignants, éducateurs, formateurs, inspecteurs de l'Education nationale), décideurs (Inspection académique, rectorat, ministères) et les agences ou réseaux impliqués dans l'éducation et la formation (Conseils généraux et régionaux ; réseau des villes éducatrices ; associations de réinsertion scolaire etc.). Nous souhaitons dans le cadre de liens existant avec les partenaires renforcer la collaboration et développer de nouveaux partenariats susceptibles de fédérer une communauté pluridisciplinaire afin de favoriser et diffuser les résultats de réflexions, recherches, avancées théoriques et pédagogiques et de créer des passerelles entre les communautés (chercheurs, praticiens, disciplines, secteurs d'activité etc.) pour accompagner la recherche, alimenter la formation et informer les pratiques dans une dialectique entre l'université et ses partenaires.

4.4.b Principaux objectifs

- Donner une plus grande visibilité aux recherches réalisées par les EC dans ces disciplines ainsi qu'à leurs productions (publications, colloques, valorisation d'outils d'évaluation et de formation, évaluation des politiques publiques en éducation).
- Susciter les échanges et la réflexion sur les nouveaux besoins en termes d'éducation, d'enseignement et de formation initiale et continue des professeurs, formation de formateurs qui naissent des enjeux socio-économiques, sociétaux, des usages collectifs ou individuels de la formation, du développement des TICE, de l'enseignement à distance etc.
- Echanger et réfléchir sur les modèles, les défis conceptuels, les outils théoriques ou méthodes permettant d'aborder les thématiques du groupe de recherche.
- Permettre aux laboratoires de recherche partenaires de confronter les démarches méthodologiques et les approches afin de développer des projets de recherche communs et pluridisciplinaires de type ANR (Agence Nationale de la Recherche), FEJE (Fond d'expérimentations pour la Jeunesse), Fondation de France.
- Favoriser les recherches à dimension internationale dans le domaine de l'Education, de l'Enseignement et de la Formation en s'appuyant sur des structures partenaires telles que l'Observatoire International de la Violence à l'Ecole, le Laboratoire Accrochages Scolaires et Alliances Educatives, l'Observatoire de Réinsertion Scolaire des Enfants Atteints de Cancer.
- Aider les professionnels de l'Education, de la Formation, de l'Enseignement et du Travail Social à améliorer leurs pratiques professionnelles à partir des savoirs issus de la recherche et le dialogue entre les services de recherche et les professionnels.
- Réinvestir les résultats de la recherche dans la réflexion sur les contenus de formation en termes de formation initiale et continue des enseignants et formateurs.
- Participer à l'encadrement de thèses dans le domaine, notamment pour accompagner la formation continue des PRAG désireux de passer un doctorat

4.4.c Mode de fonctionnement

Le GTR est un espace de collaboration. Son fonctionnement sera basé sur 4 points essentiels :

Réunions régulières : 3/4 par an. Ces réunions seront centrées sur l'exposé et la mise en discussion de deux présentations/articles en cours d'écriture ou à partir de questions vives en éducation, l'identification des pratiques en éducation, enseignement et formation, leurs évolutions, la compréhension de leurs processus et de leur impact.

Animation orientée sur des productions collectives, ouvrages, journées d'étude.

Collaboration sur la réponse à des appels à projets de recherche communs.

Diffusion sous forme d'enseignements, de publications conjointes dans des revues scientifiques et professionnelles, séminaires, conférences, plate-forme commune, formation continue et collaborations avec les agences travaillant avec la jeunesse. S'il est important que les résultats des travaux de recherche soient diffusés au niveau des étudiants et alimentent la formation des futurs enseignants, formateurs, travailleurs sociaux, il nous semble tout aussi important

de transférer les acquis scientifiques dans la pratique et de contribuer au débat public et orienter la politique publique.

5) Modèle économique

5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

Le modèle économique de l'ESPE s'appuie sur une dotation propre en personnel (Enseignants-chercheurs, enseignants, Biatts), en ressources de fonctionnement et d'investissement ainsi que des locaux dédiés à l'ESPE sur l'ensemble de l'académie qui assurent l'activité de formation et de recherche de la composante ESPE selon le modèle d'organisation de l'université intégratrice (UNS). Les deux universités apportent des ressources de leurs services supports, de leurs services vie étudiante, de leurs SCD ainsi que des ressources humaines enseignantes des autres composantes des deux établissements. L'université de Nice assure la gestion du personnel de l'ESPE et de l'ensemble des vacataires.

Enfin, le rectorat de l'académie de Nice s'engage à soutenir la formation de l'ESPE. Est estimée la part du rectorat sur les couts de fonctionnement : prorata du service paie pour les fonctionnaires stagiaires, gestion et coordination des équipes de tuteurs, et des lieux de stages, etc..

Les détails du modèle économique sont précisés ci-après.

Les étudiants au centre du projet de formation de l'ESPE, sont répartis sur deux départements, les Alpes-Maritimes (06) et le Var (83). Compte tenu de la projection faite en terme d'effectifs et de localisation la répartition globale conduit à 550 étudiants dans le Var et 820 étudiants dans les Alpes Maritimes pour l'année 2015. Il est prévu qu'ils soient inscrits dans l'université du département de leurs études et au plus près de leur lieu de stages. Ils bénéficient des services vie étudiante de leur université d'inscription (SUAPS, SUMPPS, Culture, NTIC, SCD, SRI....) et du service support dédiés aux études (DEVE, DSI/DSIUN). Chaque établissement perçoit les droits d'inscription des étudiants de son département et assume les dépenses correspondantes aux services listés ci-dessus. Les clés de répartition des centres d'analyses auxiliaires correspondants à ces services sont communes entre les deux universités. Concernant plus spécifiquement les ressources en ligne (enseignement, bases de données), il est prévu qu'ils puissent avoir accès à l'ensemble des ressources des deux universités. Un travail de rapprochement sur les identifications (login) doit être conduit dans le cadre du projet d'ESPE numérique.

L'ESPE formant une seule école, le pilotage de cette dernière sera coordonné par les deux universités et le rectorat. Les clés de répartitions des centres d'analyses auxiliaires des services des présidences, des DGS et des cellules pilotages des deux établissements sont également communes.

Les heures d'enseignements des masters sont couvertes à environ 80% par des enseignants des deux établissements pour lesquels la pyramide des emplois moyenne de nos deux universités est appliquée associée à nos coûts moyens chargés par corps et grade.

20 % de la charge d'enseignement des masters de type MEEF PE et MEEF PLC sont assurés par la mise à disposition de personnel du rectorat valorisé en coût chargé. Les volumes d'encadrement des stages sont répartis pour moitié entre le rectorat et pour moitié dans les universités

20 % de la charge d'enseignement des masters de type MEEF EE et MEEF PIF par des vacataires au coût moyen chargé de l'HETD.

Certains parcours sont assurés en partie au sein des composantes des deux établissements. Les personnels de soutien à ces formations sont identiques dans les deux universités et ont été valorisé sur la base de l'existant.

Les besoins relevant du domaine immobilier sont exprimés en coût réels pour les locaux dédiés à l'ESPE (4 sites : 2 en 06 et 2 en 83) et assumés par l'UNS. Les locaux des autres composantes des deux universités utilisés pour les parcours sont valorisés à 10 m²/étudiant et selon le coût moyen au m² de la maintenance, logistique et l'entretien de ces surfaces propres à chaque université

5.2 Estimation des besoins en heures

Masters : Pour les masters de type MEEF PE et MEEF PLC les besoins en heures d'enseignement sont chiffrés à partir d'un modèle de 850HETD ou 950HETD selon le type de formation (cf § 3.1.d) par groupe de 30 étudiants et selon la

MESR / MEN

projection sur les sites (cf §3.5). L'encadrement des stages est estimé à 4HETD / étudiant en M1 et 12 HETD/étudiant en M2, dont la moitié est assuré par des universitaires et l'autre moitié par des personnels académiques.

Pour les masters de type MEEF EE ou MEEF PIF, les besoins en heures d'enseignement sont estimés sur la base de 950 HETD pour le master MEEF CPE et à 850 pour le master complet PIF auquel sont rajoutés les parcours de M2 à 315HETD sur la base d'un seul groupe TD pour chaque parcours et par site

EAP : le principe d'estimation retenu est de 2.5HETD / an / EAP pour le rectorat + 3 séances de 2 HETD par groupes de 20 étudiants sur la base de 140 étudiants en EAP - effectifs prévus pour la rentrée 2013. Le nombre d'EAP est estimé comme $\frac{1}{3}$ sur l'USTV et $\frac{2}{3}$ sur l'UNS, à partir de la proportion des étudiants inscrits en master

Licence :

Mise en place des parcours : estimé sur la base de 20HETD / semestre sur 4 semestres pour un nombre d'étudiants équivalent à 50% des effectifs de masters, et en constituant des groupes de 30 étudiants. Le nombre de groupe est estimé comme $\frac{1}{3}$ sur l'USTV et $\frac{2}{3}$ sur l'UNS, à partir de la proportion des étudiants inscrits en master

LP APS : 1 groupe à 625 HETD

Licence Sciences de l'éducation : conduite à son terme en 2017 sur la base de 625HETD par année et par groupe et en tenant compte de 2 groupes par année.

Formation continue des néo-titulaires:

La formation s'élève à 23 jours, à 6h de formation par jour, pour 400 professeurs, par groupe de 20. Equivalent à 2760HETD réparties pour moitié rectorat pour moitié université.

Autre formation continue :

La formation continue spécialisée CAPASH et 2CASH est estimée sur la base du réalisé 2012-2013. Les autres formations relevant du PAF ne sont pas prises en compte dans le document budgétaire présenté.

5.3 Estimation des frais de fonctionnement

Outre les frais de fonctionnement lié aux bâtiments et aux services dont les modalités de calculs ont été explicitées ci dessus, nous faisons apparaître :

Frais de déplacements des étudiants fonctionnaires stagiaires :

Le nombre de stagiaires est estimé comme le nombre de place au concours PE dans l'académie = 200 + le nombre de stagiaires estimé comme la moitié des effectifs de M2 pour les PLC (=équivalent à 2% des places mises aux concours alors que le nombre de postes total de l'académie en 2011 correspond à 3% du nombre de postes total au niveau national)

Le lieu de résidence est pris par référence à l'université d'inscription et le lieu de stage comme l'établissement d'ailleurs.

L'estimation kilométrique est faite sur la base de 40km aller-retour par étudiant , 3 fois par semaine sur 36 semaines, avec une voiture de 4 CV, alors que la distance moyenne Toulon / ensemble des communes du var est de 46km et celle de Nice / ensemble des communes des Alpes Maritimes est de 28km.

L'estimation de remboursement est faite sur les barèmes fiscaux d'indemnité kilométrique

Frais de déplacements pour les praticiens de terrain :

Du côté rectorat il est raisonnable, compte tenu du nombre d'heures à effectuer, d'avancer le chiffre de 87500 euros (les IEN premier degré et les PEMF sont en résidence dans les circonscription et les écoles tandis que les IEN ZT/EG et les IA IPR le sont à Nice)

Frais de déplacement pour visite de stagiaires par universitaires

Sur la base de 2 visites par an et par stagiaire, distance estimée par 20km en moyenne aller-retour, pour 550 étudiants de M2. L'estimation de remboursement est faite sur les barèmes fiscaux d'indemnité kilométrique. Voiture de 5 CV

Indemnités des tuteurs rectorat :

Pour les tuteurs de stages en M1 : 200€ / binôme en MEEF PE et 300€ / binôme pour les MEEF PLC.

Pour les tuteurs de stages en M2 : 1000€ / stagiaire en MEEF PE et 800€ / stagiaire pour les MEEF PLC.

5.4 Estimation des frais d'investissement

Concernant les investissements pédagogiques, ils n'ont pas été évalué, ni les investissements lourds en matière

immobilière, en partie supportés aujourd'hui par les collectivités puisque 3 des bâtiments appartiennent aux CG. La part des universités est uniquement estimée sur les travaux obligatoires de maintenance / sécurité. Ceci révèle un problème potentiel compte tenu des budgets des collectivités locales qui sont actuellement en baisse. Néanmoins les marges de manœuvre seront à rechercher dans l'équilibrage de la gestion des sites de formation.

5.5 La contribution académique pour le second degré à la rentrée 2013

Pour la rentrée 2013, l'académie dégage pour le second degré au bénéfice de l'ESPE, 1.5 ETP supplémentaire, portant ainsi à 5 ETP sa contribution. Celle ci permettra d'accorder du temps de décharge sur l'ensemble des disciplines, afin de proposer des heures d'intervention dans l'ESPE d'une part et pour les admissibles de l'année transitoire d'autre part.

Commentaire

Le besoin en heures pour la formation initiale de master est estimé à hauteur 39000 heures. L'actuel IUFM dispose d'un potentiel de 26000 heures. L'apport du rectorat à hauteur de 25% des heures des masters MEEF PLC et MEEF PE se monte à environ 7000 heures. Les autres composantes des universités contribuent pour 6000 heures, dont environ 2500 pour l'USTV et 3500 pour l'UNS.

De plus , l'apport du rectorat en année pérenne sur la base de la répartition des différentes corps mis à disposition de l'ESPE est supérieur au besoin de formation évalué à ce jour. Cela dénote d'une volonté marquée d'apporter sa contribution à l'ESPE mais permettra aussi de déployer des formes d'accompagnement dans les parcours Licence, mais surtout de réinvestir ce potentiel dans la formation continue.

	effectif prévisionnel	nombre d'heures formation	total heures disponibles
IEN premier degré	40	12	480,00
Maitre formateur	94	150	14 100,00
conseiller pédagogique	94	120	2 000,00
reseau d'aide et ASH			100,00
inspecteurs second degré	40	12	480,00
chef d'établissement	50	12	600,00
formateurs décharge			1 300,00
2 CASH			100,00
formateurs TICE			200,00
culture			200,00
formateurs vacances			1 900,00
			21 460,00

Annexe 1 : Composition des groupes projet et des équipes pédagogiques mixtes

équipe projet :

Sophie Raisin - VP CEVU UNS
Isabelle Negro - chargée de mission VP CEVU UNS
Emmanuelle Nigrelli - VP CEVU USTV
Martine Colmars - Chargée de mission VP CEVU USTV

Groupe de travail transversal 2nd degré :

Magali Brunel - PRAG / Lettres - IUFM La Seyne
Laure Levêque - PR 09 / Lettres - USTV
Lucille Gaudin - MCF 09 / Lettres - UNS
Gilles Leydier - PR 11 / Anglais - USTV
Marie Laure Acquier - MCF 14 / Espagnol - UNS
Chabant Dominique - PRCE Documentation - UNS
Eric Chaudron - PRAG Histoire Géographie - IUFM Nice
Olivier Le Dantec- PRAG Mathématiques - IUFM Nice
Thierry Champion - MCF Mathématiques - USTV
Michel Corsini - PR 35 / SVT - UNS
Christian Bracco - MCF 29 / Physique Chimie - IUFM Nice
Pierre Fontanari - MCF 74 / EPS - USTV
Cartaut Solange - MCF 74 / EPS - IUFM Nice
Jean François Bonnet - PRCE Mathématiques - IUFM La Seyne
José Dos Santos - PRCE TICE - IUFM Nice
José Garcia Romeu - MCF 14 / Espagnol - USTV
Jean François Trubert - MCF 18 / Musique - UNS
Pierre Thérrouane - MCF 16 / - UNS
Joseph Cesaro - DAPI - Rectorat
Martine Colmars - PRAG Lettres - IUFM La Seyne - Chargée de mission IUFM - USTV
Isabelle Negro - PR 16 /70 CPE - IUFM Nice - Chargée de mission IUFM - UNS
Sophie Raisin - MCF 64 - VP CEVU UNS
Emmanuelle Nigrelli - MCF 28 - VP CEVU USTV

Groupe de travail transversal 1er degré :

Sébastien Poinat - PRCE Sciences de l'éducation - UNS
Annie Blanc - PRAG EPS - IUFM Nice
Claire Winder - PRAG Mathématiques - IUFM Nice
Isabelle Negro - PR 16 - IUFM Nice - Chargée de mission IUFM - UNS
Martine Colmars - PRAG Lettres - IUFM La Seyne - - Chargée de mission IUFM - USTV
Marie Angèle Frémy - MCF 28 - USTV
Jocelyne Le Goff - IENA - 83
François Tetienne - IENA 06
Joseph Cesaro - DAPI

Groupe de travail transversal TICE :

José Dos Santos, Responsable C2i2e, USTV et UNS
Laurent Collet, MCF 70 /USTV, directeur UFR Ingemedia USTV
Christian Bracco, MCF 29 / UNS,
Shona Whyte, MCF 71 / UNS
Christophe Bansart, IGR UNS, responsable du service universitaire de l'innovation pédagogique
Claude Stromboli, service Innovation Rectorat de Nice
André Marquant, charge de mission TICE auprès de Mme le Recteur

Composition des équipes pédagogiques mixtes en charge de l'élaboration des contenus de formation.

Ont été systématiquement associés, suite à un courrier de Mme Le Recteur les IA- IPR et IEN-ET/EG de la discipline
Ces équipes seront bien entendu étendues pour dispenser les enseignements devant les étudiants.

Anglais :

UNS/UFR LASH
Geneviève Chevallier - MCF
Christian Gutleben - PR
Marie Liénard-Yeterian - PR
Jean-Marie Merle - PR
Martine Monacelli -
Didier Revest - MCF
Jeff Storey - MCF
UNS/IUFM
Yves Bardière - MCF
Sophie Laboz - PRCE
Shona Whyte - MCF
USTV/UFR
Michel Darribehaude - MCF
John Engle - PR
Marie Gayte - MCF
Sandra Gorgievski - MCF
Olivier Gouirand - MCF
Gilles Leydier - PR
Patrick Menneteau - PR
Pierre-François Peirano - PRAG / ATER

Italien

UNS/UFR Lettres
Edwige Fusaro, MCF
Véronique Mérieux, MCF
Jean-Pierre Pantalacci, MCF
Francesca Sensini, MCF
Serge Milan, MCF

Espagnol :

UNS/UFR Lettres
Sara Calderón - MCF
Marc Marti - PR
Jean-Paul Aubert, MCF HDR,
Marie-Laure Acquier, MCF
Christine Di Benedetto, MCF
Emmanuelle Klinka,
Anne-Claudine Morel, MCF
Isabelle Clerc, MCF
Françoise Fournier, PRAG

USTV / UFR Lettres
M. José Garcia-Romeu, MCF- HDR,
Mme Axelle Vatrican, MCF

Lettres

UNS/UFR Lettres
Richard Faure - MCF 08
Lucile Gaudin-Bordes - MCF 09
Véronique Magri - PR 09
Marie-Albane Watine - MCF 09

MESR / MEN

UNS/IUFM

Alice De Georges-Metral - MCF 09

Nicole Biagioli, - PR 09

Magali Brunel, PRAG, docteur

Frédéric Torterat, MCF 07

USTV/UFR Lettres

Laure Lévêque, PR 07/09

Michèle Monte, PR 07/09

Martine Sagaert, PR 09

Mathématiques

USTV / UFR Sciences

T. Champion - MCF 26

Jean-Marie Barbaroux - MCF 25

UNS / IUFM

T. Astruc - MCF 26

F. Herbaut - MCF 25

C. Bourin-Ricbourg - PRCE

H. Prebet - PRAG

J.F. Bonnet - PRCE

O. Le Dantec - PRAG

D. Torralba - PRAG

Economie Gestion

UNS / IUFM

Marie-Hélène Bonifassi - PRAG

Noura Beauchamp - PRAG

UNS /

Michel Rainelli - PR 05

CPE :

UNS / IUFM

Catherine Blaya - PR 70

Solange Cartaut - MCF 74

Jean Claude Charnet - PRCE - Philosophie

Karine Lambert - MCF 22

Pierre Parlant - PRAG - Philosophie

UNS/LASH

Bruno De Cara - MCF 16

Frédéric Lavigne - MCF 16

Isabelle Negro - PR 16 /70

Philosophie :

UNS/UFR Lettres

Michaël Biziou - MCF 17

UNS/IUFM

Florence Albrecht - PRAG Philosophie

Sébastien Poinat - PRCE Philosophie

MESR / MEN

Histoire Géographie

UNS/UFR Lettres

Xavier Huetz - PR 22

Marie-Jeanne Ouriachi - MCF 21

UNS / UFR Espaces et Cultures

Jean Christophe Gay - PR 23

UNS/IUFM

Karine Lambert - MCF 22

Eric Chaudron - PRAG

Joseph Martinetti - MCF 23

Sandra Plantier -PRAG

Sciences et Vie de la Terre

UNS / UFR Sciences

M. Corsini, PR 35

C. Ganino, MCF 35

J-M Lardeaux, PR 35

C. Petit, PR 35

C. Renac, PR 35

J. Schneider, MCF 35

C. Verati, MCF 35

L. Bottin, MCF 67

P. Coquillard, MCF 67

P. Furla, PR 68

P. Francour, PR 67

P. Frenedo, PR 66

G. Gandolfo, MCF 69

M. Guibbolini, MCF 66

I. Gillot, MCF 66

A.-V. Lavoit, MCF 67

K. Mandon, MCF 66

P. Pierson, MCF 66

L. Zurletto, MCF 66

Laurent Stehly

Fabrice Jouffray

UNS / IUFM :

D. Garcia - PRAG

B. Scalabrino - MCF 35

Musique

UNS/UFR Lettres

Luc Charles Dominique, PR 18

Pascal Decroupet, PR 18

Annick Fiaschi Dubois, MCF 18

Jean-Louis Leleu, PR 18

Jean-François Trubert, MCF 18

UNS/IUFM

Isabelle Servant, PRAG

MESR / MEN

Education Physique et Sportive

UNS / IUFM

Solange Cartaut, MCF

Jacques-André Méard, MCF

David Sette, PRAG

Jacques De Nadai, PRAG

Isabelle Schoenhenz, PRAG

Robert Moner, PRAG

Agnès Musqua, PRAG

Gilbert Isnard, PRAG

Annie Blanc PRCE

Henri Humbert- PRAG/Docteur

UNS / UFR STAPS

Jean-Marie Garbarino, MCF

Karine Corrion, MCF

Corenthin Clément-Guillotin, MCF

Frédérique Rousset ??

Delphine Malreux, PRAG

USTV / UFR STAPS

Claude Alzieu- PRAG

François Cury - PR

Pierre Fontanari - MCF

Michel Langevin - PRAG

Jean-Paul Peron - PRAG

Isabelle Plasseraud - PRAG

Philippe Scavino - PRAG

Sciences Industrielles

UNS/IUFM

Joseph Kouneiher - MCF 72

Cécile Barbachoux - PRAG Physique Chimie

Yves Vaccari - PRCE SVT

Sothy Srey - PRAG Technologie

UNS

Ugo Bellagamba - MCF 03

Jean Luc Gautero MCF 72

USTV/Sciences

Yann Bertacchini - MCF HDR 71

Nicolas Louis - MCF 60

Professeur des Ecoles

UNS / IUFM

Isabelle Servant - PRAG Musique
Annie Blanc - PRAG EPS
Gézar Boniol - PRAG EPS
Solange Cartaut - MCF 74
Henri Humbert - PRAG EPS
Gilbert Isnard - PRAG EPS
Robert Moner - PRAG EPS
Agnès Musqua - PRAG EPS
Isabelle Schoenhenz - PRAG EPS
Eric Chaudron - PRAG Histoire Géographie
Karine Lambert - PRAG Histoire Géographie
Sandra Plantier - PRAG Histoire Géographie
Véronique Thuin - PRAG Histoire Géographie
Yves Bardiere - MCF 11
Sophie Laboz - PRAG
Christian Lequesne - PRCE Anglais
Magali Brunel Ventura - PRAG Lettres , Docteur
Carole Calistri - MCF 07
Martine Colmars PRAG Lettres
Alain Demarco - PRCE Lettres
Virginie Lapique - PRCE Lettres
Sophie Ngo Mai - PERC
Gérard Rainart - PRAG Lettres
Hélène Richard Labbe - PRAG Lettres
Tatiana Taous - PRAG Lettres
Frédéric Torterat - MCF 07
Stéphane Vial - PRCE Lettres
Cécile Bourin Ricbourg PRCE Maths
Nadia Douek - MCF 26
Pierre Jammes - MCF 25
Katrin Krell MCF 26
Olivier Le Dantec PRAG Maths
Hubert Prebet PRAG Maths
Denis Torralba PRAG Maths
Claire Winder PRAG Maths
Florence Albercht PRAG Philosophie
Bertile Beunard PRCE Philosophie
Catherine Blaya - PR 70
Jean Claude Charnet PRCE Philosophie
Godefroy Lansade PREC
Isabelle Negro PR 16 /70
Pierre Parlant PRAG Philosophie
Sébastien Poinat PRCE Philosophie
Jérôme Santini MCF 70
Estelle Blanquet PRAG Sciences
Alain Grimaud PRAG Sciences
Yves Vaccari PRAG Sciences
Cécile Barbachoux PRAG Sciences
Joseph Kouneihier MCF 72
Sothy Sylvania Sray PRAG Sciences
Jean François Bonnet PRCE
José Dos Santos PRCE
Luc Frenois PRCE
Pascale Fulcheri PREC
Jean Philippe Salle Tourne PREC
Michèle Bril PREC
Patrick Chalet PREC

Annexe 2 : Calendrier du projet

	semaine 2	semaine 3	semaine 4	semaine 5	semaine 6	semaine 7	semaine 8	semaine 9	semaine 10	semaine 11	semaine 12	semaine 13	semaine 14	semaine 15	semaine 16	semaine 17	semaine 18	semaine 19	semaine 20	semaine 21	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25	semaine 26	semaine 27	semaine 28	semaine 29	semaine 30	semaine 31
réunion de lancement	■																													
réflexion année transitoire		■																												
état des lieux des masters enseignements, direction à prendre			■																											
cadre et philosophie de l'espe et principes de partenariat				■																										
cadre et philosophie de l'espe et principes de partenariat				■																										
réunion de lancement avec porteur de projets					■																									
référentiel et maquettes génériques						■																								
Visio conférence Ministère							■																							
point sur avancement du projet								■																						
pouvoir donné aux présidents négociation									■																					
proposition de gouvernance										■																				
validation dossier préfiguration											■																			
point sur avancement du projet												■																		
lancement modalités année transitoire auprès des équipes												■	■																	
réflexion jury commun, admission, modalités stages													■																	
présentation projet global, mission des groupes, consitution équipes pédagogiques mixtes														■																
projection offre de formation															■															
point sur avancement du projet																■	■													
restitution des pré-projets																	■													
1ère note sur le budget																		■												
stages et alternance, quelle place dans la formation																			■											
constitution équipe recherche ESPE, groupe recherche																					■									
principe des maquettes et des stages, modalités d'inscription, praticiens de terrain																						■								
commissions mixte admission, rôle des praticiens terrain,																							■							
courrier sur l'architecture mention																								■						
recherche, quelle place dans la formation																									■					
point sur avancement du projet																										■	■			
2ème note budget																														
répartition volume horaire, maquette type, place des praticiens terrains,																														
validation offre de formation globale, validation maquette type																														
réflexion sur parcours non FDE																														
réflexion sur parcours non FDE, place des TICE																														
courrier année transitoire																														
Avancée du dossier / attendus																														
ouverture site collaboratif																														
Courrier précision dossier accréditation, maquettes, attendus																														
point sur avancement du projet																														
Principe de construction budgétaire																														
MCC cadre commun																														
MCC cadre commun																														

Annexe 3 : Proposition de composition des instances rédigées dans le pré-projet

Conseil d'école

Composition

Dans l'attente des textes, nous souhaitons que le conseil d'école soit composé à parité, sur la base de 30 membres :
-15 membres élus (attente décret) et 15 membres extérieurs dont des membres nommés par le Recteur d'académie.
Les membres enseignants internes sont les actuels enseignants de l'IUFM qui composent le corps électoral de l'ESPE.
Le CE est présidé par un membre élu par le conseil parmi les membres nommés par le recteur.
L'ESPE est dirigée par un membre nommé par les deux ministères sur proposition du conseil.

Membres internes (15) :

10 représentants du corps enseignants rang A (PU et assimilés) et B (MCF et assimilés) dont au moins la moitié d'enseignants - chercheurs; le statut de l'ESPE rédigé par l'université permet de proposer la répartition rang A et B
3 Biats

2 usagers élus parmi les usagers membres du COSP : les étudiants élus au COSP désignent leurs 2 représentants au CE

Membre externes (15) :

5 membres nommés par le recteur

3 membres des collectivités territoriales : les deux Conseils Généraux et le Conseil Régional

3 enseignants* des composantes UNS désignés par le CA UNS

3 enseignants* des composantes USTV désignés par le CA USTV

1 EC/E/C expert extérieur à l'académie

* Les représentants proposés par les CA UNS et USTV sont des enseignants (directeur de composante, enseignants dans les masters MEEF, autres enseignants....).

Les statuts internes des deux universités donnent la possibilité d'inviter des représentants particuliers des universités selon les thèmes abordés (Innovation pédagogique, ...)

Missions

- Formation : Se prononce sur toutes les propositions du COSP.
- Avis sur les contrats et conventions
- Budget : Se prononce sur budget de la composante ESPE et informé sur son exécution. Est informé de la convention tripartite précisant annuellement le budget du projet ESPE
- Personnels : Répartition des emplois après avis des conseils concernés. Avis sur création et publication des postes. Accord sur mobilité interne des personnes.
- Approuve le règlement intérieur ou ses éventuelles modifications.

Propose au CA de l'UNS les statuts de l'ESPE et leurs éventuelles modifications. Le CA de l'USTV en est informé

Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Organisation

Dans l'attente d'une définition plus précise (si elle doit l'être dans les textes), nous proposons les éléments suivants :

Le COSP est composé de membres directement impliqués dans les formations développées au sein de l'ESPE. Il est présidé par un membre élu parmi les membres universitaires du COSP. Il est composé de la façon suivante :

Dir ESPE = membre de droit. Interrogation sur le droit de vote du directeur

Président du COSP : élu parmi les enseignants chercheurs du COSP

- 1 responsable pour chaque mention de master MEEF par domaine
- 4 membres représentatifs des conseils des 2 universités : 2 membres désignés par les CEVU UNS et USTV et 2 membres désignés par les CS UNS et USTV
- 1 représentant étudiant pour chaque mention de master par domaine
- 2 représentants du service en charge de la FC des E et EC du supérieur (1 représentant par université)
- 4 représentants académiques : 2 représentants 1er degré et 2 représentants 2nd degré , selon une représentation à définir
- 1 EC/E/C expert extérieur à l'académie

MESR / MEN

- la question se pose d'avoir des représentants des partenaires de l'ESPE (hors MEN) dans le COSP. Leur place pourrait être plus judicieuse dans les conseils de perfectionnement des mentions qui les impactent.

Missions

- Proposer les grandes orientations en formation, recherche et partenariats
- Attributions complémentaires : nous réfléchissons aux missions que pourrait avoir ce conseil
- Gestion des formations (validation des MCC, conventions liées à la formation)
- Lien avec offre universitaire de licence notamment les UE de préprofessionnalisation MEEF
- Evolution des formations en fonction des référentiels métiers (comité de perfectionnement : suivi, évaluation, proposition d'évolution des objectifs et maquettes de formation),
- Développement et participation à la constitution de l'offre FC du MEN
- Développement, participation à la FC pour les E, EC du supérieur

Annexe 4 : format type des maquettes

ESPE NICE
MASTER MEEF

Parcours type format 1

Bloc 1 disciplinaire
Bloc 2 didactique
Bloc 3 recherche
Bloc 4 contexte d'exercice du métier
Bloc 5 mise en situation professionnelle

Semestre 1	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
		UE 1 / XXXX							
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	1 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : LV	ECUE 1 : 40h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	60	60	5
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	1

Semestre 2	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
		UE 1 / XXXX							
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 30h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	8
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	20	20	2

Master 1	138	138	16
----------	-----	-----	----

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 3	UE 1 / XXXX								
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	48	48	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	8

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 4	UE 1 / XXXX								
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 22h TD ECUE2 : 12h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	34	34	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle et mémoire professionnel	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	20 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire et soutenance	TD	CC	26	26	20

Master 2	130	130	36
----------	-----	-----	----

Total Master	268	268	52
--------------	-----	-----	----

**ESPE NICE
MASTER MEEF**
Parcours type format 2

Bloc 1 disciplinaire
 Bloc 2 didactique
 Bloc 3 recherche
 Bloc 4 contexte d'exercice du métier
 Bloc 5 mise en situation professionnelle

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 1	UE 1 / XXXX								
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	30h TD 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	50	50	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 3 1 ECTS Bloc 5	ECUE 1 : Culture scientifique ECUE 2 : Stage (2 semaines) et accompagnement	10h TD 10h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC (validé/non validé)	20	20	2

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 2	UE 1 / XXXX								
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 20h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	38	38	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	4 ECTS Bloc 3 2 ECTS Bloc 5	ECUE 1 : Culture scientifique ECUE 2 : Stage (2 semaines) et accompagnement	ECUE 1 : 10h TD ECUE 2 : 20h TD	CC (validé/non validé)	30	30	6

Master 1	138	138	16
----------	-----	-----	----

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 3	UE 1 / XXXX								
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	48	48	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	8

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 4	UE 1 / XXXX								
	UE2 / XXXX								
	UE3 / XXXX								
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 22h TD ECUE2 : 12h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	34	34	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle et mémoire professionnel	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	20 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire et soutenance	TD	CC	26	26	20

Master 2	130	130	36
----------	-----	-----	----

Total Master	268	268	52
--------------	-----	-----	----

Annexe 5 : contenu du tronc commun

MASTER 1 – SEMESTRE 1 – 30 heures							
Intitulé	Items MEN	Contenu	Vol. hor. total	Université		Rectorat	
				Vol. hor.	Intervenants	Vol. hor.	Intervenants
Principes et valeurs de l'Éducation Nationale	Lutte contre les stéréotypes et culture de l'égalité homme-femme	Etude scientifique des discriminations et de l'égalité via des textes scientifiques	4	4	Département Histoire (Département PSE en appui)		
	Politiques éducatives	Enseignement de la morale, civilité, citoyenneté, laïcité	4	4	Département PSE		
Développement, difficulté et échec scolaire	Echec scolaire et pédagogie différenciée et inclusion scolaire du handicap	Soutien aux élèves en difficultés et pédagogie différenciée - BEP - Aspects administratifs (classe relais, ULIS, MDPH)	8	4	Département PSE	4	- IEN ASH 2h - À déterminer 2h
	Développement de l'adolescent	Développement de l'ado dans ses dimensions affectives, cognitives et sociales	6	6	Département PSE		
Évaluation et orientation, autorité et sanction	Processus d'orientation des élèves, méthode d'évaluation des élèves	Orientation et redoublement Évaluation (typologie et valorisation des compétences)	4	4	Département PSE		
	Conduite de classe et prévention des violences scolaires	Punition, sanction, autorité, gestion de la classe - Étude de textes scientifiques	4	4	Département PSE		

MASTER 2 - SEMESTRE 2 - 20 heures							
Intitulé	Items MEN		Vol. hor. total	Université		Rectorat	
				Vol. hor.	Intervenants	Vol. hor.	Intervenants
Connaissance du système éducatif	Connaissance du système éducatif	Valeurs et principes du système éducatif et de la république	2	2	Département PSE		
		Connaissance de l'histoire du système éducatif - Comparaison avec autres systèmes européens	4	4	Département PSE (Département Histoire en appui)		
		Droits et valeurs, éthique du PLC	2	2	Département PSE		
		Conv Int droits de l'enfant, Droits et devoir de l'élève	2	2	Département PSE		
		Obligations en matière de sécurité, enfance en danger, signalement	2			2	Chef d'établissement
		Projet d'établissement & Contrat d'objectif Organisation administrative et budgétaire d'un EPLE Autres partenaires Différents conseils dans l'école (conseil péda, des enseignants...) Sorties Scolaires Évaluation des enseignants	6			6	Chef d'établissement : 4h IPR : 2h
		Organisation administrative de l'Éducation Nationale	2			2	Chef d'établissement

MASTER 2 - SEMESTRE 3 - 28 heures							
Intitulé	Items MEN	Contenu	Vol. hor. total	Université		Rectorat	
				Vol. hor.	Intervenants	Vol. hor.	Intervenants
Faire la classe et motiver ses élèves	Décrochage et rattachage	Eléments pratique de la question du décrochage-rattachage et absentéisme / stage en alternance	12	8	Département PSE	4	Chef d'établissement
	Prévention des violences scolaires et gestion des conflits	Faire la classe - communication avec les élèves - Bonne posture / aux élèves, faire entrer les élèves en classe... Violences scolaires, jeux dangereux, conduites à risque, gestion des situations de crise, gestion des conflits. Harcèlement et cyber-harcèlement	12	6	Département PSE	6	- 2h M. Bernard - 4h les deux professionnels Rectorat en charge de ces questions
	Partenaires de l'Ecole	Relation avec les parents, place des parents dans l'éducation des élèves	4			4	- M. Cezaro (?)

MASTER 2 – SEMESTRE 4 – 22 heures							
Intitulé	Items MEN	Contenu	Vol. hor. total	Université		Rectorat	
				Vol. hor.	Intervenants	Vol. hor.	Intervenants
Faire apprendre	Soutien aux élèves en situation de handicap	Troubles du comportement La question des dys-	5	3	Département PSE	2	Personnels du 2-CASH
	Théories d'apprentissage	Processus d'apprentissage (mémoire, savoir et savoir-faire...)	5	5	Département PSE		
Principes et valeurs de l'Éducation Nationale	Lutte contre les stéréotypes et culture de l'égalité homme-femme	Éléments pratiques des questions de discrimination	4		Département Histoire (Département PSE en appui)		
	Politiques éducatives : débats et enjeux de l'éducation	Philosophie de l'éducation, sociologie de l'éducation, questions actuelles au sein de l'Éducation Nationale	8		Département PSE		-

Annexe 6 : maquettes provisoires

Parcours STI2D

	Listes des UE / Intitulé UE	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignements (CM/TD/TP)	Type de contrôle et d'épreuves d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 1	UEI Enseignements fondamentaux	<p>Connaître et mettre en œuvre des enseignements fondamentaux en Mathématiques et Sciences</p> <p>Caractériser des systèmes privilégiant un usage raisonné du point de vue du développement durable Impacts environnementaux associés au cycle de vie du produit :</p> <p>Structure fonctionnelle d'une chaîne d'énergie, graphe de structure d'une chaîne d'énergie</p> <p>Gestion de l'information dédiée aux applications énergétiques, caractéristiques des fonctions des systèmes</p>	<p>10 ECTS Bloc 1</p> <p>6 ECTS Bloc 2</p>	UEI1: Maths appliquées (4ECTS)	40 h TD	<p>Etudiant : 2 Contrôles continus et Epreuve terminale écrite (2h) notée sur 20</p> <p>Salarié DA : Ecrit terminal (2h)</p>	160h	160	16
				UEI2 : Sciences (4ECTS)	60 h TD	<p>Etudiant : 2 Contrôles continus et Epreuve terminale écrite (2h) notée sur 20</p> <p>Salarié DA : Ecrit terminal (2h)</p>			
				UEI3 : Etudes des systèmes, d'un procédé ou d'une organisation en option information numérique (3ECTS)	30 h TD	<p>Etudiant : 2 Contrôles continus (type TP) et Epreuve terminale écrite (2h) notée sur 20</p> <p>Salarié DA : Ecrit terminal (2h) + TP</p>			
				UEI4 : Energie et Environnement, Chaîne énergie, chaîne d'informations, utilisation et Transformation de la matière	30 h TD	<p>Etudiant : 2 Contrôles continus (type TP) et Epreuve terminale écrite (2h) notée sur 20</p> <p>Salarié DA : Ecrit terminal (2h) + TP</p>			
	UE2 Didactiques des Disciplines	<p>Identifier les ressources énergétiques : sources primaires et secondaires (hydraulique, nucléaire, solaire, biomasse, géologique, géothermie, pétrole, gaz, charbon), chimique (piles à combustible, électrique, mécanique)</p>		Approfondissement, travaux pratiques, didactique en option énergie et environnement	20 h TD	<p>Etudiant : Contrôle continu (type TP) portant sur la construction de séquences et séances pédagogiques autour des thèmes relevant de l'option énergie. Dossier de 10 pages au minimum</p> <p>Salarié DA : Construction d'une séance d'enseignement à partir de documents variés (1h30)</p>			8

		Décoder l'organisation fonctionnelle, structurelle et logicielle d'un système	3 ECTS Bloc 1	Approfondissement, travaux pratiques, didactique en option systèmes d'information et numérique	20 TD	Etudiant : Contrôle continu (type TP) portant sur la construction de séquences et séances pédagogiques autour des thèmes relevant de l'option informatique & la numérique. Dossier de 10 pages au minimum Salarié DA : Construction d'une séance d'enseignement à partir de documents variés (1h30)			
		Justifier les choix des matériaux, des structures d'un système et les énergies mises en oeuvre dans une approche de développement durable	5 ECTS Bloc 2	Principes et problématiques du développement durable et de l'éco-conception	20 h TD	Etudiant : Contrôle continu : présentation par groupe de 2 ou 3 stagiaires d'un dossier et préparation d'une séance d'analyse sur un thème choisi concernant les innovations et les développements durables. Salarié DA : présentation d'un dossier et préparation d'une séance d'analyse sur un thème choisi concernant les innovations et les développements durables.	60	60	
	UE3 Contexte d'exercice et sensibilisation scientifique	Sensibiliser à la méthodologie de recherche à travers l'étude de textes scientifiques	2 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4	Valeurs Développement, difficulté et échec scolaire Evaluation, autorité et sanction Sensibilisation à la recherche Séminaire	12h TD 20h TD 12h TD 4h TD 2h CM	CC (travail personnel pour tous)	50	48	5
	UE4 Mise en situation professionnelle	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	1 ECTS Bloc 5	Stage de PA Sensibilisation de stage Rapport de stage et analyse de pratiques Stage Lycée Tech "sciences de l'ingénieur"	3 semaines 2h TD 5h TP 6h TD	CC pour tous (évaluation binaire : acquis/non acquis)	13	18	1
	Total				286 h		283	286	30 ECTS

Semestre 2	Semestre 2	Compétences visées	Contributions au(x) bloc(s) de compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignements (CM/TD/TP)	Type de contrôle et d'épreuves d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE								
	UEI	Connaître et mettre		Maths	30 h TD	Etudiant : 2 Contrôles continus et Epreuve terminale écrite (2h) notée sur			11

Enseignements fondamentaux	<p>en œuvre des enseignements fondamentaux en Mathématiques et Sciences</p> <p>- contraintes d'industrialisation, de réalisation, d'utilisation (minimisation et valorisation des pertes et des rejets) et de fin de vie</p> <p>Introduction aux méthodes de simulations, solides works, et du calcul Mathematica</p>	7 ECTS Bloc 1 4 ECTS Bloc 2	Sciences	30 h TD	20 Salarié DA : Ecrit terminal (2h) Etudiant : 2 Contrôles continus et Epreuve terminale écrite (2h) notée sur 20 Salarié DA : Ecrit terminal (2h)	110	110
			Etude de systèmes techniques industriels automatisés	30 h TD	Etudiant : 2 Contrôles continus (type TP) et Epreuve terminale (2h) notée sur 20 Salarié DA : Ecrit terminal (2h) + TP		
			Modélisation numérique	20 h TD	Etudiant : 2 Contrôles continus (type TP) et Epreuve terminale (2h) notée sur 20 Salarié DA : Ecrit terminal (2h) + TP		
UE2 Enjeux Didactiques des Disciplines	<p>Initiation aux Fondamentaux théoriques et technologiques en construction mécanique</p> <p>1) Développer une étude architecturale, dans une démarche de développement durable 2) Proposer/choisir des solutions techniques répondant aux contraintes et attentes d'une construction 3) Concevoir une organisation de réalisation</p>	3 ECTS Bloc 1 5 ECTS Bloc 2	Approfondissement, travaux pratiques, didactique en option mécanique	20 h TD	Etudiant : Contrôle continu (type TP) portant sur la construction de séquences et séances pédagogiques autour des thèmes relevant de l'option mécanique. Dossier de 10 pages au minimum Salarié DA : Construction d'une séance d'enseignement à partir de documents variés (1h30)	60	60
			Approfondissement, travaux pratiques, didactique en option architecture et construction	20 TD	Etudiant : Contrôle continu (type TP) portant sur la construction de séquences et séances pédagogiques autour des thèmes relevant de l'option architecture et construction. Salarié DA : Construction d'une séance d'enseignement à partir de documents variés (1h30)		
			Principes et problématiques des Innovation technologiques, du développement durable et de l'eco-conception	20 h TD	Etudiant : Contrôle continu : présentation par groupe de 2 ou 3 stagiaires d'un dossier et préparation d'une séance d'analyse sur un thème choisi concernant les innovations et les développements durables. Place de l'éducation.		

						Salarié DA : présentation d'un dossier et préparation d'une séance d'analyse sur un thème choisi concernant les innovations et les développements durables.			
	UE3 Culture commune	Sensibiliser à une méthodologie de recherche, Connaissance du système éducatif et Tice	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4	UF1 Connaissance du système (2 ECTS) UF2 Sensibilisation à la recherche (4 ECTS) Séminaire UF3 Tice (1 ECTS)	32h TD 6h TD 2h CM 14h TP+1h ind (tut)	UF1 : CC pour tous (travail personnel) UF2 : CC pour tous (travail personnel) UF3 : CC pour tous basé sur prise en compte des compétences C2i2e à partir de travaux thématiques alimentant un dossier numérique de compétences	55	66	7
	UE4 Mise en situation professionnelle	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	2 ECTS Bloc 2 2 ECTS Bloc 5	Ancrage 1 en classe Processus cognitifs et apprentissages Méthode d'investigation - Mise en oeuvre	10h TP 20h TD 10h TD	CC : évaluation binaire du stage (acquis/non acquis) et si stage acquis, note CC sur ancrage, CT processus cognitifs	40	60	4
	Total						265 h	286 h	30 ECTS

Semestre 3		Compétences visées	Contributions au(x) bloc(s) de compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignements (CM/TD/TP)	Type de contrôle et d'épreuves d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 3	UEI Enseignements fondamentaux	Permet aux étudiants de se situer non seulement dans sa propre discipline mais aussi dans le champ scientifique lui-même, où il découvre des manières d'appréhender un "même" objet et des démarches de description ou d'explication utiles à sa propre réflexion, en plus tout simplement de compléter et développer sa propre culture.	5 ECTS Bloc 1 3 ECTS Bloc2	Culture Technologique, Scientifique et pluridisciplinaire	40h TD	Etudiant : 2 Contrôles continus et Epreuve terminale écrite (2h) Salarié DA : Ecrit terminal (2h)	40	40	8
	UE2	Initiation aux		Démarche de Projet pédagogique,	25h TD	Etudiant :2 Contrôles continus + Dossier d'un projet pat thème portant			10

	Enjeux Didactiques des Disciplines	<p>démarches du projet pédagogique, mobiliser de savoirs et savoir-faire acquis, construire des compétences.</p> <p>2. Donner à voir des pratiques sociales qui accroissent le sens des savoirs et des apprentissages scolaires.</p> <p>3. Provoquer de nouveaux apprentissages dans le cadre même du projet.</p> <p>4. Permettre d'identifier des acquis et des manques dans une perspective d'autoévaluation et d'évaluation- bilan.</p> <p>5. Développer la coopération et l'intelligence collective.</p> <p>Étapes et planification d'un projet technologique (revues de projets, travail collaboratif en équipe projet : ENT, base de données, formats d'échange, carte mentale, flux opérationnels)</p> <p>Animation d'une revue de projet ou management d'une équipe projet</p> <p>Évaluation de la prise de risque dans un projet par le choix des solutions technologiques (innovations technologiques,</p>	2 ECTS Bloc 1 8 ECTS Bloc 2			sur la construction de séquences et séances pédagogiques.			
						Salarié DA : CT + Dossier d'un projet			
				Méthodologie organisationnelle et dynamique	30h TD	Etduiant : CC + CC par groupe ; DA :CT + Dossier			
		Management :d'équipe, de projet et de production	30h TD	Etduiant : CC + CC par groupe ; DA :CT + Dossier			85	85	

		notion de coût global, veille technologique)								
	UE3 Contexte d'exercice du métier	Savoir motiver, faire apprendre et utiliser les nouvelles technologies dans son enseignement	3 ECTS Bloc 4	Gérer sa classe, motiver les élèves (11h TD) Faire apprendre (21h TD)	32 TD	32h		32	32	3
	UE4 Sensibilisation à la recherche et mises en situation professionnelle	Savoir conduire un travail scientifique, savoir agir en classe	3 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Visites stage en alternance (2) Corps et voix (6h TP) Analyse de pratiques Méthodologie de recherche	36 6h TP 6h TP 6h TP + 1h suiv ind			19	36	9
	Total							176 h	193 h	30 ECTS
Semestre 4	Semestre 3	Compétences visées	Contributions au(x) bloc(s) de compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignements (CM/TD/TP)	Type de contrôle et d'épreuves d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	
	UE									
	UEI Enseignements fondamentaux	Permet aux étudiants de se situer non seulement dans sa propre discipline mais aussi dans le champ scientifique lui-même, où il découvre des manières d'appréhender un "même" objet et des démarches de description ou d'explication utiles à sa propre réflexion, en plus tout simplement de compléter et développer sa propre culture.	1 ECTS Bloc 1 1 ECTS Bloc2	Culture Technologique et Scientifique Pluridisciplinaire	40h	Etudiant : 2 Contrôles continus et Epreuve terminale écrite (2h)			2	
						Salarié DA : Ecrit terminal (2h)	40	40		
	UE2 Enjeux Didactiques des Disciplines	Typologie des entreprises industrielles et des projets techniques associés (projets locaux, transversaux, « joint venture »)		Démarche de Projet Industriel,	15 h	Etudiant : 2 Contrôles continus + Dossier pat thème portant sur la construction de séquences et séances pédagogiques.			7	
						Salarié DA : CT + Dossier				
		Phases d'un projet industriel (marketing, pré-conception, pré-industrialisation et conception détaillée, industrialisation, maintenance et fin de vie). Évaluation de la prise de risque dans un projet par le choix des solutions	2 ECTS Bloc 1 5 ECTS Bloc 2	Entreprise, Innovation et environnement	15 h	Etudiant + Salarié DA : CT + Dossier				

	technologiques (innovations technologiques, notion de coût global, veille technologique)							
	Introduction à La méthodologie scientifique, Les démarches scientifiques, Méthodes de recherche scientifique, Les principales étapes d'une recherche. Communiquer une idée, un principe ou une solution technique, un projet, y compris en langue étrangère		Sensibilisation à la méthodologie de recherche et Innovations pédagogiques , communication, mémoire du master	20 h	Etudiant + Salarié DA : CT + Dossier			
						70	70	
UE3 Contexte d'exercice du métier	Connaître et mettre en œuvre les valeurs de l'école et savoirs utiliser les nouvelles technologies dans son enseignement	3 ECTS Bloc 4	UF1 : Analyse des Valeurs (2 ECTS) UF2 : Tice (1 ECTS)	12h TD 14h TP+1h Tutorat	UF1 : UF2 : CC basé sur prise en compte des compétences C2i2e à partir de travaux thématiques alimentant un dossier numérique de compétences	27	40	3
UE4 Sensibilisation à la recherche et mises en situation professionnelle	Savoir agir en classe, Savoir conduire un travail scientifique et le présenter oralement	10ECTS Bloc 3 10 ECTS Bloc 5	Visite alternance (2) Visite massés (2) Enseignement de la technologie:finalités (4h TD) Préparation, accompagnement, analyse stages dans l'entreprise (8h TP) Sensibilisation recherche (6h TP)	4h TD 8h TP 6h TP+1 h suivi ind		19	32	20
Total						156 h	182 h	30 ECTS

Parcours Italien

SEMESTRE 1

SEMESTRE 1												
UE Disciplinaire 15 ECTS	2,5	Littérature et civilisation : notion 1 « Patrimoine culturel et historique »	12		UFR	MR AG.EX AG.INT MA	C	--	O		Programme écrit CAPES 2 notions (programme collège et lycée) NOTION1 (St François) NOTION 2 (Goldoni)	
	2,5	Littérature et civilisation : notion 2 « Mémoire : héritage et rupture »	12		UFR	MR AG.EX AG.INT MA	C	--	O			
	2	Histoire de la littérature et civilisation	18		UFR	MR MA AG.EX. AG.INT.	O	--	O		2 X 9H : St François et Goldoni	
	2	Analyse de l'image	18		UFR		C	--	O		Cours didactisé	
	2	Méthodologie de l'épreuve écrite	12	12	UFR		C	--	E 5H		Epreuve écrite « composition »: Question 1 : commentaire – dossier Question 2 Composition dissertation	
	4	Traduction : thème & version et faits de langue	36		UFR	MR MA AG.INT.	C	--	E 5H			
Total H			138h	ét dts								
Total HETD			165h	ETD								
UE Didactique 7 ECTS	3,5	Contenus culturels des programmes notions 1 et 2 : l'enseignement de l'italien	12		UFR		C	--	O	CC	Programmes, manuels, horaires, etc.	
	3,5	Contenus culturels des programmes notions 1 et 2 : exploitation pédagogique	12		UFR		C	--	O	CC	Exploitation des contenus culturels en classe	
Total H			24h	ét dts								
Total HETD			36h	ETD								
UE Recherche appliquée 3 ECTS	1	Atelier culture scientifique appliquée à l'exercice du métier : les contenus culturels des axes 1 et 2		6	UFR			--		Cojan	Mutualisé M2E	
	2	Prévention des violences scolaires -Décrochage scolaire		12	UFR			--		Croyau-Duval	Mutualisé M2E Inter-langues ex Psychologie des conflits (prévention de la violence en milieu scolaire)	
Total H			18h	ét dts								
Total HETD			18h	ETD								
Total UE 1, 2, 3			162h	ét dts								
			201h	ETD								

UE Stage 3 ECTS	3	Stage d'observation Et de pratique accompagnée (cas 1)		30			D	--	D		Mutualisé M2E 54h étudiants Rapport de stage et soutenance
	3	Assistanat (cas 2)						D	D		Par équivalence (↔ inscription MEEF)
Total H				30							
Total HETD				30							
UE Contexte d'exercice du métier 4 ECTS	2			13		ESPE		--			
	2	Connaissance du système éducatif		12		ESPE		--		Yves Bardière ou remplaçant	Inter-langues
Total H				25							
Total HETD				25							
Total H S1 étudiants				235h ét dts							
Total HETD S1 UFR				284h ETD							
Total HETD S1 ESPE											
SEMESTRE 2											
UE 1 Disciplinaire 15 ECTS	2,5	Littérature et civilisation : thématique 1 < rencontre avec l'autre : amour et amitié >	12		UFR	AG.EXT.	C	--	O		Cours avant les Programme écrit CAPES 2 thématiques (programme de litté. Langue étrangère classe de première) (programme collège et lycée)
	2,5	Littérature et civilisation: thématique 2 < L'écrivain dans son siècle >	12		UFR	AG.EXT.	C	--	O		
	2	Histoire de la littérature et civilisation	18		UFR	MR AG.EXT. MA	O	--	O		THEMATIQUE 1 (St François et franciscanisme)
	2	Analyse de l'image	18		UFR		O	--	O		
	2	Méthodologie de l'épreuve écrite	12	12	UFR		C	--	E 5H		THEMATIQUE 2 (Goldoni)
	4	Traduction : thème & version et faits de langue	36		UFR	MA MR	C	--	E 5H		
Total H				108H ét dts							
Total HETD				129H ETD							
UE Didactique 8 ECTS	2	Préparation à l'épreuve orale 1 : « mise en situation professionnelle »	20	12	UFR	AG.INT.	O	--	O		Programme Oral CAPES Une des notions ou une des thématiques ensemble programme collèges et lycées
	2	Préparation à l'épreuve orale 2 : « entretien à partir d'un dossier »	20	12	UFR	AG.INT.	O	--	O		

Total H			20h étdds								
Total HETD			30h ETD								
UE Didactique 8 ECTS	2	Ateliers				ESPE					Inter-langues
	3	Analyse de textes : littérature et presse		12			O				
	3	Analyse de l'image		12			O				
Total H			24h étdds								
Total HETD			24h ETD								
UE Recherche appliquée 6 ECTS	4	Mémoire et soutenance			UFR		D + O				co-tutelle (EC + tuteur de stage)
	2	Séminaires thématiques		10			C				2 x 5
Total H			10h étdds								
Total HETD			10h ETD								
Total UE 1, 2, 3			54h étdds								
			64h ETD								
UE TICE 0 ECTS	0	TICE en cours de langue		12	UFR					Mme Whyte	Inter-langues
UE Stage 10 ECTS	10			20							En alternance (lu am ; ma pm ; jeu am)
UE Contexte d'exercice du métier 3 ECTS	3			25		ESPE					
Total H			57h étdds								
Total HETD			57h ETD								
Total H S4 étudiants			111h étdds								
Total h ETD S4			121h ETD								
Total H étudiants M2			233h étdds								Dont 40 disciplinaire + 60 didactique + 30 recherche

Parcours Anglais

**ESPE NICE
MASTER MEEF****Parcours ANGLAIS**

Bloc 1	disciplinaire
Bloc 2	didactique
Bloc 3	recherche
Bloc 4	contexte d'exercice du métier
Bloc 5	mise en situation professionnelle

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE 1 / disciplinaire ANGLAIS	Analyse et commentaire Litt Analyse et commentaire Civ Méthodologie synthèse Aptitude à traduire Analyse faits de l'igue & justification	3 ECTS Bloc1 3 ECTS Bloc1 3 ECTS Bloc1 6 ECTS Bloc1 3 ECTS Bloc1	Litt & thém au progr Civi et notions au progr Synthèse écrite Thème & Version Grammaire et justif trad	21h CM 21h CM 24h CM 48h TD 24h CM	ECUE1 : CC ECUE2 : CC ECUE3 : CC ECUE4 : CC ECUE5 : CC	138	183	18
UE2 / didactique ANGLAIS	Analyse de documents et ressources Analyse de pratiques & exploitation	4 ECTS Bloc2 3 ECTS Bloc2	audio / vidéo / images Acquisition et Ens ALE	32h CM 24h CM	ECUE1 : CC ECUE2 : CC	56	84	7
UE3 / Recherche cf. Bloc 5								
UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3ECTS Bloc 4	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h)	ECUE 1 : 30h TD	ECUE 1 : CC	30	30	3
UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5 1 ECTS Bloc 3	Stage (2 semaines) et accompagnement	20h TD	CC (validé/non validé) CC	20	20	2

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE 1 / disciplinaire ANGLAIS	Commentaire et synthèse Litt Commentaire et synthèse Civ Aptitude à traduire Analyse et justification synthèse orale1 synthèse orale2	1,5 ECTS Bloc1 1,5 ECTS Bloc1 2 ECTS Bloc1 2 ECTS Bloc1 3 ECTS Bloc1 3 ECTS Bloc1	Litt & thématiques prog Civi & notions programme Thème & Version Grammaire et justif trad Oral : dossiers et synth Or: doc audio vid dossier	15h CM 15h CM 24h TD 24h CM 30h CM 30h CM	ECUE1 : CC ECUE2 : CC ECUE3 : CC ECUE4 : CC ECUE5 : CC ECUE6 : CC	138	195	13
UE2 /didactique ANGLAIS	Analyse critique & synthèse Exploitation de dossiers	3 ECTS Bloc2 4 ECTS Bloc2	Didact : documents Sec-Language Teaching	24h CM 32h CM	ECUE1 : CC ECUE2 : CC	56	84	7
UE3 /recherche cf. Bloc5								

UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 20h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	38	38	4
UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5 4 ECTS Bloc 3	Stage (2 semaines) et accompagnement	20h TD	CC (validé/non validé)	20	20	6

Master 1	496	654	60
----------	-----	-----	----

ESPE NICE**MASTER MEEF****Parcours PLC Espagnol**

Bloc 1 disciplinaire
 Bloc 2 didactique
 Bloc 3 recherche
 Bloc 4 contexte d'exercice du métier
 Bloc 5 mise en situation professionnelle

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE 1 / Savoirs et contenus disciplinaires	Préparation à l'épreuve écrite 1: études des 4 œuvres et des 4 thèmes au programme + Préparation à l'épreuve écrite 1: analyse iconographique, littéraire et historique en lien avec l'exercice de composition de l'épreuve 1	1 et 2	Etudes disciplinaires: (1) étude des œuvres et des thèmes; (2) exercice de composition	72 CM (18 x 4) + 48 TD (24 x 2)	CC (assidus)/CT (non assidus-1 écrit de 5h.)	120	156	10
UE2 / Didactique, compréhension et transmissions des savoirs	Préparation à l'épreuve orale 1	1	(1) Littérature espagnole (connaissances générales hors programme); (2) Civilisation hispanoaméricaine (connaissances générales hors programme)	48 CM (24 x 2)	CC (assidus)/CT (non assidus-2 oraux)	48	72	6
UE3 / Traduction et grammaire	Préparation à l'épreuve écrite 2, approfondissement de la connaissance des langues (espagnol/français)	1	(1) Thème; (2) version; (3) grammaire et faits de langue	36 TD (12 x 3)	CC (assidus)/CT (non assidus-1 écrit de 5h.)	36	36	9
UE4 / Culture scientifique		3		10 CM	CC (assidus)/CT (non assidus). Oral de recherche	10	15	1
UE5 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	1 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h)	ECUE 1 : 30 h TD	ECUE 1 : CC	30	30	3
UE6 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	1
Semestre 1								

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE1/ Savoirs et contenus disciplinaires	Préparation à l'épreuve orale 1	1 et 2	(1) Civilisation espagnole (connaissances générales hors programme); (2) Littérature hispanoaméricaine (connaissances générales hors programme)	48 CM (24 x 2)	CC (assidus)/CT (non assidus-2 oraux)	48	72	6
UE2 / Didactique, compréhension et transmission des savoirs	Préparation aux épreuves orales 1 et 2 (volets didactiques), 24 heures sont réservées à l'entraînement de l'oral	1 et 2	Préparation orale: (1) didactique; (2) compréhension de l'oral; (3) vidéo/audio/TICE; (4) analyse de production des élèves	72 TD (18 x 4)	CC (assidus)/CT (non assidus-2 oraux)	72	72	8
UE3 / Traduction et grammaire	Préparation à l'épreuve écrite 2, approfondissement de la connaissance des langues (espagnol/français)	1	(1) Thème; (2) version	24 TD (12 x 2)	CC (assidus)/CT (non assidus-1 écrit de 5h.)	24	24	6
UE4 / Culture scientifique		3		10 CM	Dossier	10	15	1
UE5 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 20h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	38	38	7
UE6 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	2

Semestre 2

Master 1	456	550	60
----------	-----	-----	----

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 3	UE 1 / Consolidation et transmission des savoirs		1 et 2	(1) Littérature et civilisation en lien avec les programmes des Lycées et Collèges; (2) Arts et cinéma en lien avec les programmes des Lycées et Collèges	20 CM (10 x 2)	CC	20	30	6
	UE2 / Savoir-faire		1 et 2	(1) Didactique: (1) des langues par les TICE; (2) de l'analyse iconographique; (3) de l'analyse filmique et vidéo	28 TD (12 + 8 + 8)	CC	28	28	9
	UE3 / Culture scientifique		3	Mémoire professionnel	12 CM	CC. Oral de recherche.	12	18	3
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD	ECUE 1 : CC	28	28	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement	TD	CC	22	22	8

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 4	UE 1 / Consolidation et transmission des savoirs		1 et 2	(1) Littérature et civilisation en lien avec les programmes des Lycées et Collèges; (2) Arts et cinéma en lien avec les programmes de Lycées et Collèges	20 CM (10 x 2)	CC	20	30	2

	UE2 / Savoir-faire		1 et 2	(1) Didactique: (1) des langues par les TICE; (2) de l'analyse iconographique; (3) de l'analyse filmique et vidéo	28 TD (12 + 8 + 8)	CC	28	28	3
	UE3 / Culture scientifique		3	Mémoire professionnel	12 CM	CC. Mémoire et soutenance	12	18	1
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 22h TD ECUE2 : 12h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	34	34	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	20 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement	TD	CC	26	26	20

Master 2	230	262	60
----------	-----	-----	----

Total Master	686	812	120
--------------	-----	-----	-----

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 1	UE 1: Contenus notionnels sur les questions au programme d'HISTOIRE du CAPES	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	6 ECTS bloc 1	Histoire: 84h (28x3 questions d'histoire)	ECUE 1: 22CM-12 TD ECUE 2: 22CM-12 TD ECUE 3: 22CM-12 TD	CC (TD +devoir en tps limité)	84	84	6
	UE2 / Contenus notionnels sur les questions au programme de Géographie du CAPES	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	6 ECTS bloc 1	Géographie: 84h (28x3 questions de géographie)	ECUE 1: 22CM-12 TD ECUE 2: 22CM-12 TD ECUE 3: 22CM-12 TD	CC (TD +devoir en tps limité)	84	84	6
	UE3 Didactique des disciplines enseignées au collège et au lycée	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	7 ECTS bloc 2 1 ECTS Bloc 1	Histoire, Géographie, Education civique. 49h	15CM.34TD	CC (TD +devoir en tps limité)	49	49	8
	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV) 2 ECTS Bloc1 (épistémologie)	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h) ECUE2 culture scientifique (42h) ECUE3 : LV (20h)	ECUE 1: 40h TD ECUE 2 : 20hCM-22h TD ECUE3: 20hTD	ECUE 1 : CC ECUE 2: CC ECUE 3 : à préciser	92	92	9
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	1

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 2	UE 1 . Approfondissements notionnels en HISTOIRE et préparation à l'épreuve orale no1 de « mise en situation professionnelle » (projet de séance)	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune . III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	5 ECTS bloc 1- 2ECTS bloc2	Histoire: 57h (19x3 questions d'histoire)	ECUE 1: 19TD ECUE 2: 19 TD ECUE 3: 19 TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC ECUE3:CC	57	57	7
	UE2 . Approfondissements notionnels en GEOGRAPHIE et préparation à l'épreuve orale no1 de « mise en situation professionnelle » (projet de séance)	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune . III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours	5 ECTS bloc 1 2ECTS bloc2	Géographie: 57h (19x3 questions de géographie)	ECUE 1: 19TD ECUE 2: 19 TD ECUE 3: 19 TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC ECUE3:CC	57	57	7
	UE 3. Didactique des disciplines pour l'oral et préparation à l'épreuve orale no2 « d'analyse de situation professionnelle »	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune . III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours	4 ECTS bloc 1- 3ECTS bloc2	ECUE1: Histoire, Géographie, Education civique. 49h ECUE2:TICE et discipline: 9h	ECUE 1: 49TD ECUE 2: 9 TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	49	49	7

	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et culture scientifique (18h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 38h TD ECUE 2 : 9h Td	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	7
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	15 h TD	CC (validé/non validé)	15	15	2

30

Master 1	545	545	60
----------	-----	-----	----

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE 1 / Contenus notionnels sur les programmes de collège et de lycée	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune . III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	4 ECTS Bloc 1-	Histoire: 7h30 Géographie:7h30	TP	CC	20	20	4
	UE2 / Enseigner l'histoire, l'histoire des arts, la géographie et l'éducation civique/ECJS	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	8 ECTS Bloc 2	ECUE1 : Disciplines enseignées .35h ECUE2 : Tice et dsiciplines.12h	TD	CC	47	47	8
	UE3 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	48	48	4
	UE4 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	5 ECTS Bloc 3 9 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	14

Semestre 3

137

30

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 4	UE 1 /Contenus notionnels sur les programmes de collège et de lycée	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune . III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 1	Histoire: 7h30 Géographie:7h30	CM	CC	20	20	3
	UE2 / Enseigner l'histoire, l'histoire des arts, la géographie et l'éducation civique/ECJS	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	8 ECTS Bloc 2	ECUE1 : Disciplines enseignées	TD	cCC	35	35	8
	UE3 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 4	ECUE1 : Contexte d'exercice	ECUE 1 : 22h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	22	22	3
	UE4 : Mise en situation professionnelle et mémoire professionnel	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	16 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire et soutenance	TD	CC	26	26	16

	103	30
--	-----	----

Master 2	240	240	60
----------	-----	-----	----

Total Master	785	785	120
--------------	-----	-----	-----

Parcours Musique

**ESPE NICE
MASTER MEEF**

Parcours MUSIQUE

Bloc 1 disciplinaire
Bloc 2 didactique
Bloc 3 recherche
Bloc 4 contexte d'exercice du métier
Bloc 5 mise en situation professionnelle

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE 1 : Savoirs musicaux et interprétation 1/3 <i>note</i> : Mutualisation totale (mêmes h, intitulés et ECTS avec le TPAV recherche musique)	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 et Bloc 3	UF1: Questions d'esthétique musicale (12h) UF2 : Formes musicales scéniques 1 UF3 : Théorie de la forme musicale 1 UF4 : Théorie des genres musicaux 1	UF1 = 12h CM; UF2=12h CM; UF3=12h CM; UF4=12h CM	Voir MCC des UF du parcours études musicales du master TPAV de LASH	48	72	8
UE2 : Compétences et techniques du savoir 1	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 et Bloc 2, et bloc 4	UF1 : Commentaire comparé UF2 : Outils de la leçon UF3 : Ecriture (épreuve écrite) UF4 : Harmonisation au clavier UF5 : Analyse auditive UF6 : Direction chœur et apprentissage vocal	UF 1 : 44hTD UF2 : 18h TD UF3 : 18hTD UF4 : 24hTD UF5 : 18hTD UF6 : 24hTD	CC	146	146	8
UE3 : Compréhension et transmission des savoirs 1/3 NOTE : MUTUALISATION VERTICALE avec M2S3	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 2, bloc 4 et bloc 5	UF1 : conception et réalisation du projet musical UF2 : Pratiques musicales en situation UF3 : Programmes et séquences de cours	UF1 : 18hTD UF2 : 12hTD UF3 : 32hTD	C	48	48	6
UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune IV) L'enseignant, acteur de la communauté éducative	1 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : LV	ECUE 1 : 40h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	60	60	5
UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	1

Semestre 1

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	
Semestre 2	UE 1 / Savoirs musicaux et interprétation 2/4	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 et Bloc 3	UF1: Anthropologie de la musique (18h) UF2 : Formes musicales scéniques 1 UF3 : Théorie de la forme musicale 1 UF4 : Théorie des genres musicaux 1	UF1 = 12h CM; UF2=12h CM; UF3=12h CM; UF4=12h CM	Voir MCC des UF du parcours études musicales du master TPAV de LASH	48	72	8	
	Compétences et techniques du savoir 2	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 et Bloc 2, et bloc 4	UF1 : Commentaire comparé UF2 : Ecriture (épreuve écrite) UF3 : Harmonisation au clavier UF4 : Analyse auditive UF5 : Direction chœur et apprentissage vocal	UF 1 : 24hTD UF2 : 18hTD UF3 : 24hTD UF4 : 18hTD UF5 : 24hTD	CC	108	108	8	
	UE3 / Compréhension et transmission des savoirs 2/4 NOTE : MUTUALISATION VERTICALE avec M2S4	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 2, bloc 4 et bloc 5	UF1 : conception et réalisation du projet musical UF2 : Pratiques musicales en situation UF3 : Programmes et séquences de cours	UF1 : 18hTD UF2 : 12hTD UF3 : 32hTD	C	48	48	6	
	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune IV) L'enseignant, acteur de la communauté éducative	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : Outils de la leçon spécifique Musique	ECUE 1 : 30h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	8	
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement IV) L'enseignant, acteur de la communauté éducative	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	20	20	2	
								Master 1	584	632

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 3	UE 1 / XXXX								
	UE2 / XXXX								

UE3 : Compréhension et transmission des savoirs 1/3 NOTE : MUTUALISATION VERTICALE avec M2S1	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 2, bloc 4 et bloc 5	UF1 : conception et réalisation du projet musical UF2 : Pratiques musicales en situation UF3 : Programmes et séquences de cours	UF1 : 18hTD UF2 : 12hTD UF3 : 18hTD	C	48	48	6
UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune IV) L'enseignant, acteur de la coimmunité éducative	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	48	48	4
UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	8

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE 1 / XXXX								
UE2 / XXXX								
UE3 /Compréhension et transmission des savoirs 2/4 NOTE : MUTUALISATION VERTICALE avec M2S2	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 2, bloc 4 et bloc 5	UF1 : conception et réalisation du projet musical UF2 : Pratiques musicales en situation UF3 : Programmes et séquences de cours	UF1 : 18hTD UF2 : 12hTD UF3 : 18hTD	C	48	48	6
UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune IV) L'enseignant, acteur de la coimmunité éducative	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 22h TD ECUE2 : 12h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	34	34	4
UE5 : Mise en situation professionnelle et mémoire professionnel	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	20 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire et soutenance	TD	CC	26	26	20

Semestre 4

Master 2	226	226	48
----------	-----	-----	----

Total Master	810	858	108
--------------	-----	-----	-----

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE0/Bilan de compétences	Evaluation compétences individuellement * 2fois/an			TD 2h*2*étudiants	Conseils	2H Xétudiant	20	1
UE 1 / Sciences de gestion	Connaissance et maîtrise des disciplines		UF1 : RH bloc 1 UF2 : Finances bloc 1 UF 3 : Mercatique bloc 1	Pour tous UF : 20CM + 10TD	Pour tous UF : CC + ET 5 h	30	40	4
UE2 / Management	Connaissance et maîtrise des disciplines	Bloc 1	Management	CM	ET 3 h	30	45	3
UE3 / Economie	Connaissance et maîtrise des disciplines	Bloc 1	Economie	CM	ET 3 h	30	45	3
UE4/Droit	Connaissance et maîtrise des disciplines	Bloc 1	Droit	CM	ET 3 h	30	45	3
UE5 /Informatique de gestion	Actualiser la connaissance des pratiques et démarches technologiques	Bloc 1	Informatique de gestion	TD	CC	20	20	1
UE 6 Principes de didactique et de pédagogie dont Recherche	Connaître les principes de la didactique et de la pédagogie dans l'enseignement tertiaire dont recherche initiation	Bloc 1, Bloc 2 et Bloc 3		20 CM	CC	30	45	4
UE 7 /Méthodologie et diactique de sciences de gestion	Connaissance de l'histoire et des textes. Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique.	Bloc 2 et Bloc 1	UF1 : SG RH UF 2 : SG Compta/finances UF3 : SG Mercatique	TD	CC	20	20	3
UE8 /Atelier Méthodologie transdisciplinaire	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	bloc 1 et Bloc 2	UF1 : Management UF2 : Economie UF3 : Droit	TD	CC	20	20	2
Semestre 1								

UE9 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	1 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : LV	ECUE 1 : 40h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	60	60	5
UE10 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	1
							370	29

SEMESTRE 2

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE0/Bilan de compétences	Evaluation compétences individuellement * 2fois/an			TD 2h*2*étudiants	Conseils	2 X2Xétudiant	20	1
UE 1 / Sciences de gestion (3 options)	Connaissance et maîtrise des disciplines	Bloc 1	UF1 Gestion RH UF2 SG Gestion Financière UF1 SG Gestion Mercatique	15 CM+10TD	CC+ET 5 h	20	33	3
UE2 / Management	Maîtrise des disciplines enseignées	Bloc 1	management	CM	ET 3 h	20	30	2
UE3 / Economie	Maîtrise des disciplines enseignées	Bloc 1	Economie	CM	ET 3 h	20	30	2
UE4/Droit	Maîtrise des disciplines enseignées	Bloc 1	Droit	CM	ET 3 h	20	30	2
UE5 /Informatique de gestion	Maîtrise des disciplines enseignées	Bloc 1	UE5 /Informatique de gestion	TD	CC	20	20	1
UE 6/Atelier Didactique de l'Economie/droit dont recherche	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	Bloc 1, Bloc 2 et Bloc 3		TD	CC+ET 3 h	30	30	3
UE7/Atelier Didactique des Sciences de gestion	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	Bloc 1 et Bloc 2	UF 1 : Gestion RH UF 2 : Gestion Financière UF 3 Gestion mercatique	TD	CC+ET 3 h	30	30	3

UE 8/ Atelier Didactique du Management	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	Bloc 1 et Bloc 2		TD	CC+ET 3 h	30	30	3
UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 30h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	8
UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	20	20	2
							321	29
Master 1							691	58

Parcours Sciences Economiques et Sociales

	ESPE NICE		Bloc 1	disciplinaire					
	MASTER MEEF		Bloc 2	didactique					
	Parcours Sc.Economiques & Sociales		Bloc 3	recherche					
			Bloc 4	contexte d'exercice du métier					
			Bloc 5	mise en situation professionnelle					
Semestre 1	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE 0 / Bilan de compétences	Permettre d'identifier ses compétences pour travailler de façon efficace et identifier points forts/faibles.	Bloc 5		TD	Conseils	20	20	1
	UE1 / Sciences Economiques	Maîtrise des disciplines	Bloc 1		20 CM + 20 TD	ET durée 3 heures	40	50	5
	UE 2/Sociologie	Maîtrise des disciplines	Bloc 1		20 CM + 20 TD	ET durée 3 heures	40	50	5
	UE3 / Sciences politiques	Maîtrise des disciplines	Bloc 1	E	20 CM + 20 TD	ET durée 3 heures	40	50	4
	UE 4/Principes de didactique et de pédagogie SES dont Recherche	Principes de la didactique en Sciences Economiques et Sociales. Initiation à la Recherche.	Bloc 1 + bloc 2 + bloc 3		20 CM	CC (validé/non validé)	20	30	5
	UE 5/Atelier d'analyse didactique	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	Bloc 2	ECUE 1 Economie ECUE 2 Sociologie ECUE 3 Sciences politiques	20 TD	CC (validé/non validé)	20	20	2
	UE 6/ Méthodologie des techniques d'analyse	Mise en œuvre des capacités d'exploitation de problématiques et de corpus.	Bloc 1 Bloc 2	ECUE 1 Economie ECUE 2 Sociologie ECUE 3 Sciences politiques	20 TD	CC (validé/non validé)	20	20	2
	UE7 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	1 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : LV	ECUE 1 : 40h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	60	60	5
	UE8 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	1

								310	30
SEMESTRE 2									
Semestre 2	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE 0 / Bilan de compétences	Permettre d'identifier ses compétences pour travailler de façon efficace et identifier points forts/faibles.	Bloc 5		TD	Conseils	20	20	1
	UE1 / Sciences Economiques	Maîtrise des disciplines	Bloc 1		20 CM + 10 TD	ET durée 3 heures	30	40	3
	UE 2/Sociologie	Maîtrise des disciplines	Bloc 1		20 CM + 10 TD	ET durée 3 heures	30	40	3
	UE3 / Sciences politiques	Maîtrise des disciplines	Bloc 1		10 CM +120 TD	ET durée 3 heures	20	25	2
	UE 4 / Mathématiques	Maîtrise des disciplines	Bloc 1		20 TD	ET durée 1 heure	20	20	1
	UE5 / Atelier d'analyse didactique des sections SES dont Recherche	Connaître les principes de la didactique et de la pédagogie dans les enseignements de SES. Travailler l'intégration de la recherche.	Bloc 1 + Bloc 2 + BLOC 3		30 TD	CC	30	30	2
	UE6 / Atelier d'analyse didactique sociologie/sciences économiques/Sciences Politiques	Connaître les principes de la didactique et de la pédagogie dans les enseignements de SES.	Bloc 1 + Bloc 2	ECUE1 / Sciences politiques (15 h) ECUE 2 : Sciences Economiques (15 h) ECUE 3 : Sociologie (15 h)	TD	CC	40	40	3
	UE 7 Atelier de mise en situation professionnelle	Connaître les principes de la didactiques et de la pédagogie dans les enseignements spécifiques	Bloc 1 + bloc 2		TD	CC	40	40	3
	UE4 : Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	48	48	4
	UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	8
							325	30	
Total M1							635		

Parcours EPS

ESPE NICE
MASTER MEEF **Parcours EPS**

Bloc 1 disciplinaire
 Bloc 2 didactique
 Bloc 3 recherche
 Bloc 4 contexte d'exercice du métier
 Bloc 5 mise en situation professionnelle

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 1	UE 1 / Fondements sociohistorique et épistémologique de l' EPS	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 (7ECTS) et bloc 2 (2 ECTS)	ECUE Fondements sociohistorique et épistémologique de l'EPS et du système éducatif(E1) ECUE Programme et enseignement de l'EPS (E2)	CM + TD+TP	CC	96	126	9
	UE2 / Spécificités de la discipline et de son enseignement	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1(8ECTS) et Bloc 2 (3 ECTS)	ECUE Enseignement de l'EPS en contexte écologique (O1) ECUE Démarche d'apprentissage des APSA par compétence (O2) ECUE Préparation aux pratiques physiques	CM + TD+TP	CC	81	101	11
	UE3 / Mise en situation professionnelle et culture scientifique	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	Bloc 2(2 ECTS), Bloc 3 (3 ECTS) et Bloc 5 (1 ECTS)	ECUE Préparation à l'exercice du métier ECUE Stage de pratique accompagnée ECUE Méthodologie du mémoire	TD +TP	CC (NC)	24	24	6
	UE4 / Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	Bloc 2 (1 ECTS)et bloc 4 (3 ECTS)	ECUE Tronc commun ECUE LVE Anglais	CM + TD	CC (NC)	50	52,5	4
Semestre 2	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS

UE 5 /Fondements sociohistorique et épistémologique de l' EPS	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 (8 ECTS) et bloc 2 (2 ECTS)	ECUE Fondements sociohistorique et épistémologique de l'EPS et du système éducatif(E1) ECUE Programme et enseignement de l'EPS (E2)	CM + TD+TP	CC	60	70	10
UE 6 /Spécificités de la discipline et de son enseignement	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 (7 ECTS)et Bloc 2 (3 ECTS)	ECUE Enseignement de l'EPS en contexte écologique (O1) ECUE Démarche d'apprentissage des APSA par compétence (O2) ECUE Préparation aux pratiques physiques	CM + TD+TP	CC	177	196,5	10
UE 7 / Mise en situation professionnelle et culture scientifique	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	Bloc 2 (1 ECTS), Bloc 3 (3 ECTS) et bloc 5 (2 ECTS)	ECUE Préparation à l'exercice du métier ECUE Stage 3 semaines et 1 visite conseil ECUE Méthodologie du mémoire	TD+TP	CC (NC)	24	72	6
UE 8 / Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	Bloc 2 (1 ECTS) et bloc 4 (3 ECTS)	ECUE Tronc commun ECUE TICE	CM + TD+TP	CC (NC)	38	40,5	4

Master 1	550	682,5	60
----------	-----	-------	----

Semestre 3	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE 9 / Préparation à l'épreuve de la leçon du concours	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 (2 ECTS), bloc 2 (3 ECTS) et bloc 4 (1 ECTS)	ECUE Enseignement de l'EPS en contexte écologique (O2)	CM + TP	CC	38	50	6

	UE 10 / Epreuve de spécialité et pratiques physiques	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	Bloc 1(2 ECTS) et 2 (3 ECTS)	ECUE Démarche d'apprentissage des APSA par compétence (O1) ECUE Préparation aux pratiques physiques	CM + TP	CC	44	50	5
	UE 11 / Mise en situation professionnelle et culture scientifique	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	Bloc 2 (1 ECTS) ,bloc 3 (5 ECTS) et bloc 5 (10 ECTS)	ECUE Préparation à l'exercice du métier ECUE Stage et visite conseil ECUE Méthodologie de la recherche	TD+TP	CC	32	70	16
	UE 12 / Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 2 (1 ECTS) et bloc 4 (2 ECTS)	ECUE Tronc commun ECUE LVE ANGLAIS	CM+TD	CC(NC)	50	55	3

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 4	UE 13 / Préparation à l'épreuve de la leçon du concours	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 1 (2 ECTS) , bloc 2 (3 ECTS) et bloc 4 (1 ECTS)	ECUE Enseignement de l'EPS en contexte écologique	CM + TP	CC	65	84,5	6
	UE 14 / Epreuve de spécialité et pratiques physiques	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	Bloc 1 (2 ECTS) et bloc 2 (3 ECTS)	ECUE Démarche d'apprentissage des APSA par compétence ECUE Préparation aux pratiques physiques	TP	CC	76	76	5

UE 15 / Mise en situation professionnelle et culture scientifique	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	Bloc 2 (1 ECTS) ,bloc 3 (5 ECTS) et bloc 5 (10 ECTS)	ECUE Préparation à l'exercice du métier ECUE Stage et 2 visites conseil (2h) ECUE Méthodologie de la recherche	TD + TP	CC (NC)	32	70	16
UE 16 / Culture commune	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	Bloc 2 (1 ECTS) et bloc 4 (2 ECTS)	ECUE Tronc commun ECUE TICE	CM + TP	CC(NC)	32	37	3

Master 2	369	492,5	60
----------	-----	-------	----

Total Master	919	1175	120
--------------	-----	------	-----

Parcours Maths

**ESPE NICE
MASTER MEEF**

Parcours Mathématiques

Bloc 1 disciplinaire
Bloc 2 didactique
Bloc 3 recherche
Bloc 4 contexte d'exercice du métier
Bloc 5 mise en situation professionnelle

Semestre 1	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
		UE1 / Nombres et structures algébriques. Algèbre linéaire	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes. Mises en oeuvre d'algorithmes.	1	UF1 Algèbre et arithmétique	CM : 5 ; TD : 22	1/3 CC+2/3 ET(3h) DA : ET (3h)	27	29,5
			1	UF2 : Algèbre linéaire	CM : 4 ; TD : 17	1/3 CC+2/3 ET(3h) DA : ET (3h)	21	23	2
	UE2 / Géométrie	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes.	1		CM : 7 ; TD : 29	1/3 CC+2/3 ET(3h) DA : ET (3h)	36	39,5	4
	UE3 / Analyse	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes. Mises en oeuvre d'algorithmes.	1		CM : 8 ; TD : 34	1/3 CC+2/3 ET(3h) DA : ET (3h)	42	46	5
	UE4 / Probabilités et Statistiques	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes. Mises en oeuvre d'algorithmes.	1		CM : 6 ; TD : 27	1/3 CC+2/3 ET(3h) DA : ET (3h)	33	36	3
	UE5/ Enseigner les mathématiques en collège et en lycée	Savoir mettre en oeuvre des séquences d'enseignement en conformité avec les programmes. Savoir analyser des situations professionnelles. Apports épistémologiques et didactiques.	2		CM : 6 ; TD : 48	CC (3h) DA : Travail personnel	54	57	6
	UE 6 / Entraînement aux problèmes	Être capable de résoudre un problème faisant intervenir plusieurs domaines des mathématiques en un temps limité.	1		TD	CC (validé/ non validé) DA : Travail personnel	10	10	1
	UE7 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	1 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h) et application de la recherche en mathématiques en lien avec les programmes du second degré (10h) ECUE2 : LV	ECUE 1 : 40h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	60	60	5
	UE8 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	1

293

311

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 2	UE1 / Algèbre et Arithmétique	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes. Mises en oeuvre d'algorithmes.	1		CM : 6; TD : 27	CC - DA : Travail personnel	33	36	3
	UE2 / Géométrie et Algèbre linéaire	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes. Mises en oeuvre d'algorithmes.	1		CM : 5 ; TD 22	CC - DA : Travail personnel	27	29,5	2
	UE3 / Analyse	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes. Mises en oeuvre d'algorithmes.	1		CM : 6 ; TD : 27	CC - DA : Travail personnel	33	36	3
	UE4 / Probabilités et statistiques	Approfondissements disciplinaires et méthodologiques. Résolution de problèmes. Mises en oeuvre d'algorithmes.	1		CM : 5 ; TD 22	CC - DA : Travail personnel	27	29,5	2
	UE5/ Enseigner les mathématiques au collège et au lycée	Savoir mettre en oeuvre des séquences d'enseignement en conformité avec les programmes. Savoir analyser des situations professionnelles. Apports épistémologiques et didactiques.	2		CM : 10 ; TD : 80	CC - DA : Travail personnel	90	95	9
	UE 6 / Entraînement aux problèmes	Être capable de résoudre un problème faisant intervenir plusieurs domaines des mathématiques, en un temps limité	1		TD	CC (validé/ non validé) DA : Travail personnel	10	10	1
	UE7 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et application de la recherche en mathématiques en lien avec les programmes du second degré (10h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 30h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	8
	UE8 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	20	20	2

288

Master 1	581	615	60
----------	-----	-----	----

Semestre 3	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE1 / Renforcement disciplinaire et culturel en lien avec l'enseignement	Approfondissement disciplinaire et culturel autour d'un thème des programmes de l'enseignement secondaire. A terme cette UE pourra intéresser les professeurs en poste dans le cadre de la formation continue.	1		CM : 5 ; TD : 10	CC	15	17,5	12
	UE2/ Enseigner les mathématiques au collège et au lycée	Savoir mettre en oeuvre des séquences d'enseignement en conformité avec les programmes. Savoir analyser des situations professionnelles. Apports épistémologiques et didactiques.	2		TD	CC	35	35	6
	UE3 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	4
	UE4 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	8

Semestre 4	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE1 / Renforcement disciplinaire et culturel en lien avec l'enseignement	Approfondissement disciplinaire et culturel autour d'un thème des programmes de l'enseignement secondaire. A terme cette UE pourra intéresser les professeurs en poste dans le cadre de la formation continue.	1		CM : 5 ; TD : 10	CC	15	17,5	2
	UE2/ Enseigner les mathématiques au collège et au lycée	Savoir mettre en oeuvre des séquences d'enseignement en conformité avec les programmes. Savoir analyser des situations professionnelles. Apports épistémologiques et didactiques.	2		TD	CC	35	35	4
	UE3 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice*	ECUE 1 : 22h TD ECUE2 : 12h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	34	34	4
	UE4 : Mise en situation professionnelle et mémoire professionnel	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	20 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire et soutenance	TD	CC	26	26	20

Master 2	230	235	60
----------	-----	-----	----

Total Master	811	850	120
--------------	-----	-----	-----

Bloc 1	disciplinaire
Bloc 2	didactique
Bloc 3	recherche
Bloc 4	contexte d'exercice du métier
Bloc 5	mise en situation professionnelle

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	
Semestre 1	UE 1 : Connaissance de la philosophie	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	ECUE1 : 4 ECTS Bloc 1 ECUE2 : 3 ECTS Bloc 1 + 1 ECTS Bloc 2 ECUE3 : 3 ECTS Bloc 1 + 1 ECTS Bloc 2	ECUE1 : Ontologie et métaphysique ECUE2 : Sensibilité, signification, expression : l'art et le sens ECUE3 : Anthropologie philosophique : l'homme et la société	ECUE1 : 16h CM + 8h TD ECUE2 : 16h CM + 8h TD ECUE3 : 16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	ECUE1 : CC ECUE2 : CC ECUE3 : CC	72	96	12	
	UE2 : Didactique de la philosophie 1	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	ECUE1 : 2 ECTS Bloc 1 + 2 ECTS Bloc 2 ECUE2 : 2 ECTS Bloc 1 + 2 ECTS Bloc 2	ECUE1 : Didactique de la dissertation et philosophie générale ECUE2 : Didactique du commentaire de texte et philosophie générale	ECUE1 : 16h CM + 8h TD ECUE2 : 16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	ECUE1 : CC ECUE2 : CC	48	64	8	
	UE3 : Didactique de la philosophie 2	IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 1 + 1 ECTS Bloc 2	Analyse didactique	20h TD	CC		20	20	2
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	1 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice (30h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : LV	ECUE 1 : 40h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser		60	60	5
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)		10	10	1

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 2									

UE 1 : Connaissance de la philosophie	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	ECUE1 : 4 ECTS Bloc 1 ECUE2 : 3 ECTS Bloc 1 + 1 ECTS Bloc 2 ECUE3 : 3 ECTS Bloc 1 + 1 ECTS Bloc 2	ECUE1 : Religion et pensée religieuse ECUE2 : Concepts scientifiques et développement technique ECUE3 : Anthropologie culturelle	ECUE1 : 16h CM + 8h TD ECUE2 : 16h CM + 8h TD ECUE3 : 16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	ECUE1 : CC ECUE2 : CC ECUE3 : CC	72	96	12
UE2 : Didactique de la philosophie 1	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	ECUE1 : 2 ECTS Bloc 1 + 2 ECTS Bloc 2 ECUE2 : 2 ECTS Bloc 1 + 2 ECTS Bloc 2	ECUE1 : Didactique de la leçon et philosophie générale ECUE2 : Didactique du commentaire de texte et philosophie générale	ECUE1 : 16h CM + 8h TD ECUE2 : 16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	ECUE1 : CC ECUE2 : CC	48	64	8
UE3 : Didactique de la philosophie 2	IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 2 + 1 ECTS Bloc 3	Analyse didactique	20h TD	CC	20	20	2
UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 30h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	8
UE5 : Mise en situation professionnelle	IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	20	20	2

Master 1	418	498	60
----------	-----	-----	----

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 3	UE 1 : Didactique de la philosophie 1	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	2 ECTS Bloc 1 + 3 ECTS Bloc 2	Didactique de la dissertation et philosophie générale	16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	CC	24	32	5
	UE2 : Didactique de la philosophie 2	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	1 ECTS Bloc 1 + 3 ECTS Bloc 2	Didactique du commentaire de texte et philosophie générale	16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	CC	24	32	4
	UE3 : Didactique de la philosophie 3	IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 2	Analyse didactique	10h TD	CC	10	10	2

UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	48	48	4
UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	8

Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
UE 1 : Didactique de la philosophie 1	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	2 ECTS Bloc 1 + 3 ECTS Bloc 2	Didactique de la dissertation et philosophie générale	16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	CC	24	32	5
UE2 : Didactique de la philosophie 2	I) L'enseignant acteur du service public d'éducation III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves	2 ECTS Bloc 1 + 3 ECTS Bloc 2	Didactique du commentaire de texte et philosophie générale	16h CM + 8h TD (Cette UE est mutualisée avec le master philosophie, parcours agrégation)	CC	24	32	5
UE3 : Didactique de la philosophie 3	IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	1 ECTS Bloc 2 + 2 ECTS Bloc 3	Analyse didactique	10h TD	CC	10	10	3
UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 22h TD ECUE2 : 12h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	34	34	4
UE5 : Mise en situation professionnelle et mémoire professionnel	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	20 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire et soutenance	TD	CC	26	26	20
Semestre 4								

Master 2	246	278	60
----------	-----	-----	----

Total Master	664	776	120
--------------	-----	-----	-----

Parcours SVT

	ESPE NICE		Bloc 1	disciplinaire					
	MASTER MEEF	Parcours SVT	Bloc 2	didactique					
			Bloc 3	recherche					
			Bloc 4	contexte d'exercice du métier					
			Bloc 5	mise en situation professionnelle					
	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 1	UE 1 / didactique et disciplinaire 1	Contenus disciplinaires et transposition didactique en SV	5 ECTS Bloc 1 5 ECTS Bloc 2	Sciences de la Vie	TD	CC	150	150	10
	UE2 / didactique et disciplinaire 2	Contenus disciplinaires et transposition didactique en ST	5 ECTS Bloc 1 5 ECTS Bloc 2	Sciences de la Terre	TD	CC	150	150	10
	UE3 / didactique et disciplinaire 3	Contenus disciplinaires et transposition didactique sur le terrain	3 ECTS Bloc 1 2 ECTS Bloc 2	Sciences de la Vie et de la Terre	TD	CC	50	50	5
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4	Contexte d'exercice (30h)	TD	CC	30	30	3
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	10	10	2
	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 2	UE 1 / didactique et disciplinaire 1	Contenus disciplinaires et transposition didactique en SV	4 ECTS Bloc 1 5 ECTS Bloc 2	Sciences de la Vie	TD	CC	90	90	9
	UE2 / didactique et disciplinaire 2	Contenus disciplinaires et transposition didactique en ST	4 ECTS Bloc 1 5 ECTS Bloc 2	Sciences de la Terre	TD	CC	90	90	9
	UE3 / Travaux Etude et Recherche 1	Initiation à la recherche	1 ECTS Bloc 3	Sciences de la Vie et de la Terre	TD	CC	10	10	2
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice (20h) et culture scientifique (10h) ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 30h TD ECUE 2 : 18h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	48	48	8
	UE5 : Mise en situation professionnelle	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 5	Stage (2 semaines) et accompagnement	TD	CC (validé/non validé)	20	20	2

							Master 1	648	648	60
	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	
Semestre 3	UE1 / didactique et disciplinaire 1	Contenus disciplinaires en SV	5 ECTS Bloc 1	Sciences de la Vie	TD	CC	20	20	5	
	UE2 / didactique et disciplinaire 2	Contenus disciplinaires en ST	5 ECTS Bloc 1	Sciences de la Vie	TD	CC	20	20	5	
	UE3 / Approche terrain	Contenus disciplinaires en SVT	8 ECTS Bloc 1	Sciences de la Vie et de la Terre	TD	CC	21	21	8	
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 1 (LV)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : LV	ECUE 1 : 28h TD ECUE 2 : 20h TD	ECUE 1 : CC ECUE 2 : à préciser	48	48	4	
	UE5 : Mise en situation professionnelle et culture scientifique	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	2 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire	TD	CC	22	22	8	
Semestre 4	UE1 / didactique et disciplinaire 3	Transposition didactique en SV	2 ECTS Bloc 2	Sciences de la Vie	TD	CC	6	6	2	
	UE2 / didactique et disciplinaire 4	Transposition didactique en ST	2 ECTS Bloc 2	Sciences de la Terre	TD	CC	6	6	2	
	UE3 / Travaux Etude et Recherche 2	Initiation à la recherche	2 ECTS Bloc 3	Sciences de la Vie et de la Terre	TD	CC	40	40	2	
	UE4 : Culture commune	II) L'enseignant porteur du savoir dans une culture commune	3 ECTS Bloc 4 1 ECTS Bloc 2 (Tice)	ECUE1 : Contexte d'exercice ECUE2 : Tice	ECUE 1 : 22h TD ECUE2 : 12h	ECUE 1 : CC ECUE 2 : CC	34	34	4	
	UE5 : Mise en situation professionnelle et mémoire professionnel	III) L'enseignant maître d'œuvre de l'organisation et du suivi du parcours d'apprentissage des élèves IV) L'enseignant acteur de la communauté éducative dans l'école ou l'établissement et son environnement	20 ECTS Blocs 3 et 5	Stage (alternance) et accompagnement + mémoire et soutenance	TD	CC	26	26	20	
						Master 2	243	243	60	
						avec contrainte Terrain :		71		
						Total Master	891	962	120	

Parcours Physique Chimie

SEMESTRE 1					CM		TD		TP		Total heures étudiants		Total heures enseignants ETD
UE	Intitulé des éléments constitutifs (EC)	Modalités de contrôle des connaissances	COEF	ECTS	Durée	Eff	Durée	Eff	Durée	Eff			
UE1-S1	Formation transversale (Tronc commun) (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		4			30				30		30
UE2-S1	TICE : Initiation et pratique de l'enseignement à distance - validation des compétences C2I2E TICE (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		2			18				18		18
UE3-S1	Physique : préparation à l'écrit et à l'oral, restitution des connaissances, compétences expérimentales.	Contrôle continu + Examen écrit		10	26		99		15		140		161
UE4-S1	Chimie : préparation à l'écrit et à l'oral, restitution des connaissances, compétences expérimentales.	Contrôle continu + Examen écrit		10	26		99		15		140		161
UE5-S1	Mathématiques pour la Physique et écrits PLP Maths-Sciences (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		2	6		12				18		21
UE6-S1	Histoire des sciences (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu + Examen écrit		2	10		10				20		25
TOTAUX SEMESTRE 1				30	68		268		30		366		416

SEMESTRE 2					CM		TD		TP		Total Heures étudiants		Total heures enseignants ETD
UE	Intitulé des éléments constitutifs (EC)	Modalités de contrôle des connaissances	COEF	ECTS	Durée	Eff	Durée	Eff	Durée	Eff			
UE1-S2	Connaissance du système éducatif (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		2			20				20		20
UE2-S2	Stage de pratique accompagnée + Mémoire (4 semaines : 2 semaines en S1 + 2 semaines en S2)	Jury de soutenance de mémoire + Contrôle continu.		6			30				30		54
UE3-S2	Initiation à la recherche (mutualisation avec EFTIS à distance)	Rapport + Présentation orale		2			20				20		24
UE4-S2	Physique : préparation à l'épreuve de mise en situation professionnelle. Epreuve à caractère expérimental.	Contrôle continu + Examen écrit		9			45		42		87		103
UE5-S2	Chimie : préparation à l'épreuve de mise en situation professionnelle. Epreuve à caractère expérimental.	Contrôle continu + Examen écrit		9			45		42		87		103
UE6-S2	Préparation à l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle. (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		2							18		

	<i>Option A : PLC Sciences-Physiques</i>											18						18				
	<i>Option B : PLP Math-Sciences</i>											18						18				
TOTAUX SEMESTRE 2																	30	0	196	84	262	340

MASTER 2

SEMESTRE 3													628	756					
UE	Intitulé des éléments constitutifs (EC)	Modalités de contrôle des connaissances	COEF	ECTS	CM		TD		TP		Total Heures étudiants option A	Total Heures étudiants option B	Total heures enseignants ETD						
					Durée	Eff	Durée	Eff	Durée	Eff									
UE1-S3	Formation transversale (Tronc commun) (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		3			28				28	28	28						
UE2-S3	TICE : Initiation et pratique de l'enseignement à distance validation des compétences C2I2E TICE. (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		3			12				12	12	12						
UE3-S3	Stage (accompagnement) + mémoire	Contrôle continu + Soutenance		6			20				20	20	20						
UE4-S3	Didactique disciplinaire, création d'activités pédagogiques et de ressources pédagogiques innovantes.	Contrôle continu		18			72				72	72	72						
TOTAUX SEMESTRE 3													30	0	132	0	132	132	132

SEMESTRE 4														
UE	Intitulé des éléments constitutifs (EC)	Modalités de contrôle des connaissances	COEF	ECTS	CM		TD		TP		Total Heures étudiants Option A	Total Heures étudiants Option B	Total heures enseignants ETD	
					Durée	Eff	Durée	Eff	Durée	Eff				
UE1-S4	Initiation à la recherche (mutualisation EFTIS à distance)	Contrôle continu		4			20				20	20	24	
UE2-S4	Formation transversale (Tronc commun) (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		3			22				22	22	22	
UE3-S4	Stage (accompagnement) + mémoire	Jury de soutenance de mémoire		16			20				20	20	92	
	<i>Option A : Admissibles - Stage en alternance.</i>													

	<i>Option B : Non admissibles</i> - Stage de pratique accompagnée (10 semaines, une demi journée par semaine)												
UE4-S4	Anglais de spécialité (mutualisation avec EFTIS à distance)	Contrôle continu		1			20				20	20	20
UE5-S4	Didactique disciplinaire, créations de ressources pédagogiques.	Contrôle continu		2			20				20	20	20
UE6-S4	Modélisation et création d'animations pédagogiques numériques.	Contrôle continu		4	12		18				30	30	36
TOTAUX SEMESTRE 4				30	12		120		0		132	132	214

Semestre 1											
Liste des UE	Intitulé	Compétences du référentiel (voir légende dans la feuille suivante)	Compétences, indications complémentaires	Bloc	CM	TD	Modalités d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	Remarques
UE1	Littérature française				18	60		78	87	8	
UF1	Méthodologie de la dissertation	II,1 : Il maîtrise les disciplines qu'il enseigne / I,3 : Il est une référence dans l'usage de la langue française	1 – Maîtriser l'histoire et les genres littéraires, dans une perspective d'enseignement 2 – Acquérir ou conforter des compétences en matière d'argumentation 3 – Se préparer à l'épreuve écrite 1 du concours	bloc1	9	9		18	22,5	2	lettres
UF2	Didactique du littéraire	II,1 / II,2 : il ancre son action en référence à une culture commune / III,1 : Il construit des situations d'enseignement et d'apprentissage, en prenant appui sur la recherche		bloc2		24		24	24	3	lettres
UF3	Histoire littéraire	II,1 et II,2		bloc1	9	27		36	40,5	3	lettres
UE2	Enseignement de détermination Lettres Modernes				34	58		92	109	9	
	Lettres Classiques				44	48		92	114	9	
UF1	Langue française (histoire de la langue + grammaire du FM + stylistique)	II, 1 et II,3	1 – Connaître l'histoire et le système actuel de la langue française 2 – Savoir interpréter les textes à partir des faits de langue 3 – Comprendre comment aborder l'enseignement de la langue française dans le secondaire 4 – Se préparer à l'épreuve écrite 2 du concours (étude grammaticale)	bloc1	24	36		60	72	6	spécifiqueLM
UF2	Didactique de la grammaire	II,1 et III,1		bloc2	10	22		32	37	3	spécifiqueLM
les deux UF présentes ou les quatre suivantes											
UF3	Version grecque	II,1 et II,3	1 – Maîtriser les langues anciennes et leur traduction. 2 – Connaître les civilisations et littératures anciennes et leur héritage dans le monde contemporain. 3 – Exploiter ces connaissances pour la construction d'un cours.	bloc1		12		12	12	2	spécifiqueLC
UF4	Version latine	II,1 et II,3		bloc1		12		12	12	2	spécifiqueLC
UF5	Civilisation grecque et latine			bloc1	8			8	12	1	spécifiqueLC
UF6	Etudes d'oeuvres grecques et latines	II,1 et II,2		bloc1	24			24	36	1	spécifiqueLC

UF7	Didactique des langues anciennes	II,1 et III,1		bloc2		12	24		36	42	3	spécifiqueLC	
UE3	Recherche et contexte d'exercice du métier et pratique professionnelle					18	76		94	103	13		
UF1	Initiation et séminaire de recherche (au choix dans un Master recherche)	II,1 et III,1 / I,3 : Il agit en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1 – Connaître, du point de vue théorique et pratique, les acteurs, les missions et les conditions d'exercice du métier d'enseignant 2 – Maîtriser une langue étrangère 3 – Maîtriser les éléments de TICE nécessaires à un enseignement disciplinaire 4 – S'initier aux méthodes et aux domaines de la recherche en langue, littérature et didactique	bloc3		18			18	27	3	lettres	
UF2	Contexte d'exercice du métier	I, 1, 2 et 3 (Il met en œuvre les valeurs de la République ; il inscrit son action dans le cadre du système éducatif ; il agit en éducateur responsable) / III, 1, 2, 3,4 et 5 (il construit des situations d'enseignement ; il installe une relation pédagogique ; il prend en compte la diversité des élèves ; il contribue à la construction des parcours des élèves ; il évalue et certifie)		bloc4			25		25	25	5	transversal	
UF3	TICE	II,5 : Il maîtrise les éléments de la culture numérique nécessaires à son enseignement		bloc2				9		9	9	1	transversal
UF4	Langue vivante	II,4 : Il maîtrise au moins une langue vivante étrangère		bloc1			12			12	12	1	transversal
UF5	Suivi du stage	I, 1, 2 et 3 ; III, 1, 2, 3, 4 et 5 ; IV, 1, 2 et 3 (Il agit en tant que membre de la communauté éducative ; il concourt à l'action d'une équipe pédagogique ; il coopère avec les parents et les autres partenaires de l'école).		bloc5				30		30	30	3	transversal
TotalS1	Lettres Modernes								264	299	30		
	Lettres Classiques								264	304	30		
Semestre 2													
Liste des UE	Intitulé	Compétences du référentiel (voir légende dans la feuille suivante)	Compétences, indications complémentaires	Bloc	CM	TD	Modalités d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	Remarques		
UE1	Littérature française					15	75		90	97,5	7		
UF1	Méthodologie de la dissertation	II, 1 et 3	1 – Maîtriser l'histoire et les genres littéraires dans une perspective d'enseignement 2 – Acquérir ou conforter des compétences en matière d'argumentation 3 – Savoir expliquer et interpréter un texte 4 – Se préparer à l'épreuve écrite 1 du concours et à l'épreuve orale 1 (mise en situation professionnelle)	bloc1		6	6		12	15	1	lettres	
UF2	Didactique du littéraire	II, 1, II, 2 et III,1		bloc2				12		12	12	2	lettres
UF3	Histoire littéraire	II, 1 et II, 2		bloc1		9	27		36	40,5	1	lettres	
UF4	Didactique de l'explication de texte	II, 1, II, 2 et III, 1		bloc2			15		15	15	2	lettres	
UF5	Sémiotique de l'image	II, 1, II, 2 et II, 5		bloc2			15		15	15	1	lettres	
UE2	Enseignement de détermination Lettres Modernes					30	60		90	105	9		
	Lettres Classiques					38	48		86	105	9		

UF1	Grammaire française	II, 1 et II, 3		bloc1		12		12	12	1	lettres	
ET UF2+UF3 OU UF4àUF7												
UF2	Langue française (histoire de la langue + grammaire du FM + stylistique)	II, 1 et II, 3	1 - Connaître l'histoire et le système actuel de la langue française 2 - Savoir interpréter les textes à partir des faits de langue 3 - Comprendre comment aborder l'enseignement de la langue française dans le secondaire	bloc1	24	36		60	72	6	spécifiqueLM	
UF3	Didactique de la grammaire	II, 1 et III,1	4 - Se préparer à l'épreuve écrite 2 du concours (étude grammaticale) et à la question de grammaire de l'épreuve orale 1.	bloc2	6	12		18	21	2	spécifiqueLM	
UF4	Version grecque	II, 1 et III, 1	1 - Maîtriser les langues anciennes et leur traduction. 2 - Connaître les civilisations et littératures anciennes et leur héritage dans le monde contemporain. 3 - Exploiter ses connaissances pour la construction d'un cours.	bloc1		12		12	12	2	spécifiqueLC	
UF5	Version latine	II, 1 et III,1		bloc1		12		12	12	2	spécifiqueLC	
UF6	Civilisation et littérature grecques et latines	II, 1 et II, 2		bloc1	32			32	48	2	spécifiqueLC	
UF8	Didactique des langues anciennes	II, 1 et III, 1		bloc2	6	12		18	21	2	spécifiqueLC	
UE3	Enseignements spécifiques à une situation professionnelle Lettres Modernes				8	12		20	24	3		
	Lettres Classiques				8	15		23	27	3		
UF1	Tronc commun (cinéma, théâtre, FLE, latin)	II, 1, II, 2 et II, 3	1 - Apprendre comment le théâtre, le cinéma, le FLE et les langues anciennes peuvent être intégrés à l'enseignement du français dans le secondaire 2 - Connaître les outils didactiques indispensables à l'enseignement du français dans le secondaire. 3 - Se préparer à l'épreuve orale 2 du concours (épreuve optionnelle)	bloc2	8			8	12	2	lettres	
Et une UF au choix												
UF2	Cinéma	II, 1 et II, 2		bloc2		12			12	12	1	spécifiqueLM
UF3	Théâtre	II, 1 et II, 2		bloc2		12			12	12	1	spécifiqueLM
UF4	FLE	II, 1, II, 3 et III, 3 (il prend en compte la diversité des élèves)		bloc2		12			12	12	1	spécifiqueLM
UF5	littérature et langue françaises	II, 1, II, 2 et III, 1		bloc2		12			12	12	1	spécifiqueLM
UF6	latin/grec ou latin pour LM	II, 1 et II, 2		bloc2		15			15	15	1	spécifiqueLC
UE4	Recherche, contexte d'exercice du métier et pratique professionnelle				6	52		58	61	11		
UF1	Méthodologie pratique du mémoire	II, 1 et 3 ; I, 2	1 - Mettre en pratique les savoirs disciplinaires dans l'enseignement du français	bloc3	6	6		12	15	2	lettres	
UF2	Contexte d'exercice du métier	I et III	2 - Connaître, du point de vue théorique et pratique, les acteurs, les missions et les conditions d'exercice du métier d'enseignant	bloc4		25		25	25	2	transversal	
UF3	TICE	II,5	3 - Maîtriser une langue étrangère	bloc2		9		9	9	2	transversal	
UF4	Langue vivante	II,4	4 - Maîtriser les éléments de	bloc1		12		12	12	2	transversal	

UF5	Rapport de stage	I, III et IV	TICE nécessaire à un enseignement disciplinaire 5 – S’initier aux méthodes et aux domaines de la recherche en langue, littérature et didactique	bloc5				0	0	3	transversal
TotalS2	Lettres Modernes							258	353,5	30	
	Lettres Classiques							257	290,5	30	
				TotalM1			Lettres Modernes	522	652,5	60	
							Lettres Classiques	521	594,5	60	
Semestre 3											
Liste des UE	Intitulé	Compétences du référentiel (voir légende dans la feuille suivante)	Compétences, indications complémentaires	Bloc	CM	TD	Modalités d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	Remarques
UE1	Didactique disciplinaire				10	44		54	59	10	
UF1	Construction d'un cours de français pour la classe (lecture des textes, écrit-oral)	III,1	1 – Apprendre à construire un cours de littérature dans l'enseignement secondaire 2 – Apprendre à construire un cours de langue dans l'enseignement secondaire, à partir de savoirs disciplinaires	bloc2	6	24		30	33	4	lettres
UF2	Construction d'un cours de grammaire française pour la classe	III,1		bloc2	4	8		12	14	4	lettres
ET une UF au choix											
UF3	Langue française	II,1 et II, 3		bloc1			12	12	12	2	spécifiqueLM
UF4	Langue ancienne	II, 1 et II, 3		bloc1			12	12	12	2	spécifiqueLC
UE2	Recherche				0	15		15	15	13	
UF1	Méthodologie et suivi du mémoire	II, 1, II, 3 et I, 2	1 - S’initier aux méthodes et aux domaines de la recherche en langue, littérature et didactique 2 – Conforter ses compétences en matière d’argumentation et de rédaction	bloc3		15		15	15	6	lettres
UF2	Recherche personnelle	II, 1 et I, 2		bloc3							7
UE3	Pratique du métier				0	37		37	37	7	
UF1	Contexte d'exercice du métier	I et III	1 - Connaître, du point de vue théorique et en pratique, les acteurs, les missions et les conditions d'exercice du métier d'enseignant 2 – Maîtriser une langue étrangère 3 – Maîtriser les éléments de TICE nécessaire à un enseignement disciplinaire	bloc4		25		25	25	4	transversal
UF2	Langues et cultures étrangères	I, 4		bloc1		6		6	6	1	transversal
UF3	TICE disciplinaires	I, 5		bloc5		6		6	6	2	transversal
TotalS3	Lettres Modernes							106	111	30	
	Lettres Classiques							106	111	30	
Semestre 4											
Liste des UE	Intitulé	Compétences du référentiel (voir légende dans la feuille suivante)	Compétences, indications complémentaires	Bloc	CM	TD	Modalités d'évaluation	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS	Remarques
UE1	Didactique disciplinaire				4	43		47	52	9	

UF1	Construction d'un cours de français pour la classe (lecture des textes, écrit-oral)	III,1	1 - Apprendre à construire un cours de littérature dans l'enseignement secondaire 2 - Apprendre à construire un cours de langue dans l'enseignement secondaire, à partir de savoirs disciplinaires	bloc2	4	22	26	28	3	lettres
UF2	Construction d'un cours de grammaire française pour la classe	III,1		bloc2		9	9		3	lettres
ET une UF au choix										
UF3	littérature française	II,1 et II, 3		bloc1		12	12	12	3	spécifiqueLM
UF4	Langue ancienne	II,1 et II, 3		bloc1		12	12	12	3	spécifiqueLC
UE2	Recherche				0	12	12	12	15	
UF1	Suivi du mémoire + Soutenance mémoire	II,1 et II,3	1 - S'initier aux méthodes et aux domaines de la recherche en langue, littérature et didactique 2 - Conforter ses compétences en matière d'argumentation et de rédaction	bloc5		12	12	12	15	lettres
UE3	Pratique du métier				0	37	37	37	6	
UF1	Contexte d'exercice du métier	I et III	1 - Connaître les acteurs, les missions et les conditions d'exercice du métier d'enseignant 2 - Maîtriser une langue étrangère 3 - Maîtriser les éléments de TICE nécessaire à un enseignement disciplinaire	bloc4		25	25	25	3	transversal
UF2	Langues et cultures étrangères	I,4		bloc1		6	6	6	1	transversal
UF3	TICE disciplinaires	I,5		bloc5		6	6	6	2	transversal
TotalS4	Lettres Modernes						96	101	30	
	Lettres Classiques						96	101	30	
				TotalM2						
							LETTRES MODERNES	202	212	60
							LETTRES CLASSIQUES	202	212	60
				Total Master						
							LETTRES MODERNES	724	864,5	120
							LETTRES CLASSIQUES	723	806,5	120

Parcours 1er degré

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE=UF)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...) CC=contrôle continu; ET=Ecrit terminal	Volume horaire étudiant	HETD (sans tutorat, sans suivi indiv)	ECTS
Semestre 1	UE1 Français - Histoire - Géographie	Connaître et mettre en œuvre des enseignements fondamentaux en Français et Histoire-Géographie-Education civique	6 ECTS bloc 1 2 ECTS Bloc 2	UF1 : Français (5 ECTS) coeff 2 UF2 : Histoire-Géographie (3 ECTS) coeff 1	UF1 : 53h TD UF2 : 24h TD	UF1 : Non DA = CC et ET (4h). DA = ET (4h) UF2 : Non DA = CC et ET (2h). DA = ET (2h)	77	77	8
	UE2 Mathématiques - Sciences	Connaître et mettre en œuvre des enseignements fondamentaux en Mathématiques et Sciences	6 ECTS bloc 1 2 ECTS Bloc 2	UF1 : Mathématiques (5 ECTS) coeff 2 UF2 : Sciences (SVT - 3 ECTS) coeff 1	UF1 : 53h TD UF2 : 27h TD	UF1 : Non DA = CC (coeff 1) et ET (4h coeff 3). DA = ET (4h) UF2 : Non DA et DA : Ecrit Terminal (1h)	80	80	8
	UE3 Arts, EPS et LV	Connaître et mettre en œuvre des enseignements fondamentaux en arts visuels-plastiques, EPS et LV	6 ECTS bloc 1 2 ECTS Bloc 2	UF1 : Arts Visuels/Plastiques (3 ECTS) UF2 : EPS (3 ECTS) UF3 : LV (2 ECTS)	UF1 : 20h TD UF2 : 24h TD UF3 : 16h TD	UF1 : Non DA = CC (dossier, devoirs et oral). DA = ET oral (sur la base d'un dossier à remettre) UF2 : Non DA : CC de 2 épreuves. Un dossier à rendre (coeff 1) et un DST (coeff 2), questions à partir d'un doc fourni par le jury (45 mn). DA : Ecrit Terminal (1h)=Questions à partir d'un doc fourni par le jury. UF3 : Non DA : CC (Epreuve LV coeff 2 et épreuve Dida coeff 1). DA = oral.	60	60	8
	UE4 Culture commune	Sensibiliser à la méthodologie de recherche à travers l'étude de textes scientifiques	2 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4	Valeurs Développement, difficulté et échec scolaire Evaluation, autorité et sanction Sensibilisation à la recherche Séminaire	12h TD 20h TD 12h TD 4h TD 2h CM	CC (travail personnel pour tous)	50	48	5
	UE5 Mise en situation professionnelle	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	1 ECTS Bloc 5	Stage de PA Formation délocalisée (univ) / Binôme étud Sensibilisation de stage Rapport de stage et analyse de pratiques Module "Maternelle"	3 semaines 2h TD 5h TP 6h TD	CC pour tous (évaluation binaire : acquis/non acquis)	13	18	1
							280	283	30

Semestr e 2	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
--------------------	-------------------------	--------------------	---	--	---------------------------------------	---	-------------------------	------	------

	UE1 Français - Histoire - Géographie	Connaître et mettre en œuvre des enseignements fondamentaux en Français et Histoire-Géographie-Éducation civique	4 ECTS bloc 1 2 ECTS Bloc 2	UF1 : Français (4 ECTS) coeff 2 UF2 : Histoire-Géographie (2 ECTS) coeff 1	37h TD 22h TD	<u>UF1</u> : Non DA = CC et ET (2h). DA = ET (2h) <u>UF2</u> : Non DA = CC et ET (2h). DA = ET (2h)	59	59	6
	UE2 Mathématiques - Sciences	Connaître et mettre en œuvre des enseignements fondamentaux en Mathématiques et Sciences	4 ECTS bloc 1 2 ECTS Bloc 2	UF1 : Mathématiques (4 ECTS) coeff 2 UF2 : Sciences (Technologie) (2 ECTS) coeff 1	32h TD 18h TD	<u>UF1</u> : Non DA = CC. DA = travail personnel <u>UF2</u> : Non DA : CC (2 éval coeff 3) et ET (1h30 coeff 4). DA : Ecrit Terminal (1h30)	50	50	6
	UE3 Musique, EPS et LV	Connaître et mettre en œuvre des enseignements fondamentaux en musique, EPS et LV	4 ECTS bloc 1 3 ECTS Bloc 2	UF1 : Musique (2 ECTS) UF2 : EPS (3 ECTS) UF3 : LV (2 ECTS)	20h TD 20h TD 18h TD	<u>UF1</u> : Non DA = CC (dossier). DA = ET oral <u>UF2</u> : Non DA : CC de 2 épreuves (1er coeff 1, 2e coeff 2). Support de 2 APSA différentes et questions à partir d'un doc fourni par le jury (45 mn). DA : Ecrit Terminal (1h)=Questions à partir d'un doc fourni par le jury (support 2 APSA différentes) <u>UF3</u> : Non DA : CC (coeff 1) et ET (2h coeff 2). DA = ET (2h)	58	58	7
	UE4 Culture commune	Sensibiliser à une méthodologie de recherche, Connaissance du système éducatif et Tice	4 ECTS Bloc 3 3 ECTS Bloc 4	UF1 Connaissance du système (2 ECTS) UF2 Sensibilisation à la recherche (4 ECTS) Séminaire UF3 Tice (1 ECTS)	32h TD 6h TD 2h CM 18h TP+1h ind (tut)	<u>UF1</u> : CC pour tous (travail personnel) <u>UF2</u> : CC pour tous (travail personnel) <u>UF3</u> : CC pour tous basé sur prise en compte des compétences C2i2e à partir de travaux thématiques alimentant un dossier numérique de compétences	56	74	7
	UE5 Mise en situation professionnelle	Mettre en œuvre des séances d'enseignement et analyser sa pratique	2 ECTS Bloc 2 2 ECTS Bloc 5	Ancrage 1 en classe Ancrage 2 en classe Prépa oral profess EPS Prépa oral prof dossier	10h TP 10h TP 10h TD 10h TD	CC : évaluation binaire du stage (acquis/non acquis) et si stage acquis, note CC sur ancrage	40	60	4
							263	301	30
Master 1							543	584	60

Semestr e 3	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
----------------	----------------------------	--------------------	--	--	---	---	-------------------------------	------	------

	UE1 Français - Histoire - Géographie	Savoir enseigner le Français et Histoire - Géographie - Education civique à l'école primaire	2 ECTS Bloc 1 4 ECTS Bloc 2	UF1 : Français (3 ECTS) UF2 : Histoire-Géographie (3 ECTS)	20h TD 14h TD	UF1 : UF2 : Non DA = CC. DA = ET (1h30)	34	34	6
	UE2 Mathématiques - Sciences	Savoir enseigner les Mathématiques et les sciences à l'école primaire	2 ECTS Bloc 1 4 ECTS Bloc 2	UF1 : Mathématiques (3 ECTS) UF2 : Sciences (Physique - 3 ECTS)	20h TD 25h TD	UF1 : Non DA = CC. DA = dossier et entretien oral UF2 : Non DA = CC et ET (2h). DA = ET (2h)	45	45	6
	UE3 Arts, EPS et LV	Savoir enseigner les arts visuels-plastiques, l'EPS et les LV à l'école primaire	2 ECTS Bloc 1 4 ECTS Bloc 2	UF1 : Arts visuels/plastiques (2 ECTS) UF2 : EPS (2 ECTS) UF3 : LV (2 ECTS)	10h TD 15h TD 16h TD	UF1 : UF2 : Non DA : CC de 2 épreuves (même coefficient). Dossier à rendre portant sur APP et DST (45mn) sur l'analyse des conduites motrices des élèves à partir d'un document fourni par le jury (papier ou vidéo). DA : Ecrit terminal (1h), analyse des conduites motrices des élèves et questions à partir d'un document fourni par le jury (papier ou vidéo) UF3 :	41	41	6
	UE4 Contexte d'exercice du métier	Savoir motiver, faire apprendre et utiliser les nouvelles technologies dans son enseignement	3 ECTS Bloc 4	Gérer sa classe, motiver les élèves (11h TD) Faire apprendre (21h TD)	32h TD		32	32	3
	UE5 Sensibilisation à la recherche et mises en situation professionnelle	Savoir conduire un travail scientifique, savoir agir en classe	3 ECTS Bloc 3 6 ECTS Bloc 5	Visites stage en alternance (2) Corps et voix (6h TP) Analyse de pratiques Méthodologie de recherche	6h TP 6h TP 6h TP + 1h suiv ind		19	36	9
							171	188	30

Semestre 4	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE 1 Français - Histoire - Géographie	Savoir enseigner le Français et Histoire - Géographie - Education civique à l'école primaire	1 ECTS Bloc 1 2 ECTS Bloc 2	UF1 : Français (2 ECTS) UF2 : Histoire-Géographie (1 ECTS)	20h TD 10h TD	UF1 : UF2 : Non DA = CC. DA = ET (1h30)	30	30	3

UE2 Mathématiques, Musique et EPS	Savoir enseigner les mathématiques, la musique et l'EPS à l'école primaire	1 ECTS Bloc 1 2 ECTS Bloc 2	UF1 : Mathématiques (1 ECTS) UF2 : Musique (1 ECTS) UF3 : EPS (1 ECTS)	20h TD 10h TD 11h TD	UF1 : Non DA = CC. DA = dossier et entretien oral UF2 : UF3 : Non DA : CC de 2 épreuves (même coefficient). Un dossier portant sur APP et DST (45mn) portant sur l'analyse des conduites motrices des élèves à partir d'un document fourni par le jury (papier ou vidéo). DA : Ecrit terminal (1H), analyse des conduites motrices des élèves et questions à partir d'un document fourni par le jury (papier ou vidéo)	41	41	3	
UE3 Projet pédagogique	Projets pédagogiques	1 ECTS Bloc 2	Choisir 2 projets pédagogiques à conduire en classe en groupes de TP dont un projet pluridisciplinaire	20h TP	-	20	40	1	
UE4 Contexte d'exercice du métier	Connaître et mettre en œuvre les valeurs de l'école et savoirs utiliser les nouvelles technologies dans son enseignement	3 ECTS Bloc 4	UF1 : Valeurs (2 ECTS) UF2 : Tice (1 ECTS)	12h TD 12h TP+1h Tutorat	UF1 : UF2 : CC basé sur prise en compte des compétences C2i2e à partir de travaux thématiques alimentant un dossier numérique de compétences	24	36	3	
UE5 Sensibilisation à la recherche et mises en situation professionnelle	Savoir agir en classe, Savoir conduire un travail scientifique et le présenter oralement	20 ECTS Bloc 3-5	Visite alternance (2) Visite massés (2) Présentation de cycles (4h TD) Préparation, accompagnement, analyse stages massés (8h TP) Sensibilisation recherche (6h TP)	4h TD 8h TP 6h TP+1 h suivi ind		19	32	20	
						134	179	30	

* heures non comptabilisées en HETD

* HETD calculé sur la base de 30 étudiants

TP = groupes de 15 étudiants

Master 2	305	367	60
----------	-----	-----	----

Total Master	848	951	120
--------------	-----	-----	-----

ESPE NICE

Bloc 1

domaine sciences humaines et sociales

MASTER MEEF

Parcours Encadrement Educatif
CPE

Bloc 2

pratique et éthiques professionnelles

Bloc 3

recherche

Bloc 4

contexte d'exercice du métier

Bloc 5

mise en situation professionnelle

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE1 : SHS appliquées à l'éducation	Savoirs fondamentaux en sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation (philosophie-, sociologie-, histoire- et psychologie de l'éducation). Méthodologie de la dissertation	10 ECTS Bloc 1 (dont 6h TC)		64h CM et 25h TD	Etudiant : CC Dispensés : ET (4h)	89	121	10
	UE2 : Motivation, orientation et décrochage	Savoirs fondamentaux en SHS concernant l'élève dans un établissement scolaire du second degré- Références aux textes officiels	6 ECTS Bloc 1 2 ECTS Bloc 4 (dont 40h TC)		34h CM - 32h TD	Etudiant : CC Dispensés : ET (2h)	66	83	8
	UE3 : Organisation des établissements et éthiques professionnelles	Connaissance du système éducatif (établissement, EN, éthique du CPE...)	7 ECTS Bloc 2 1 ECTS Bloc 4 (dont 20h TC)		70h TD	Etudiant : CC Dispensés : ET (5h)	70	70	8
	UE4 : Questions professionnelles et de recherche	Connaissance du métier et sensibilisation à la méthodologie de recherche	1 ECTS Bloc 5 2 ECTS Bloc 3 1 ECTS Bloc 1	UF1 : Stage 1 ECTS UF2 : Sensibilisation à la recherche et analyse de situations profs 2ECTS UF3 : LV 1 ECTS	UF1 = 2 semaines UF2 = 46h TD UF3 = 20hTD	UF1=Tous : CC val ECTS UF2=Tous : Dossier personnel UF3= Tous : ET	66	66	4
Semestre 1							291	340	30

Bloc1=17

Bloc2=7

Bloc3=2

Bloc4=3

Bloc5=1

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 2	UE 1 : Problématiques des publics adolescents	Savoirs fondamentaux concernant les problématiques liées à l'adolescence	8 ECTS Bloc 1 2 ECTS Bloc 4 (dont 28h TC)		45h CM - 39h TD	Etudiant : CC Dispensés : ET (4h)	84	106,5	10
	UE2 : Education et Société	Connaissance des autres partenaires de l'école	2 ECTS Bloc 1 1 ECTS Bloc 4		20h CM - 20h TD	Etudiant : CC Dispensés : ET (2h)	40	50	3
	UE3 : Valeurs	Egalité, morale, citoyenneté	4 ECTS Bloc 2 1 ECTS Bloc 4 (dont 12h TC)		14h CM 20h TD	Etudiant : CC Dispensés : ET (5h)	34	46	5
	UE4 : Questions professionnelles et de recherche	Connaissance du métier et sensibilisation à la méthodologie de recherche	2 ECTS Bloc 5 5 ECTS Bloc 2 4 ECTS Bloc 3 1 ECTS Bloc 4	UF1 : Stage 2 ECTS UF2 : Sensibilisation recherche 4 ECTS UF3 : Positionnement prof 5 ECTS UF4 : Tice 1 ECTS	UF1=2 semaines UF2=28h TD UF3=62h TD UF4=18h	Tous : CC Val ECTS Tous: dossier personnel Etudiant: CC Salarié:oral Tous : CC	108	105	12
	UE5 / XXXX						266	307,5	30

Bloc 1=10
Bloc 2 =9
Bloc 3 = 4
Bloc 4 = 5
Bloc 5 = 2

Master 1	557	647,5	60
----------	-----	-------	----

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
Semestre 3	UE 1 : Sciences humaines et sociales : analyse, débats et problématisation	Mobiliser des connaissances de référence en éducation et les analyser de manière critique en lien avec les enjeux actuels	2 ECTS Bloc 1 3 ECTS Bloc 2 2 ECTS Bloc 4		TD		48	48	7
	UE2 : Publics adolescents et problématiques éducatives	Mobiliser des savoirs relatifs au public adolescent pour agir dans un établissement scolaire	2 ECTS Bloc 1 3 ECTS Bloc 2 2 ECTS Bloc 4		TD		48	48	7
	UE3 : Partenariat, projet éducatif et LV	Elaborer et mettre en œuvre un projet éducatif dans un établissement scolaire : positionnement du CPE	1 ECTS Bloc 1 3 ECTS Bloc 2 2 ECTS Bloc 4	UF 1 = projet éducatif 5 ECTS UF2 = LV 1 ECTS	UF1 = 10h TD UF2 = 20h TD		30	30	6

	UE4 : Sensibilisation à la recherche et mises en situations professionnelles	Savoir conduire un travail scientifique, savoir agir en classe	3 ECTS Bloc 2 2 ECTS Bloc 3 5 ECTS Bloc 5						
							36	36	10
							162	162	30

	Liste des UE / Intitulé	Compétences Visées	Contribution au(x) bloc(s) de Compétences	Disciplines concernées ou Enseignement (déclinaison en ECUE)	Modalités d'enseignement (CM/ TD/ TP)	Modalités d'évaluation (Examen, contrôle continu, rapport, soutenance, ...)	Volume horaire étudiant	HETD	ECTS
	UE 1 : Organisation éducatives et gestion des conflits		2 ECTS Bloc 1 1 ECTS Bloc 2 1 ECTS Bloc 4		TD		48	48	4
	UE2 : Mise en œuvre et analyse de réponses éducatives		2 ECTS Bloc 2 1 ECTS Bloc 4		TD		36	36	3
	UE3 : Projets éducatifs et Tice		2 ECTS Bloc 2 1 ECTS Bloc 4	UF1 : Projet UF2 : Tice	UF1 : 10h TD UF2 : 12h TP		22	22	3
	UE4 : Sensibilisation à la recherche et mises en situations professionnelles		20 ECTS Blocs 3 et 5		TD		20	20	20
Semestre 4	UE5 / XXXX								

Master 2	288	288	60
----------	-----	-----	----

Total Master	845	935,5	120
--------------	-----	-------	-----

Annexe 7: commentaires sur maquettes CEVU USTV du 27 juin :

Les maquettes des parcours PLP Lettres Histoire/Géographie et Lettres Langues n'ont pas été examinées.

Les maquettes ne doivent comporter **aucune heure d'accompagnement individuel des stages et des mémoires**. L'accompagnement sera valorisé selon un cadrage commun MEEF qui vous sera communiqué ultérieurement. Les maquettes ont été examinées sur la base du respect du **Tronc Commun** type proposé par le groupe de travail académique (2 versions possibles).

Il est rappelé les **éléments de cadrage local** fourni aux équipes en avril:

Schéma 1 : 650h-750h / 850 HETD dont M1 : 400 à 500h* et M2 à 250h*

Bloc 1 / Bloc 2 = $2/3 - 1/3$

Schéma 2 : 750h-850h / 950 HETD dont M1 500 à 600 h* et M2 à 250h*

Bloc 1 / bloc 2 = $1/3 - 2./3$

ainsi que le **cadrage national** arrivé dans le courrier du 9 mai : M1 450 à 550h* et M2 250 à 300h*.

*h=heures présentielles étudiant

Il est admis que si les maquettes restent dans le cadrage local en HETD et dans le cadrage national en heures étudiant, elles seront validées, même si les volumes horaires étudiants dépassent du cadrage local.

Le CEVU aurait apprécié que les maquettes des parcours "langue" soient construits sur le même format. Le CEVU USTV adresse aux porteurs les remarques suivantes, qui devront être prises en compte pour le CEVU UNS du 11 juillet.

STI2D :

Points validés :

volume total : 870 h / HETD = 944 OK

Volume M1 : 548 : OK

Points à revoir :

Reprendre la maquette pour respecter le TC.

Il manque les LV dans les 2 années

Remarques :

-Volume M2 : 332 : respecter le plafond de 300 du cadrage ministère à minima

-disciplinaire : 23 ECTS et didactique 22 ECTS en M1 - ratio $2/3 - 1/3$ à respecter mais à revoir à l'issue de la reprise de la maquette

disciplinaire : 10 ECTS / bloc 2 17 ECTS en M2 - ratio $1/3 - 2/3$ à respecter mais à revoir à l'issue de la reprise de la maquette

Italien :

Points validés :

volume M1 : 534 : OK par rapport au cadrage national

volume M2 : 244 : OK

M1 : disciplinaire : 246h / 30 ECTS et didactique : 124h / 15 ECTS : OK

M2 : disciplinaire : 40h / 8 ECTS / didactique : 60h / 16 ECTS : OK

Points à revoir :

Revoir le nombre d'ECTS par semestre : ex S1 32 ECTS doit être ramené à 30

Nécessaire de respecter le cadrage du tronc commun

Préciser les compétences visées par les UE

Utiliser la trame unique (doc excel au format unique)

volume total à revoir 778h / 900 HETD à diminuer de 50 HETD

Remarques :

Il serait bien de préciser comment l'usage des TICE pour les langues est mis en oeuvre dans le volume normalement dévolu aux LV dans les autres parcours, ou une pratique didactique spécifique aux difficultés d'apprentissage des LV des élèves français.

Anglais : choix trame 2 du TC

Points validés :

volume total M1 : 476h OK / HETD 654 à valider après M2

ECTS M1 : 31 pour le disciplinaire et 15 pour didactique OK sur l'année, TC OK

MESR / MEN

Points à revoir :

M1 : disciplinaire 276h : attention au volume maximum à 240 / didactique : 112h OK

Manque le M2

volume total : ?? à compléter par la maquette de M2

Remarques :

Il serait bien de préciser comment l'usage des TICE pour les langues est mis en oeuvre dans le volume normalement dévolu aux LV dans les autres parcours, ou une pratique didactique spécifique aux difficultés d'apprentissage des LV des élèves français.

Espagnol : choix trame 1 du TC

Points validés :

volume total : 686 OK / HETD 812 OK

volume M1 : 456 OK

volume M2 : 230 OK

Points à revoir :

Afin d'étudier l'équilibre des blocs disciplinaire et didactique, il faut préciser la répartition des ECTS dans les UE

Remarques :

Afin d'étudier l'équilibre des blocs disciplinaire et didactique, il faut préciser la répartition des ECTS dans les UE
Il serait bien de préciser comment l'usage des TICE pour les langues est mis en oeuvre dans le volume normalement dévolu aux LV dans les autres parcours, ou une pratique didactique spécifique aux difficultés d'apprentissage des LV des élèves français.

Histoire Géo : choix trame 2

Points validés :

volume total 785 h / HETD = 785 OK

volume M1 : 545 OK / HETD 545 OK

M1 : disciplinaire : 30 ECTS / didactique 15 ECTS OK, bloc 4 : 6 ECTS bloc 3 : 6 ECTS, bloc 5 3 ECTS : OK

M2: bloc 1 = 8 ECTS = volume 40h / bloc 2 = 16 ECTS = volume 82h OK

Points à revoir :

M2 : pb sur les ECTS de la culture commune / à revoir

manque les TICE dans culture commune au S4

Remarques :

L'UE de culture commune S1 est augmentée de 42h mais fait bien apparaître le cadrage général OK, attention pour mutualisation dans Apogee ensuite.... Possible de faire apparaître dans une UE séparée (culture scientifique à 42h au lieu de 10h)

Musique : choix trame 1 du TC

Points validés : volume total : 810 h / HETD à 858 OK

Volume M2 : 226 : OK peut aller à 300 selon le cadrage ministère

Points à revoir :

Afin d'étudier l'équilibre des blocs disciplinaire et didactique, il faut préciser la répartition des ECTS dans les UE
Volume M1 : 584h Attention à la charge de travail des étudiants, respecter à minima le cadrage ministère de 550h
Problème sur les ECTS : il faudrait rajouter 12 ECTS à répartir sur les UE 3 des 2 semestres

Remarques :

Afin d'étudier l'équilibre des blocs disciplinaire et didactique, il faut préciser la répartition des ECTS dans les UE

Economie Gestion : choix trame 1 du TC

Points validés :

volume M1 : 538h OK / HETD 691

Points à revoir :

A compléter par la maquette de M2

volume total ?

Justifier l'existence de l'UE0, dans l'optique du master enseignement

Afin d'étudier l'équilibre des blocs disciplinaire et didactique, il faut préciser la répartition dans les UE

Problème sur les ECTS car semestre à 29 ECTS

MESR / MEN

Remarques : Aucune

Sciences Eco et Sociales : choix trame 1 du TC

Points validés :

volume M1 : 570h OK / HETD 635

Points à revoir :

A compléter par la maquette de M2

volume total ?

Justifier l'existence de l'UE0, dans l'optique du master enseignement

Afin d'étudier l'équilibre des blocs disciplinaire et didactique, il faut préciser la répartition dans les UE

Remarques : Aucune

EPS : choix trame 2 / à revoir pour le M2

Points validés :

Volume M1 : 550h OK

M1 : disciplinaire : 30 ECTS / didactique 15 ECTS OK

M2 : disciplinaire : 10 ECTS / didactique : 20 ECTS OK

Points à revoir :

Volume total : 919h à diminuer / 1175h HETD à diminuer à 950h HETD max.

Volume M2 : 369h à diminuer à 300h selon cadrage national en restant dans le cadrage HETD local.

Remarques :

L'écriture de la maquette mixe les compétences disciplinaires et didactiques dans les UE et ne permet pas d'évaluer les volumes horaires par blocs; mais la répartition des ECTS est correcte pour le M1

Maths : choix trame 1 TC

Points validés :

volume total : 811 h / HETD à 850 : OK

M1 : disciplinaire 300h / 30 ECTS et didactique 144h / 15 ECTS OK pour les ECTS, les volumes seront lourds pour les étudiants

volume M2 : 230 OK

Points à revoir :

volume M1 581 : à diminuer à 550 max (cadrage national)

Remarques :

M2 : disciplinaire 30h, 14 ECTS / didactique 70h 10 ECTS : les ECTS et les volumes horaire en M2 entre le S3 et S4 ne sont pas cohérents sur le bloc disciplinaire à revoir

Philo : choix trame 1 TC

Points validés :

volume total 664 : OK / HETD 776 OK

volume M1 418 Ok

volume M2 246 OK

M1 : disciplinaire 30 ECTS / didactique 16 ECTS OK

M2 : disciplinaire 8 ECTS / didactique 16 ECTS OK

Points à revoir :

Revoir les ECTS pour arriver à 30 par semestre

Définir les vol horaire par bloc de compétences

Remarques :

L'écriture de la maquette mixe les compétences disciplinaires et didactiques dans les UE et ne permet pas d'évaluer les volumes horaires par blocs; mais la répartition des ECTS est correcte

SVT : choix trame 1 TC

Points validés :

volume M1 : 602 Ok

volume M2 248 OK

Points à revoir :

volume total 891 OK mais 40h à supprimer pour rentrer dans le cadrage national / HETD = 962 - 12 HETD en trop

Remarques :

MESR / MEN

M1 : Bloc 1 : 21 ECTS / Bloc 2 : 23 ECTS : Rappel de l'équilibre disciplinaire / didactique pour les ECTS (2/3 - 1/3)

M2 : Bloc 1 19 ECTS / bloc 2 : 5 ECTS : Attention à l'équilibre disciplinaire / didactique pour les ECTS (1/3 - 2/3) qui fait apparaître un poids du disciplinaire trop important

Attention M1 lourd !

Physique Chimie :

Points validés : Aucun

Points à revoir :

Ne respecte pas le cadrage / choix d'une trame de tronc commun

volume total : 892 à diminuer à 850 h selon cadrage national / HETD = 1030 : diminuer à 950 HETD max pour rentrer dans le cadrage local.

Sortir les accompagnements de stage des HETD maquette.

Préciser les blocs auxquels les UE sont attachés afin de valider la répartition en ECTS des blocs 1,2,3,4,5

Supprimer les intitulés "préparation à l'écrit", qui ne sont pas des contenus de masters et rajouter les compétences visées par les UE

Lettres : choix trame à préciser pour modèle TC

Points validés :

volume total 745 OK / volume HTED = 865 LM et 800 LC : OK

volume M1 : 520 OK

volume M2 205 OK

M2 : disciplinaire 36h 7 ECTS / didactique 77h 14 ECTS OK

Points à revoir :

M1 : disciplinaire 250h 23 ECTS / didactique 154h 19 ECTS : répartition à revoir entre les 2 blocs

Choisir une trame pour TC (schéma 1 ou 2 du doc excel transmis)

Remarques :

Bloc 3 + 5 : 32 ECTS : attention à la part bloc 3 importante, ne pas demander de mémoire de recherche en plus

PE : choix trame 1 / modèle spécifique car LV particulière

Points validés :

volume total 848 OK / HETD 951 OK

volume M1 543 : Ok

volume M2 305 à diminuer à 250

M1 : disciplinaire : 30 ECTS / didactique 15 ECTS OK

M2 : disciplinaire : 8 ECTS / didactique 17 ECTS OK

Points à revoir :

L'écriture de la maquette mixe les compétences disciplinaires et didactiques dans les UE et ne permet pas d'évaluer les volumes horaires par blocs; mais la répartition des ECTS est correcte

Remarques :

Bloc 3 + 5 = 29 ECTS : modification à apporter en basculant le projet pédagogique dans la mise en situation professionnelle ?

CPE : trame spécifique car TC n'est pas adapté à cette mention

Points validés :

volume total : 845 OK / HETD 935 OK

volume M1 : 557 OK

volume M2 288 OK

M1 disciplinaire SHS : 27 ECTS / pratique et éthiques professionnelles 16 ECTS OK / bloc 3 : 6 ECTS, bloc 4 : 8 ECTS, bloc 5 : 3 ECTS OK

M2 disciplinaire SHS : 7 ECTS / pratique 17 ECTS OK, / bloc 4 9 ECTS / bloc 3 et 5 : 27 ECTS : attention bloc 3+5 = 30 ECTS

Points à revoir : Aucun

Remarques : Aucune

Annexe 8 : Composition de la commission des sélections des EAP:

Placée sous l'autorité du Mme Claire Lovisi, Recteur de l'académie

Mme Frédérique VIDAL, Président de l'Université de Nice-Sophia Antipolis ou son représentant

Mme Sophie RAISIN, Enseignant-chercheur, Vice-présidente de l'Université de Nice-Sophia Antipolis

M. Christian BRACCO, Enseignant-chercheur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Mme Emmanuelle NIGRELLI, Enseignant-chercheur, Vice-présidente de l'Université du Sud-Toulon-Var

M. Philippe JOURDAN, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes

Mme Cécile BRIEAU, Secrétaire Générale Adjointe, Directrice des Ressources Humaines (Rectorat de Nice)

M. Joseph CESARO, Directeur de l'Action Pédagogique et de l'Inspection (Rectorat de Nice)

M. Bernard DUTARD, Doyen du Collège des IA-IPR (Rectorat de Nice)

M. Dominique CORNU, Doyen du Collège des IEN-ET (Rectorat de Nice)

M. Denis DUPRAT, Proviseur du Lycée Thierry Maulnier - Nice

Mme Isabelle BACKES, Proviseur Vie Scolaire (Rectorat de Nice)

M. Philippe PANARELLO, Directeur diocésain des Alpes-Maritimes

M. Jean-Marie SEILLAN, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou son représentant.

Annexe 9 : Composition du groupe de recherche en éducation

NOM	FONCTION	DISCIPLINE	LABORATOIRE RATTACHEMENT	DE	UNIVERSITE
ORDIONI Natacha	MCF HDR	SOCIOLOGIE	BABEL EA 2649		Université du sud Toulon-Var
WINDER Claire	PRAG	MATHEMATIQUES	I3DL		Université de Nice-Sophia Antipolis
BLANQUET Estelle	PRAG	SCIENCES	LDES		Université de Nice-Sophia Antipolis
PICHOLLE Eric	CHARGE DE RECHERCHE	SCIENCES	LPMC UMR 7336		CNRS Université de Nice-Sophia Antipolis
LACROUX Alain	MCF	GESTION	Laboratoire GRM EA 4711 Chercheur associé au LEST UMR 6123		Université du sud Toulon-Var
FLAVIER Eric	MCF	STAPS	LAMHESS EA 6309		Université de Nice-Sophia Antipolis-Université de Strasbourg
ROCHHIA Sylvie	MCF	SCIENCES ECONOMIQUES	GREDEG-CNRS UMR 7321		Université de Nice – Sophia Antipolis
MEARD Jacques	MCF HDR	STAPS	LAMHESS EA 6309		Université de Nice - Sophia Antipolis
NGO Mai An	INGENIEUR DE RECHERCHE	DROIT	GREDEG-CNRS UMR 7321		Université de Nice - Sophia Antipolis
LONG Thierry	MCF	STAPS	LAPCOS EA 7278		Université de Nice-Sophia Antipolis
WHYTE Shona	MCF	ANGLAIS	BCL CNRS UMR 6039		Université de Nice-Sophia Antipolis
BEN Youssef	MCF HDR	SCIENCES ECONOMIQUES	GREDEG-CNRS UMR 7321		Université de Nice-Sophia Antipolis
DE CARA Bruno	MCF	PSYCHOLOGIE COGNITIVE DU DEVELOPPEMENT	LAPCOS EA 7278		Université de Nice-Sophia Antipolis
LOZI René	PU	MATHEMATIQUES	I3DL EA 6308		Université de Nice-Sophia Antipolis
CARTAUT Solange	MCF	SCIENCES DE L'EDUCATION	LAMHESS EA 6309		Université de Nice Sophia Antipolis
NEGRO Isabelle	PU	PSYCHOLOGIE	BCL CNRS UMR 6039		Université de Nice-Sophia Antipolis
BLAYA Catherine	PU	SCIENCES DE L'EDUCATION	I3DL EA 6308		Université de Nice-Sophia Antipolis
BRACCO Christian	MCF	PHYSIQUE	METROLOGIE LASER POUR LA PHYSIQUE FONDAMENTALE ET		Université de Nice-Sophia Antipolis

			L'ASTROPHYSIQUE UMR 7250 OCA CNRS	
POINAT Sébastien	PRAG	PHILOSOPHIE		Université de Nice- Sophia Antipolis
ZIMMERMANN Philippe	PRAG	EPS	LAMHESS EA 6309	Université de Nice- Sophia Antipolis- Université de Strasbourg
BRUNO-MEARD Françoise	Conseillère pédagogique mission EPS auprès de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la circonscription du Muy Doctorante	EPS	Chercheur associé LAMHESS EA 6309 ERGAPE	Aix Marseille Université ADEF
MOUSSAY Sylvie	MCF	SCIENCES DE L'EDUCATION	ACTE LAMHESS EA 6309 ERGAPE	Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand
BIRAUD Michèle	MCF	LANGUES LITTERATURE ANCIENNE	BCL CNRS UMR 6039	Université de Nice – Sophia Antipolis

Annexe 10 : Exemple de questionnaire d'évaluation**Questionnaire étudiant M1**

Ce questionnaire est anonyme. Il est destiné à évaluer la perception que vous avez des enseignements dans votre formation. Merci de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous, avec sérieux et sincérité.

I VOTRE SITUATION :

Quelle est votre année de naissance :	XXXX		
Quel est votre sexe :	F	M	
Quel est votre diplôme le plus élevé ?	Licence DEA Autre :	Maîtrise DESS	Doctorat
Dans quel domaine ?	Sciences Hist-Géographie Psycho	EPS Langues	Lettres Droit Autre :
Etiez vous inscrit à l'Université de Nice en 2009/2010	Oui	Non	
	Si non, dans quelle université ? :		
Etiez vous inscrit à l'IUFM (PE1) en 2009/2010-	Oui	Non	
Dans quel centre êtes vous inscrit(e)	Nice(Liégeard)	Draguignan	La Seyne

II – EVALUATION GLOBALE DE LA FORMATION

Cette année, vous avez assisté :	À tous les cours environ 1 cours sur 2	À presque tous les cours À moins d'1 cours sur 2	À
Globalement, comment évaluez vous cette formation ?	Très bien	Bien	Insuffisant Très insuffisant
Les objectifs de la formation suivie cette année ont-ils été clairement définis ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui Tout à fait
La formation a t-elle répondu à vos attentes ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui Tout à fait

III- EVALUATION DE CHAQUE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Pour chacune des unités d'enseignement suivantes,

- UF1 Conn. Syst. éduc. (Sem 1)
- UF1 Proc. d'apprent. (Sem 2)
- UE Opt 1 Maths
- UE Opt 1 Sciences
- UE Opt 1 EPS

MESR / MEN

- UE Opt 1 TICE
- UE Opt 2 lettres et langage
- UE Opt 2 Hist/Géo/Inst. Civ.
- UE Opt 2 Langue
- UE Opt 2 Arts visuels
- UE Opt 2 Musique

poser les questions ci-dessous :

Le contenu de l'enseignement était-il adapté à votre niveau de connaissance ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
L'enseignement vous a-t-il paru complet et rigoureux par rapport à vos attentes ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
Les apports de cet enseignement vous semblent-ils importants pour votre projet professionnel ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
Les interventions étaient claires au niveau du contenu et de l'exposé ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
La quantité de travail demandée dans cet enseignement vous paraît adaptée ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait
Considérez-vous que les contrôles de connaissances étaient en adéquation avec les contenus des cours ?	Pas du tout	Plutôt non	Plutôt oui	Tout à fait

IV – INITIATION A LA RECHERCHE, STAGES, UE sur LISTE

Le travail mené cette année en initiation à la recherche vous paraît :

Inutile	Peu intéressant	Intéressant	Très intéressant
---------	-----------------	-------------	------------------

Ce travail de recherche vous a

Aidé à formuler des questionnements, des problématiques, des argumentations	Oui	Non
Donné envie de poursuivre votre réflexion sur les sujets étudiés	Oui	Non
Permis de faire le lien entre différents enseignements	Oui	Non
Permis de tirer parti d'apports théoriques dans d'autres enseignements	Oui	Non

Le travail mené cette année en stage vous paraît :

Inutile	Peu intéressant	Intéressant	Très intéressant
---------	-----------------	-------------	------------------

Lors des stages, vous avez apprécié les échanges avec les formateurs (PEMF ou PIUFM):

Sur les lieux de stage	Oui	Non
Lors de visites	Oui	Non
Lors des séances d'accompagnements de stage	Oui	Non

Auriez vous souhaité effectuer votre stage à l'étranger :

Oui	Non
-----	-----

Si oui :

- en zone francophone (le français comme langue de travail)	Oui	Non
- hors zone francophone (précisez la langue) :		

Quelles UEsl avez-vous choisi cette année ? Précisez l'UEsl et son évaluation

UEsL1 (S1) :.....	Inutile	Peu intéressant	Intéressant	Très intéressant
UEsL1 (S2) :.....	Inutile	Peu intéressant	Intéressant	Très intéressant
UEsL2 (S1) :.....	Inutile	Peu intéressant	Intéressant	Très intéressant
UEsL2 (S2) :.....	Inutile	Peu intéressant	Intéressant	Très intéressant

V- OBSERVATIONS GENERALES

Autres observations et remarques sur la formation :

MESR / MEN

Annexe 11 : Exemple de grille évaluation de stage de Master 1

Nom et prénom de l'étudiant:

Nom maître formateur:

Stage d'Observation et de pratique accompagnée « Master 1 »

24 janvier – 11 février 2011

Ecole, cycle, niveau de classe :

Circonscription

Appréciation générale du stage (implication, sérieux, aptitude à la communication) :

Conseils :

Signature du formateur :

Pris connaissance le :

Signature de l'étudiant

Le stage est évalué par le maître formateur : les observations feront apparaître clairement les domaines de l'action pédagogique ou les points particuliers sur lesquels l'étudiant doit porter ses efforts pour qu'il évolue dans son projet de formation professionnelle.

COMPETENCES EVALUEES	Commentaires	NOTE de 1 à 5*
Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable	<ul style="list-style-type: none"> * L'étudiant fait preuve de conscience professionnelle et suit des principes déontologiques : <ul style="list-style-type: none"> - il respecte et fait respecter la personne de chaque élève. - il respecte et fait respecter la liberté d'opinion. - il est attentif à développer une attitude d'objectivité. - il connaît et fait respecter les principes de la laïcité, notamment la neutralité. - il veille à la confidentialité de certaines informations concernant les élèves et leurs familles. * Il amène chaque élève à porter un regard positif sur l'autre et sur les différences dans le respect des valeurs et des règles communes républicaines. * Il respecte la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires et le règlement intérieur. 	
Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> * L'étudiant sait prendre en compte ce qui a été réalisé précédemment avec les élèves. * Les préparations sont en rapport avec les programmes officiels et cohérentes avec les objectifs visés. * Les conditions de mise en œuvre sont prévues : consignes, matériel et supports utilisés, organisation... * Les consignes données sont claires, le questionnement approprié * Les outils pédagogiques sont utilisés correctement (tableau bien présenté, lisibilité des documents...) et à bon escient. * L'étudiant a une expression écrite et orale correcte et efficace. * Il sait s'adapter au vécu de la classe, aux questions des élèves * Le climat est propice aux apprentissages et aux interactions en rapport avec le travail. 	
Prendre en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> * L'étudiant prend en compte la diversité des élèves dans l'organisation matérielle et pédagogique * Il prévoit certaines erreurs et tient compte des difficultés des élèves constatées dans ses interventions * Il apporte une aide méthodologique au travail de l'élève 	
Se former et innover	<ul style="list-style-type: none"> * L'étudiant s'implique dans les entretiens et discussions post séances * Il met à jour et réinvestit ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques. * Il est capable de faire une analyse critique de son travail et de modifier, le cas échéant, ses pratiques d'enseignement * Il sait faire appel à ceux qui sont susceptibles de lui apporter aide ou conseil 	